



Eco-Région Les Actes 4

LILLE / Rencontres
des 1^{er} et 2 avril 2008

L'EUROPE DES **régions**

**Climat, Europe,
Ergonomie de l'élu/e...**

Cédis

Coordination nationale des groupes Verts en Régions

Les Verts en Régions : 168 élu/es dans les conseils régionaux et une coordination nationale

Les élections de mars 2004 ont marqué une nouvelle étape pour les Verts en leur permettant d'accroître très fortement le nombre de leurs représentants dans les Régions. Alors qu'ils – et elles – étaient 75 lors de la précédente mandature, leur représentation a plus que doublé avec cent soixante huit élu/es. Un poids sans précédent pour le parti écologiste qui compte désormais plus de quarante vice-présidents au sein des exécutifs régionaux.

S'ils apparaissent évidemment sur leurs thématiques habituelles – *l'environnement, l'énergie ou la solidarité* – leurs délégations sont de plus en plus diversifiées. Ainsi, selon les régions, des Verts ont la charge de définir et conduire, jusqu'en 2010, des politiques dans des domaines aussi variés que la recherche, la formation, l'économie, l'agriculture, l'éducation ou les finances. Autant de champs nouveaux qu'il faut investir et parfois défricher.

Une coordination nationale

Une première rencontre des présidents de groupes Verts a eu lieu à Paris en 2004. L'animation d'une coordination s'est ensuite resserrée et régularisée autour de quelques régions dont la Bourgogne (Wilfrid Séjeau) l'Ile-de-France (Jean-Vincent Placé), le Nord-Pas-De-Calais (Jean-François Caron) Rhône-Alpes (Gérard Leras) et l'Aquitaine (Michel Daverat).

Ses représentant/es ont travaillé à la mise en place de la première Rencontre nationale des élu/es régionaux Verts organisée à Dijon les 5 et 6 avril 2005 qui ont réuni plus d'une centaine de conseillers. Ces journées de formation et de débats sont devenus un rendez-vous annuel inscrit au calendrier Vert. Elles se sont poursuivies une deuxième fois à Dijon en 2006, à Rouen en 2007 et à Lille en 2008. De même, la Coordination a mené des négociations auprès d'Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine et président de l'Association des régions de France (ARF) pour définir les modalités de participation des élu/es Verts et convenir d'une représentation verte au sein du conseil d'administration où siègent à présent Marie Bouchez et Jean-Vincent Placé.

La coordination entretient enfin un dialogue régulier sur les actions menées dans les régions par l'intermédiaire d'échanges réguliers et de rencontres *in vivo*, comme ce fut le cas à Paris, à Dijon, à Rouen et lors des Journées d'été des Verts.

Tous les représentant/es de groupe sont les bienvenus : président/e ou élu/e mandaté/e à ce titre par ce dernier et motivé/e pour apporter sa contribution.

Les membres actuels de la coordination

Wilfrid SEJEAU (Bourgogne), Jean-Vincent PLACE (Ile-de-France), Jean-François CARON (Nord-Pas-de-Calais), Andrée BUCHMANN (Alsace), Véronique BEREGOVY (Haute-Normandie), Marie BOUCHEZ (PACA), Gérard LERAS (Rhône-Alpes), Michel DAVERAT (Aquitaine), Emmanuelle BOUCHAUD (Pays de Loire).

Des assistant/es de groupe participent également aux réunions et à l'animation de la structure : Ludovic COUPIN (Nord-Pas-de-Calais), Emeline BAUME (Rhône-Alpes), Arnault COSTILHES (Bourgogne), Laure LECHATELLIER (Ile-de-France).

Mehdi GUADI intervient en qualité de représentant du Cédés.

Chère amie, Cher ami,

Il y a quelques mois, fidèles à leur rendez-vous annuel, de nombreux élu/es de toutes les régions ont partagé à Lille, l'espace de deux jours, leurs expériences, leurs réussites ou leurs difficultés. Et comme chaque année, pour ne pas rester lettre morte, ce précieux temps d'échange donne naissance à de nouveaux « Actes ». L'année 2008 restera l'année de transition entre la phase de mi-mandat et la dernière ligne droite avant les élections.

Les Actes de Lille reflètent en tous points le triple objectif de ces rencontres régionales :

- **inscrire nos débats au cœur de l'actualité**, en l'occurrence cette année sur la question européenne, au moment où la France prenait la Présidence de l'Union ;
- **mutualiser nos expériences pour mieux répondre à la crise écologique**, le point d'étape sur les plans climat en est un bon exemple ;
- **améliorer notre travail** ; à ce titre, un premier travail a été mené sur « l'ergonomie » de l'élu/e.

L'année à venir est riche de défis. D'abord, une refonte des collectivités est en ce moment concoctée par l'Elysée. Nous devons faire preuve de la plus grande vigilance, tant le risque est grand de voir sacrifiées la parité et la diversité des opinions sur l'autel du bipartisme, reculer les compétences et moyens des territoires, et d'assister à la fin du fait régional au profit de la résurrection des baronnies.

Bien sûr, il faudra structurer nos bilans et valoriser l'écologisation des politiques régionales, que nous avons tenté de mener depuis 2004. Mais nous aurons surtout à proposer une nouvelle ambition pour l'écologie politique, un programme qui réponde aux urgences démocratiques, environnementales, sociales et comprennent les attentes de nos concitoyen/nés.

C'est un véritable challenge qui s'ouvre devant nous. Nous vous donnons rendez-vous à Nantes les 10 et 11 mars 2009, en plein souffle de la campagne des européennes, pour y travailler, comme toujours, avec plaisir et efficacité !

Bien cordialement,

Pour le groupe d'animation
de la Coordination des Elu/es Régionaux Verts
JEAN-VINCENT PLACÉ
JEAN-FRANÇOIS CARON



L'Europe des régions

Ouverture des journées	6
JEAN-FRANÇOIS CARON <i>Président du groupe Les Verts au Conseil régional NPDC</i>	
MARIE-CHRISTINE BLANDIN <i>Sénatrice du Nord, ancienne Présidente de la région NPDC</i>	
DANIEL PERCHERON <i>Président du Conseil régional NPDC</i>	
Conférence de Copenhague pour le Climat : quel rôle pour les régions françaises ?	14
Table ronde	
La Déclaration de Lille : les propositions françaises pour une nouvelle présidence	26
Table ronde	
Ergonomie de l'élu/e : acte 4	38
Table ronde	
Atelier Santé	54
Atelier Economie	59
Plénière de clôture	66
Annuaire des élus	78



L'Europe des régions

Ouverture d

JEAN-FRANÇOIS CARON

Président du groupe Les Verts au Conseil régional NPDC

Je vous souhaite la bienvenue aux quatrièmes rencontres annuelles des élus régionaux. Avec l'ensemble de la coordination des groupes au sein des Conseils régionaux, nous sommes heureux de vous accueillir. Ces rencontres sont importantes pour les membres de la coordination. Je note que 105 élus participent à ces journées, ce qui démontre une certaine régularité dans la présence et le travail autour de ces rencontres. Ces dernières serviront notamment à partager nos difficultés, nos erreurs mais aussi nos réussites. Travail et plaisir sont les deux mots qui pourraient qualifier l'esprit de ces rencontres.

Un film récent, dont le succès nous a étonnés, présente la région Nord-Pas-de-Calais avec un certain nombre de valeurs que nous revendiquons. Notre région, ouvrière et marquée par une riche histoire, possède des valeurs de convivialité, de travail « sans pour autant se prendre au sérieux », dont nous nous prévalons. À cet égard, nous avons été attristés par cette banderole brandie par quelques nazillons au Stade de France.

Le Nord-Pas-de-Calais est une région particulière pour les Verts. Elle présente des facteurs favorables et défavorables. Le premier facteur favorable est le suivant. Paradoxalement, si vous voulez toucher du doigt la non-durabilité d'un certain nombre de politiques, vous en trouverez de nombreux exemples dans notre région. Les séquelles des activités minières, textiles et sidérurgiques sont faites de pollutions qui seront encore présentes dans un ou deux siècles. Nos canaux sont remplis de sédi-



es journées

ments toxiques que nous ne savons pas traiter. Le sol de ma commune a baissé de quatorze mètres ; les rivières coulent en sens inverse. Les réseaux d'assainissement sont fracturés. L'eau potable contient 100 milligrammes de nitrates. Par ailleurs, le Nord-Pas-de-Calais compte des flux de transport absolument considérables. Ainsi, dans cette région, il est peut-être plus facile qu'ailleurs d'affirmer ce que l'on ne veut plus. Pour les élus verts, une pédagogie de la non-durabilité permet de montrer qu'un autre modèle est possible ou du moins souhaitable. Il convient également de souligner que les Verts dans cette région ont été historiquement plus impliqués dans les politiques publiques qu'ailleurs. Du temps de Michel Dellebarre et Pierre Mauroy, nous avons connu les premières municipalités ou des élus verts étaient en position d'adjoint. S'est instaurée alors une habitude de travail collectif, qui a joué dans l'élection de 1992. En effet, les Verts avaient acquis des galons de crédibilité en matière de politique publique.

La sociologie de la région ne nous est pas particulièrement favorable. Cela étant, cette situation est peut-être en train de changer. En effet, on observe aujourd'hui que des Verts se retrouvent en situation de responsabilité dans secteurs dont l'électorat est majoritairement populaire. À titre d'exemple, Montreuil n'est pas une ville de « bobos ». Dans l'analyse de nos résultats, on constate que des électeurs issus de milieux populaires nous envoient aux responsabilités. Il n'empêche que dans la région Nord-Pas-de-Calais, les lobbys industriels et les logiques productivistes, même si on en voit les limites, demeurent très fortes. Nous, Verts du Nord-Pas-de-Calais, considérons comme une injustice de ne pas recueillir plus de votes. Nous sommes présents partout dans le paysage, mais nous ne franchissons pas de cap. Cette problématique doit aussi nous questionner.

À l'occasion de ces quatrièmes rencontres, nous avons voulu accorder une attention particulière sur l'Europe. Mais nous voulons aussi développer une autre dimension lors de ces journées. Aujourd'hui, nous en sommes à quatre années de mise en œuvre de politiques publiques. Lors des rencontres de Rouen, nous avons posé la question de la méthode de production de politiques publiques. En effet, en tant qu'élus, nous avons la charge de traduire concrètement des positions politiques et idéologiques et de les rendre opérationnelles. Notre défi dans les Conseils régionaux est bien de passer de l'idée au projet – ce qui n'est pas si simple – et de passer du projet à la réalisation. Ce passage à l'acte requiert un certain nombre de pré-requis. Ainsi, au terme de quatre années de pratique, il est aujourd'hui important de faire un retour sur notre démarche. Comment produire des politiques sans se compromettre par rapport à ses fondamentaux ? Nous parlerons de ces problématiques pendant ces deux journées.

MARIE-CHRISTINE BLANDIN

Sénatrice du Nord, ancienne Présidente de la région NPDC

Je renouvelle, après Jean-François, l'expression du plaisir de vous voir ici réunis. En 1992, par un jeu électoral stupéfiant, les Verts se sont retrouvés à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais, avec la main invisible d'une personne que vous allez entendre juste après moi. C'était la première fois que les Verts accédaient à la présidence d'une région. Mais avant même les accords électoraux de Dunkerque et Lille qui ont abouti à l'accession d'élus verts à des municipalités de la région, il convient de rappeler l'accord de 1977. En l'occurrence, des écologistes s'étaient présentés aux élections municipales de Lille et avaient obtenu 10 % des voix. Au lendemain de ces élections, ils négociaient non pas des postes, mais l'existence de la Maison de la Nature et de l'Environnement pour les associations, avec une liberté de fonctionnement et une aide aux moyens. Ce lieu a été une pépinière d'idées, d'initiatives et d'apprentissage du travail collectif. Les élus d'alors ont eu l'intelligence de respecter cet espace sans lui imposer d'administrateur, de direction, d'instrumentalisation ou de clientélisme. Il faut saluer le travail qui a été accompli.



Marie-Christine BLANDIN

Est-ce que rien n'aurait eu lieu s'il n'y avait pas eu cette présidence de région ? La réponse est non. Vous êtes la preuve vivante que, même s'il n'y avait pas eu cette présidence, les idées – comme le dit Edgar Morin – s'emparent des esprits à un moment donné de l'évolution des civilisations. Tout se serait passé, mais d'une autre façon.

J'aimerais citer quelques exemples de nos réalisations. La première est l'implantation de la ferme éolienne sur le littoral. Aujourd'hui, vous pouvez constater que les éoliennes sont présentes partout. De même, la cogénération fleurit. En matière d'environnement, on envisage aujourd'hui de mettre en place des corridors biologiques. Je rappelle qu'un élu au sein de cette institution, opposant radical et

adversaire de la première heure, en l'occurrence Jean-Louis Borloo, faisait partie d'un groupe qui avait distribué des tracts avec le texte suivant : « **la politique régionale ne peut pas se résumer en crapauducs** ». Aujourd'hui, il a beaucoup de peine à imposer des crapauducs du haut de son ministère ; c'est un juste retour des choses...

LES ITINÉRAIRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
VISITES ET COLLOQUES EN NORD-PAS DE CALAIS

ter

INTERMODALITÉ
TRANSPORTS
MOBILITÉ

ALIMENTATION
AGRICULTURE
SANTÉ

ÉNERGIES RENOUVELABLES
CHANGEMENT CLIMATIQUE
URBANISME DURABLE

SOLIDARITÉ
COOPÉRATION INTERNATIONALE
COMMERCE ÉQUITABLE

RÉGION
NORD
PAS DE CALAIS

On peut citer également la norme Haute Qualité Environnementale. Aujourd'hui, tout le monde l'utilise, même si elle s'applique plus ou moins bien. Par ailleurs, le dés-amiantage, initié ici en 1993, est désormais inscrit dans la loi depuis 1997. Le « Nord-Sud » que nous avons brandi comme un flambeau, avec 1 % des dépenses régionales consacrées à cet effort de solidarité, a été inscrit dans la loi en 1993. Quand je vois ce que vous accomplissez aujourd'hui dans ce domaine, je me dis que nous étions à l'époque des « **boy scouts** », certes initiant des contrats de société à société, mettant l'accent sur l'attention aux plus pauvres et le développement intégré, mais n'ayant pas forcément pensé à l'éducation à l'environnement, aux banques solidaires du Sud, etc. On pourrait aussi citer la compétence cinéma. Notre participation au film *Germinal* a suscité de vives réactions. Mais par la suite, la région a participé au financement de nombreux films comme **Le hussard sur le toit**, **Microcosmos** ou encore **Bienvenue chez les Ch'tis**.

J'aimerais aussi évoquer le moratoire signé avec nos partenaires socialistes sur les deux autoroutes les plus menaçantes. La première autoroute, celle du littoral, a hélas été mise en œuvre, Jean-Louis Bianco ayant argué qu'en tant que « socialiste de l'État », il pouvait passer outre l'accord signé avec les « socialistes du Nord ». En revanche, nous avons réussi à enrayer la construction de l'autoroute 1 bis et à promouvoir les autres modes de transport. Cette démarche a été soutenue par l'exécutif socialiste et vert sous la présidence de Daniel Percheron. J'espère que nous parviendrons à tenir sur ce point et à ne pas laisser bétonner notre région.

Mon accession à la présidence de la région n'a pas été de tout repos. En effet, contrairement à ce qu'il se passe maintenant, nous n'avions pas de majorité et nous n'avions pas l'article qui permet de passer par l'envoi de la formule de l'exécutif au préfet. De même, nous n'avions pas ce qui fait règle aujourd'hui, à savoir la prime majoritaire issue de la proportionnelle qui permet de tenir l'assemblée des conseils régionaux. Malgré cela, nous nous sommes battus et nous avons obtenu gain de cause.

Après cette expérience, j'aimerais vous faire passer un dernier message. À mon sens, ce sont le travail collectif et les croisements élus-militants et élus-population qui sont précieux. Il s'agit d'aller aux frontières du possible. Concernant nos institutions, il est vrai que nous sommes davantage axés sur les quartiers, l'intercommunalité, les régions et l'Europe. Mais nous ne pouvons pas négliger ce que promeuvent la ville, les départements et l'État. Face au changement global – d'une part la mondialisation des injustices, d'autre part le changement climatique et la pénurie énergétique et de biodiversité – qui se profile, notre enjeu est le suivant. Là où vous exercez le pouvoir, il ne faut pas contribuer à cette dégradation de la vie sur la planète. Soutenez les résistances, développez les innovations. Il convient également de protéger les populations en commençant par les plus démunis.



Michel AUTES

DANIEL PERCHERON

Président du Conseil régional NPDC

Chers élus, je vous souhaite la bienvenue à Lille. Vous représentez la « nationalisation » de votre influence à travers ce niveau de pertinence et de cohérence chaque jour un peu plus vérifié et affirmé qu'est le niveau de la région.

Je suis heureux de m'exprimer après Marie-Christine Blandin qui, par une nuit de 1992, a surgi dans le paysage politique national et européen et est apparue à la fois modeste et sûre d'elle. Je suis également heureux d'intervenir après Jean-François Caron, qui s'est exprimé comme un maire du bassin minier et qui est un passeur de légitimité incomparable. Il est un des symboles de l'alliance entre la social-démocratie et le mouvement écologique.

En 1992, nous avons inventé l'alliance si prometteuse « rose, verte et rouge ». Nous y avons mis, à juste titre, le prix qu'il fallait : une présidence dans la région qui était restée à gauche depuis toujours et qui avait vu naître le mouvement ouvrier.

Cette alliance a représenté une étape importante de notre histoire. Elle représente aussi pour moi une étape confiante de notre parcours historique. En effet, c'est ici, dans cette région où est né le mouvement ouvrier, que la grande question qui a divisé le mouvement ouvrier et le monde du travail se posait avec le plus d'acuité. Fallait-il prendre le raccourci de 1917 ? Fallait-il tourner la tête de manière unilatérale vers l'immense lueur qui s'élevait à l'Est ? Où fallait-il, avec l'incomparable Léon Blum, ne pas sacrifier la liberté à ce qui était l'illusion de la révolution et de l'économie dirigée ? Ici, dans le bassin minier, cette question s'est posée rue par rue, entreprise par entreprise, ville par ville. S'il est un endroit où le mouvement ouvrier a hésité et où la gauche a cherché son chemin, c'est bien le Nord-Pas-de-Calais. Je suis un minoritaire de François Mitterrand. Je n'ai comme simple mérite que d'avoir mis mes pas dans ceux d'un géant du socialisme français. Pour nous, la question de la légitimité de la gauche, de l'alliance conflictuelle de la gauche était primordiale. Dans l'élection de 1992, il y avait cette immense chance de desserrer l'étau, d'aller vers une alliance qui représentait l'avenir et qui était bien autre chose qu'un rapport de force. Ne perdez jamais de vue que nous avions, nous socialistes français, une chance sur dix de réussir le pari d'Epinay. Chez François Mitterrand, ce qui prévalait en 1971 et ce que nous avons eu tant de mal à conjuguer dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est le raisonnement suivant : les communistes sont « bons pour produire ; ils sont, avec la classe ouvrière, au cœur de la production et de la richesse de la Nation. Ils ont été « bons pour mourir ; ils étaient au cœur de la résistance de la Nation. Ils seront donc « bons pour gouverner avec nous ». C'est ce raisonnement qui s'est imposé, parce qu'il était tenu par tous les socialistes de France. Nous sommes ainsi devenus les premiers dans l'Union et nous avons eu la force d'entraîner la gauche au pouvoir.



Daniel PERCHERON

L'alliance avec les écologistes était une alliance complémentaire et non conflictuelle.

Elle se fonde sur l'idée que nous sommes persuadés que le capitalisme exploite l'homme et que vous êtes en mesure de démontrer que le capitalisme exploite la nature. Nous sommes sur le même versant du combat. Notre alliance annonçait ainsi cette France « rose, verte et rouge » des élections locales. Ces dernières ne sont pas des élections de

contre-pouvoirs ni des élections intermédiaires. Elles sont des élections de réels pouvoirs lorsque l'État le plus centralisé du monde va, timidement mais régulièrement, vers la décentralisation et ce modèle d'État-nation qu'il a tant de mal à apprivoiser.

Je remercie Marie d'avoir permis, pendant six ans, que cette expérience soit plus qu'une expérience, que cette alliance soit plus qu'une alliance de circonstance.

Lorsque vous êtes dans le Nord-Pas-de-Calais, dites-vous en quelque sorte que vous êtes en Allemagne de l'Est. Lorsque Helmut Kohl a décidé qu'un mark est-allemand était



Christophe ROSSIGNOL

égal à un mark allemand, il a non seulement réussi la réunification, mais aussi distribué en Allemagne de l'Est un pouvoir d'achat extraordinaire. Avec ce pouvoir d'achat, les Allemands de l'Est ont acheté à l'Ouest. Ainsi, l'économie de l'Allemagne de l'Est a disparu en trois ans. Ce qui s'est passé en Allemagne de l'Est en trois ans s'est déroulé dans le Nord-Pas-de-Calais en trente ans, avec une assistance de l'État bien plus faible que celle que l'Allemagne de l'Ouest a accordé aux Länder est-allemands et avec la force du marché. En une génération, l'économie de notre région est devenue obsolète. Aucune région n'a affronté et n'a eu à surmonter une telle situation : 220 000 emplois directs dans la mine liquidés en vingt ans ; 160 000 emplois dans le textile livrés à l'hémorragie des accords multifibres ; 100 000 emplois dans la sidérurgie et la métallurgie sacrifiés. Nous avons eu à réinventer notre économie. Nous avons vécu cette période, au niveau des collectivités locales, avec une intensité que vous pouvez difficilement imaginer. Cette mutation a été profondément

douloureuse. Nous avons vécu des moments extrêmement difficiles, mais nous sommes toujours aux commandes des grandes collectivités locales parce que nous avons la confiance de notre population ; parce que le contrat n'a pas été rompu et parce que nous avons joué ce rôle de bouclier mais aussi d'éclaireur.

Mon troisième point porte sur l'Europe. Dans le Nord-Pas-de-Calais, comment ne pas apprécier et célébrer la paix européenne ? Je rappelle simplement que notre région a été durement touchée par la première guerre mondiale. Nous avons cru fondamentalement dans l'Europe puissance. J'ai cru que l'État-providence transférerait un jour la force, la légitimité et la protection à une Europe-providence. Nous savons aujourd'hui que cela n'est pas vrai. Nous savons que cette Europe s'en remet au marché d'abord pour exister. Le miracle de la paix demeure, mais le budget représente 1 % de la richesse européenne. Une Europe continent qui prétend peser dans les affaires du monde lorsque son budget n'est que de 1 % de sa richesse est une Europe qui ne compte pas. Ainsi, dans le Nord-Pas-de-Calais, par exemple à Liévin, c'est à 80 % que nous avons dit non à ce Traité qui, au fond, prenait acte de la faiblesse de l'Europe. Cette Europe, nous la prenons pour ce qu'elle est, à savoir un rêve et une impuissance d'aujourd'hui. Cela étant, le Nord-Pas-de-Calais conserve beaucoup d'ambition dans le cadre de l'Europe. J'aimerais en citer quelques-unes. Une semble à portée de budget : elle consiste à devenir un **hub** de développement durable. Je pense que nous y parviendrons. Est-ce que ce **hub** nous apportera la richesse et la prospérité. Nous ne le savons pas, mais nous présentons que nous pouvons avoir cette connexion entre le **hub** et le développement économique de la région. Dans son dernier livre, Jacques Attali évoque l'idée séduisante selon laquelle chaque étape de la mondialisation est marquée par une

ville-cœur. Il ajoute que si l'Europe peut, à ce cœur de la mondialisation, opposer un autre cœur, alors il n'y a qu'un site en Europe en mesure de tenir ce rôle : celui de la voie à grande vitesse ferroviaire qui va de Londres à Calais, de Calais à Lille, de Lille à Bruxelles, de Bruxelles à Amsterdam et Cologne. Nous sommes très attentifs à cette vision de Jacques Attali.

C'est pourquoi nous regardons, sans nous révolter, le rêve insensé de la stratégie de Lisbonne. Si à Lisbonne et à Göteborg, on a déclaré que l'Europe devait être le continent du développement durable, on a aussi pris le pari de dire que l'Europe serait le continent le plus intelligent du monde et donc le plus compétitif et le plus riche. C'est un pari sur la force intelligente et lucide du marché et sur la convergence des États-nations vers l'intelligence collective. Pour le Nord-Pas-de-Calais, cette région qui est la plus « aidée » par l'Europe, il va s'agir d'appivoiser la stratégie de Lisbonne. Dans nos villes, où nous avons investi quatre milliards d'euros dans la renaissance urbaine, la stratégie de Lisbonne a les allures d'un mirage. Dire dans une ville minière ou textile, qui est en train de se réinventer douloureusement, que nous devons dépenser l'argent européen en fonction des critères de la stratégie de Lisbonne, est une aventure que nous allons essayer de maîtriser. Nous avons créé des fonds territoriaux pour lesquels, dossier après dossier, les élus, les universitaires et les entreprises devront conjuguer les fonds européens. Nous n'avons pas le choix. Malgré notre non massif au Traité, nous sommes la région de France la plus ouverte sur le monde. 33 % de notre PIB réside dans l'import-export, alors que les autres régions affichent au maximum un taux de 22 %. Nous sommes ouverts aux « courants d'air » de la mondialisation. Plus que jamais il nous appartient d'inventer les mini-régulations qui feront que notre région pourra retrouver le niveau de prospérité qu'elle a connu au début du siècle.

Dans son berceau, la social-démocratie a montré des signes de lucidité et de générosité qui justifient que dans tous les territoires de France, vous cheminiez avec elle dans la même direction. Après le film de Dany Boon, ce que nous voulions faire mais ne pouvions pas faire est désormais possible. En effet, nous allons désormais pouvoir parler non pas de la production des richesses, mais de l'attractivité de la région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce domaine, nous avons un retard considérable à rattraper, afin que le Nord-Pas-de-Calais soit enfin totalement réhabilité.



Conférence de Copenhague pour le climat

Quel rôle po les régions

GÉRARD LERAS, *Président du Groupe Vert au conseil régional Rhône-Alpes*



Gérard LERAS

Nous avons voulu placer ces deux journées sous le signe européen, en essayant de rester le plus concret possible. Cet après-midi, nous travaillerons sur les questions qui relèvent de l'ergonomie de l'élu, et en particulier de la place de l'élu régional devant la problématique de construction européenne. Les ateliers de demain seront également très majoritairement centrés sur la problématique européenne et le lien Région-Europe. Demain après-midi, en conclusion de ces deux journées, nous mettrons en lumière la Déclaration de Lille, qui porte la vision des élus verts des régions sur l'Europe et la construction européenne.

La première table ronde est consacrée à l'aspect climatique, dans l'optique du rendez-vous de Copenhague. Il nous semblait important de commencer par un rappel historique sur ce chantier. Puis, Morgane Creach nous parlera du contenu des débats politiques actuels en matière de problématique climatique.

ANDRÉE BUCHMANN, *conseillère régionale d'Alsace*

Notre table ronde est consacrée à la préparation de la conférence de Copenhague. Comment nous, en tant qu'élus de collectivité locale, pouvons nous accaparer cet événement et en faire un moyen de mobilisation sociale ? Il s'agit de faire en sorte que la conférence de Copenhague soit acceptable au niveau mondial et non une façon nouvelle du capitalisme de s'en sortir au détriment des plus démunis. En effet, il devient de plus



Table ronde

Andrée BUCHMANN

Présidente de l'Observatoire de l'Air, conseillère régionale d'Alsace ;

Gérard LERAS

Président du groupe Les Verts, Conseil régional Rhône-Alpes ;

Morgane CREACH

représentante du Réseau Action Climat de Copenhague

ur françaises?

en plus clair, à la fois pour les responsables politiques et économiques de notre pays mais aussi pour une bonne partie de la population, que l'écologie est fondamentalement sociale. Ce sont les couches de la population les plus démunies qui se rendent compte qu'il faut des représentants qui les défendent au fin fond des campagnes et des banlieues. Cette conférence sur le climat de Copenhague peut aussi être un moyen de discussion et de débat au sein des collectivités où nous siégeons.

La conférence de Copenhague en 2008 est appelée à être d'une ampleur comparable à celle de Kyoto. Cette dernière s'est tenue en 1997. À l'époque, Dominique Voynet était jeune ministre de l'Environnement et présente lors de cette négociation. Les Nations Unies ont adopté à cette occasion l'engagement de réduction de six gaz à effet de serre : le CO₂, le méthane, le HFC, le PFC, le protoxyde d'azote, l'hexafluorure de soufre. Pour la France, l'objectif fixé était de maintenir la production de ces gaz au niveau de 1990. La convention Climat se met en place selon trois mécanismes. Le premier, qui concerne les pays industrialisés, est celui des permis d'émission. Le second concerne les pays développés qui investissent en dehors de leurs frontières : il s'agit des mises en œuvre conjointes. Le troisième est le mécanisme de développement propre (MDP). Il concerne les investissements des pays développés dans les pays en voie de développement.

Svante Arrhenius, un scientifique suédois, a analysé le mécanisme de l'effet de serre en 1895. Les premières mesures systématiques de CO₂ remontent à 1957. En 1967, deux scientifiques, Syukuro Manabe et Richard Wetherald, ont mis en évidence le fait qu'il y avait une perspective de doublement de la concentration et une élévation de la

température de l'ordre de 2,5°C. En 1972 s'est tenue à Stockholm la première conférence des Nations Unies sur l'environnement. C'est là que le concept d'écodéveloppement a été mis en avant. La première conférence sur le climat a eu lieu en 1979. Le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a été fondé à la conférence de Toronto en 1998. En 1992 s'est tenu le Sommet de la Terre à Rio. À cette occasion l'accord-cadre sur les changements climatiques (Convention Climat) a été signée. La conférence de Kyoto s'est tenue en 1997. À cet égard, il convient de signaler que les États-Unis ont, dès 1992, refusé de signer l'ensemble des documents des Nations Unies au prétexte que le niveau de vie des Américains n'était pas négociable.

Les permis d'émission et le système d'échange sont en place en Europe depuis le 1er janvier 2005. En 2005, la rencontre de Montréal a été la première conférence de suivi des accords de Kyoto. La deuxième conférence de suivi de Kyoto s'est tenue à Nairobi en 2006 : à cette date, 156 pays avaient ratifié le protocole de Kyoto. Puis s'est tenue à Bali la troisième conférence de suivi de Kyoto. Lors de cette conférence, l'Australie a ratifié le protocole de Kyoto. À ce jour, il ne manque donc que la signature des États-Unis. À la fin 2008 se tiendra la quatrième conférence de suivi de Kyoto en Pologne. À la fin 2009 se tiendra la convention climat à Copenhague. Cette convention est très importante car elle sera le lieu de négociations sur la mise en œuvre entre 2009 et 2012.

MORGANE CREACH, Réseau Action Climat

Le réseau Action Climat a été fondé en 1996, un an avant le sommet de Kyoto, partant du constat que les ONG françaises n'étaient pas représentées sur la scène internationale. Il est constitué de 13 ONG nationales travaillant sur le thème du changement climatique et de l'énergie. Son ambition est d'agir auprès du Gouvernement et de parler d'une seule voix sur ces thématiques.

La convention cadre sur les changements climatiques, adoptée en 1992 et entrée en vigueur en 1994, est le fondement du régime international de lutte contre le changement climatique. Elle vise à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêchera toute perturbation dangereuse du climat. Elle repose sur un principe fondamental : la responsabilité commune mais différenciée. En l'occurrence, ce sont d'abord les pays industrialisés qui, par leur surconsommation d'énergie fossile, sont les premiers responsables. Pour atteindre l'objectif fixé par la convention, le protocole de Kyoto a imposé à 37 pays industrialisés de réduire globalement les émissions mondiales de 5 % (par rapport au niveau d'émission en 1990) entre 2008 et 2012.

En parallèle, des mécanismes de flexibilité ont été créés. Ils permettent, par exemple, à un pays qui dépasse son objectif de réduction de vendre ses quotas complémentaires à un pays qui éprouve des difficultés à atteindre son objectif. Ce mécanisme est une contrepartie à l'imposition d'objectifs chiffrés et juridiquement contraignants de réduction d'émissions. Il existe également des mécanismes de projet : un pays industrialisé peut réaliser sur le ter-



Andrée BUCHMANN et Morgane CREACH

ritoire d'un pays en développement un projet ayant deux objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays en voie de développement et contribuer à son développement durable. En contrepartie, le pays en voie de développement reçoit des crédits d'émission qu'il peut comptabiliser pour respecter son propre objectif. Le troisième mécanisme est identique à celui décrit précédemment, mais concerne deux pays industrialisés.

L'objectif fixé à Kyoto est une réduction de 5 % des émissions au niveau global. À partir de cette ambition, un objectif chiffré a été fixé pour chaque pays industrialisé. Ainsi, l'Europe doit diminuer de 8 % ses émissions entre 2008 et 2012. À l'inverse, la Russie s'est vu assigner un simple objectif de stabilisation de ses émissions.

Entre 1990 et 2005, les 37 pays industrialisés ont réduit seulement de 2,8 % leurs émissions. La situation est variable d'un pays à l'autre. Ainsi, le Canada a augmenté ses émissions de 25 % dans la période. L'Union Européenne a réussi à réduire de 1,5 % ses émissions. La France a réduit ses émissions de 1,6 %. On observe que les pays d'Europe de l'Est ont diminué de 35 % leurs émissions, alors que les autres pays industrialisés les ont augmentés de 11 %.

Quel constat peut-on tirer au terme de dix ans d'existence du protocole de Kyoto ?

Dans la lutte contre le changement climatique, le parent pauvre est l'adaptation au changement climatique et à ses impacts. On constate que les pays les moins responsables du problème souffrent le plus des impacts du changement climatique. En effet, ils ont moins de capacités que les autres à s'adapter aux impacts de ce changement. Ces derniers entravent leur développement et créent ce qu'on appelle le cercle vicieux du changement climatique.

À Kyoto, les pays industrialisés se sont également engagés à transférer des technologies et à aider les pays les plus pauvres à s'adapter aux impacts du changement climatique. Toutefois, on constate que l'aide dans ce domaine est insuffisante. L'un des enjeux de la conférence de Copenhague sera précisément d'augmenter l'aide en faveur de l'adaptation des pays en développement.

Lors de la conférence de Bali, les pays se sont mis d'accord sur une feuille de route, d'une durée de deux ans. Cette feuille de route a pour objectif qu'ici à la fin 2009, les parties s'accordent sur un nouvel accord international de lutte contre le changement climatique. À Bali, les pays se sont mis d'accord sur cette date butoir et sur deux voies parallèles de négociation : une pour tous les pays industrialisés, l'autre pour les pays en développement. Les pays industrialisés devront, sur deux ans, « **négoier des actions ou des engagements nationaux de réduction des émissions, en assurant la comparabilité des efforts entre eux et en tenant compte des circonstances nationales différentes** ». Quant aux pays en développement, ils devront « **négoier des actions nationales de réduction de leurs émissions, soutenues financièrement et technologiquement par les pays industrialisés d'une manière mesurable, vérifiable et dont on peut rendre compte** ». Ces deux ans de négociations portent sur quatre sujets essentiels : la réduction des émissions, l'adaptation au changement climatique, le transfert de technologies, les questions de financement.

Le nouvel accord qui verra le jour le 1er janvier 2013 comportera un mécanisme pour lutter contre la déforestation. Il convient de souligner que la déforestation représente 20 % des émissions mondiales de CO₂. Le nouvel accord comportera également une mention pour le respect des droits des peuples autochtones. Par ailleurs, le grand acquis de Bali est une décision sur la gouvernance du fonds pour l'adaptation. Le protocole de Kyoto a créé un fonds pour aider les pays les plus vulnérables à s'adapter aux

impacts du changement climatique. Ce fonds est alimenté par une taxe de 2 % sur le mécanisme de développement propre. Toutefois, jusqu'à Bali, les pays n'avaient pu se mettre d'accord sur la gouvernance de ce fonds. Les pays industrialisés estimaient que la gouvernance appartenait au Fonds pour l'Environnement Mondial ; les pays en développement s'opposaient à cette solution. Au final, à Bali, une structure **ad hoc** a été créée pour gérer ce fonds : il s'agit du Comité du Fonds pour l'Adaptation.

Quelles sont les faiblesses de la conférence de Bali ? La première est que la feuille de route porte sur la forme et non sur le fond. La deuxième est qu'il n'y a pas d'accord sur une vision commune. Tous les objectifs chiffrés ont été supprimés de la feuille de route, suite à la position de blocage affichée par les États-Unis. La troisième faiblesse est l'absence d'accord sur les solutions.

Les recommandations du Réseau Action Climat pour le nouvel accord de Copenhague sont les suivantes :

- * ne pas revenir sur le principal acquis de Kyoto, c'est-à-dire des objectifs chiffrés et juridiquement contraignants de réduction des émissions ;
- * l'ensemble des pays industrialisés doivent réduire leurs émissions au minimum de 30 % pour 2020 et de 80 % pour 2050 ;
- * l'année de référence doit rester 1990 ;
- * le réchauffement global de la planète ne doit pas dépasser 2° d'ici à la fin du siècle.
- * trouver d'autres sources de financement pérennes pour l'adaptation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement (entre 10 et 40 milliards d'euros par an) ;
- * différencier les engagements selon les pays.

Pour conclure, j'aimerais évoquer les processus parallèles de négociation qui se mettent en place et notamment le Major Economies Meeting. Ce dernier est une conférence lancée par l'administration Bush en septembre 2007, qui vise à « torpiller » le processus onusien de négociation et le cadre multilatéral des négociations. Cette conférence regroupe une quinzaine de pays. Nicolas Sarkozy a annoncé que Paris accueillerait la prochaine conférence du Major Economies Meeting. Il convient par ailleurs d'évoquer les initiatives de la Banque Mondiale, qui crée de nouveaux fonds afin de garder la main-mise sur les financements. Ces initiatives, là encore, sont destinées à « torpiller » les négociations internationales.

DE LA SALLE

Quelle est la part de responsabilité des activités humaines dans l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre ?

MORGANE CREACH

Lorsqu'on évoque le problème de l'effet de serre, on ne parle en fait que de l'effet de serre additionnel, c'est-à-dire celui dû aux activités humaines. Le problème soulevé aujourd'hui n'est pas l'effet de serre naturel, mais bien celui provoqué de manière additionnelle par les hommes. À cet égard, l'augmentation de la population mondiale est un réel motif d'inquiétude. Nous serons dix milliards en 2050 ; si nous conservons le même niveau de consommation d'énergie, la situation deviendra insoutenable.

JULIEN BERTHIER, Réseau Action Climat

Il est important d'avoir à l'esprit les questions d'échelle. Si l'on s'attache à parler des émissions dues aux activités anthropiques, elles sont vraiment minimes par rapport à tous les échanges au sein de la biosphère. Ainsi, les échanges naturels portent sur 350 gigatonnes de carbone, alors que les émissions anthropiques de gaz à effet de serre sont imputables à hauteur de 6 à 7 gigatonnes. Cependant, ces 6 à 7 gigatonnes sont responsables de l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre et ont des conséquences dramatiques mises en évidence notamment par le rapport du GIEC.

MORGANE CREACH

Tout à l'heure, j'ai précisé que le protocole de Kyoto concernait six gaz à effet de serre. Parmi ces six gaz, trois sont naturels (le CO₂, le protoxyde d'azote et le méthane) et trois sont complètement artificiels. Ces derniers sont beaucoup plus nocifs que le CO₂ par exemple.

JEAN-PIERRE GIROD, vice-président du conseil régional de Haute-Normandie

Au nom de l'ARF, j'ai siégé dans certains ateliers à la suite du Grenelle de l'Environnement. Nous avons pu travailler sur les agro-carburants. J'aimerais rappeler quelques chiffres sur ce sujet. Les agro-carburants ont coûté un milliard d'euros au contribuable sur l'année 2007. Sur 30 euros d'aide apportée par tonne d'agro-carburant, on ne sait justifier (dans la meilleure des hypothèses) que 5 euros au titre des économies en termes d'émissions de CO₂. Face à l'ampleur des problèmes du réchauffement climatique, nous devons



Jean-Pierre GIROD

choisir les bonnes voies et mettre l'argent là où il est le plus efficace. On constate que ce ne sont pas les agro-carburants qui nous apporteront les résultats les plus probants.

En tant que collectivités territoriales, nous sommes obligés d'adopter ces visions à horizon 2020 et 2050. C'est là où les choses se compliquent considérablement. Nous avons conscience qu'il faut privilégier la réduction de la consommation énergétique pour atteindre ces objectifs. Toutefois, en matière d'habitat, cela implique de passer rapidement à des bâtiments à énergie positive. En matière de transport, il s'agit à la fois de modifier les comportements mais aussi les réseaux de transport ferroviaire. Cela suppose de disposer de pôles d'échanges et des cadencements suffisants. Par exemple, le transport de 30 000 personnes par jour en Ile-de-France implique un doublement des sillons. Ces objectifs sont loin d'être faciles à atteindre. De plus, il est nécessaire d'agir rapidement, sachant que le délai de mise en œuvre en matière ferroviaire est de vingt ans. Par ailleurs, nous sommes aussi confrontés à une problématique de technologie en termes d'efficacité énergétique. En l'occurrence, les brevets développés par des entreprises sont systématiquement rachetés afin de tuer dans l'œuf toute concurrence. Comment créer, par fonds publics, des dispositifs qui permettent de faire émerger par exemple des éoliennes verticales ?

ANDRÉE BUCHMANN

L'enjeu industriel est effectivement fondamental. On peut d'ailleurs se demander si notre voyageur de commerce international, Nicolas Sarkozy, qui ne fait que vendre du nucléaire, n'est pas en train de « plomber » notre pays. En effet, le nucléaire est une industrie obsolète, dangereuse et onéreuse. Le risque est que les Américains s'emparent des énergies renouvelables et que la France accuse un retard insurmontable dans ce domaine.

DE LA SALLE

J'aimerais avoir des précisions sur la question des agro-carburants vue sous le prisme planétaire. Un fonds d'aide à la diminution de la déforestation a été créé alors que ce phénomène trouve son origine principale soit dans la production de soja, soit dans la production d'agro-carburants (huile de palme en Indonésie, cane à sucre en Amérique Latine, etc.). Il existe donc une véritable contradiction entre l'aide destinée à limiter la déforestation et le développement des agro-carburants. Cette contradiction est-elle mise en avant dans les négociations internationales ?

MORGANE CREACH

Cette contradiction a été soulevée par les ONG. Ces dernières sont virulentes à l'égard des agro-carburants, qu'ils soient développés en France ou dans les pays en développement avec les impacts que l'on connaît. Comme vous le soulignez, il est très hypocrite d'annoncer son engagement contre la déforestation et d'imposer en parallèle un objectif contraignant de 10 % (au minimum) d'énergies renouvelables dans les transports européens à l'horizon 2020. Malheureusement, cette contradiction soulevée par les ONG ne trouve pas d'écho. Il faut remettre en cause cet objectif de 10 %, qui n'est pas encore adopté mais qui sera soumis à l'Union Européenne au second semestre.

ERIC DURAND, conseiller régional de Franche-Comté

J'aimerais avoir votre point de vue sur la relation qui existe entre les objectifs fixés par les instances internationale et ceux de l'Europe. Par ailleurs, j'ai entendu un consultant spécialiste de l'énergie évoquer un facteur 7, alors qu'on évoque plus souvent un facteur 4.

MORGANE CREACH

L'Europe poursuit deux objectifs adoptés en mars 2007. Le premier est un objectif unilatéral de réduction de 20 % (par rapport à 1990) de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Le deuxième est un objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, à la condition qu'un accord global satisfaisant soit trouvé au niveau international. Cela sous-entend que les États-Unis ratifient le nouvel accord conclu à Copenhague et que les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil) contribuent davantage à la réduction. Le deuxième objectif est donc conditionné aux résultats de l'accord de Copenhague.

CATHERINE GREZE, Coordination des Verts Mondiaux

Je suis la représentante du parti vert européen à la Coordination des Verts Mondiaux. Je reviens sur les agro-carburants. Je ne suis pas une spécialiste en la matière. Cela étant, en tant qu'écologistes, nous avons la responsabilité d'adopter une vision mondiale. Or les agro-carburants sont une catastrophe à l'échelle de la planète. Ils menacent grave-

ment la biodiversité, mais aussi les droits de l'homme. Nous devons donc conduire une réflexion sur le sujet qui dépasse les simples chiffres d'efficacité du maïs ou du blé.

Je souhaite également annoncer que le deuxième congrès des Verts Mondiaux se tiendra à Sao Paulo les 3 et 4 mai et portera sur le changement climatique. L'ambition est de se pencher non pas simplement sur l'aspect environnemental du changement climatique, mais aussi de formuler des propositions notamment sur les champs économique et social.

MARC LIPINSKI, *vice-président du conseil régional Ile-de-France*

« Sauver la planète » est un slogan séduisant. Cela étant, d'un point de vue sémantique, il est quelque peu fallacieux. En effet, la planète peut se réchauffer de deux, quatre voire six degrés, elle continuera de vivre sa vie. En fait, c'est l'humanité qu'il faut sauver. Je me demande donc si l'on ne porte pas un message simplificateur et un peu erroné. Il faudrait peut-être mettre davantage l'accent sur la biodiversité, y compris l'espèce humaine.

Par ailleurs, il existe deux façons de lutter contre le réchauffement climatique. La première consiste à réduire les émissions. La seconde consiste à capter le carbone à la source. Que pensent les ONG de cette deuxième méthode ? Est-ce que cela a un sens de travailler sur cet axe de captation du carbone ?

MORGANE CREACH

Les personnes qui travaillent sur le changement climatique parlent uniquement du vivant. Ils parlent en particulier des êtres humains qui souffrent déjà des impacts du changement climatique. Le changement climatique, c'est d'abord un drame humain. Je vous rejoins donc totalement sur ce point.

JULIEN BERTHIER

La lutte pour la réduction des vulnérabilités des territoires face au changement climatique comporte deux volets principaux. Le premier est la réduction drastique des émissions. Le second est l'adaptation. Or lorsqu'on travaille sur l'adaptation, on travaille essentiellement pour le vivant, pour l'homme.

GÉRARD LERAS

Je travaille dans ma région sur les problèmes d'autonomie alimentaire des élevages, notamment dans l'optique de bâtir des alternatives aux OGM. Nous avons découvert, ces dernières années, que les pelouses alpines s'appauvrissaient et perdaient leurs capacités nutritives pour les troupeaux locaux. Ce phénomène, toutes proportions gardées, rejoint la problématique de l'avancée du désert en Afrique. Nous rencontrons également des problèmes en matière de stocks fourragés. Depuis sept ou huit ans, les années où nous parvenons à effectuer deux coupes de luzerne sont devenues exceptionnelles. Il s'agit bien d'un problème d'assèchement de la période estivale lié au réchauffement climatique. C'est une attaque de plus contre une agriculture de montagne très fragilisée.

MORGANE CREACH

Le captage des CO₂ est une option qui est venue sur la table des négociations et qui est désormais prédominante dans le débat. Cette méthode consiste à capter le CO₂ émis, le transporter par gazoduc et le stocker dans le sous-sol. Elle est mise en avant par les

industriels dans la mesure où elle ne remet pas en cause les matériels qu'ils utilisent et la consommation des énergies fossiles (notamment le charbon). Elle se développe partout. L'Europe est d'ailleurs en train de créer une réglementation sur ce sujet. Le premier objectif n'est donc pas de réduire les émissions de CO₂, mais bien de préserver la compétitivité des entreprises. En effet, les États-Unis ont déjà investi des milliards de dollars pour développer cette technologie. Or cette dernière sera utile principalement à la Chine, dans la mesure où ce pays possède les plus grandes réserves de charbon. Les États-Unis assurent donc à leurs entreprises un nouveau marché en Chine avec cette technologie et l'Europe ne veut pas en rester.

À l'heure actuelle, nous ne savons pas si cette technologie a un intérêt environnemental. Un rapport du GIEC indique qu'elle pourrait être efficace, à condition que le carbone soit stocké de manière durable (pendant des milliers d'années). Il faut savoir que même si l'on parvient à capter 85 % du CO₂ rejeté, on consomme 40 % d'énergie en plus avec les installations de captage et de stockage du CO₂. De plus, cette technologie ne pourra pas être mise en œuvre à l'échelle commerciale avant 2020.

DANIEL BEGUIN, *vice-président du conseil régional de Lorraine*

Les États-Unis apparaissent comme la pierre angulaire des négociations. J'ai été surpris par les chiffres de l'augmentation des émissions de ce pays. J'ai cru comprendre que des grands États et des grandes villes américaines s'étaient engagés fortement dans ce domaine. Avez-vous constaté une inflexion significative des émissions des États-Unis au cours des dernières années ? Par ailleurs, avez-vous analysé les programmes de Barack Obama et d'Hillary Clinton concernant la responsabilité des États-Unis et leurs engagements personnels dans le cadre des élections présidentielles ?

MORGANE CREACH

Nous travaillons actuellement sur les programmes des candidats aux élections américaines. Obama et Clinton ont le même objectif de réduction des émissions, à savoir 80 % de réduction à l'horizon 2050. En revanche, il est plus difficile d'obtenir des chiffres sur leurs objectifs respectifs à l'horizon 2020. En tout cas, les deux ont manifesté leur intention de s'engager sur des objectifs absolus de réduction des émissions. Concernant McCain, son objectif est une réduction de 30 % à l'horizon 2050, à la condition que les pays émergents s'engagent également.

Nous n'avons pas encore enregistré de baisse perceptible des émissions des États-Unis grâce à la mobilisation des États fédérés et des villes américaines. Cette démarche produira sans doute des effets, mais ne transparaît pas aujourd'hui dans les chiffres. Cet engagement issu de la base fait que la nouvelle administration ne pourra pas tenir la même position au sein des instances internationales que l'administration actuelle. Par ailleurs, j'aimerais souligner que l'administration Bush a servi à beaucoup d'États pour ne pas agir. Cette situation va changer.

JANICK MORICEAU, *vice-présidente du conseil régional de Bretagne*

Le 18 octobre aura lieu à Saint-Malo une rencontre internationale des régions engagées pour le développement durable. Il est important de souligner qu'en dehors des plans d'action climat, les régions peuvent aussi s'engager en matière de solidarité internationale sur cette thématique du développement durable.

Nous avons parlé des équilibres au niveau de la biosphère. Les océans jouent un rôle majeur dans ce domaine. Or les pollutions marines sont aujourd'hui importantes et perturbent fortement la vie planctonique. En outre, beaucoup de carbone est capté et risque d'être largué dans les océans. Il faut donc faire preuve d'une grande vigilance dans ce domaine.

DE LA SALLE

Je précise la nature de la rencontre de Saint-Malo. Une organisation mondiale s'est créée à l'initiative des régions du monde. Elle s'appelle nrg4SD et réunit des régions du Nord et du Sud. Elle est coprésidée par un homme et une femme. Différentes rencontres ont eu lieu au cours des années précédentes. Je vous incite à participer à cette rencontre de Saint-Malo et à encourager vos régions à s'y intéresser.

JEAN-YVES LE TURDU, conseiller régional de Poitou-Charente

On dissocie trop souvent la réduction des gaz à effet de serre et tout ce qui concerne l'après-pétrole et l'après-gaz. Or il existe manifestement une interaction entre les deux. Aujourd'hui, il faut une tonne de pétrole pour produire une tonne de betterave. Nous allons donc vers une révolution énergétique. La question est de savoir comment nous pourrions réduire la production de gaz à effet de serre avec cette contrainte énergétique. La deuxième question est de savoir comment nous allons opérer cette révolution dans nos modes de vie.

MORGANE CREACH

Les deux révolutions sont indissociables. Les questions de changement climatique sont sur le devant de la scène, mais sont toujours liées à la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Toutefois, il ne faut pas tomber dans le piège qui consiste à dire que les énergies fossiles n'existeront plus demain et que, par conséquent, il n'est pas nécessaire de mettre en place de politique climatique. En effet, l'épuisement des réserves de charbon n'est pas encore pour demain.

Concernant la révolution dans nos modes de vie, j'aurais tendance à citer le « scénario mégawatt ». Il s'agit d'abord de consommer moins et donc d'éviter tous les gaspillages (sobriété énergétique). La deuxième solution est l'amélioration de l'efficacité énergétique, à travers des technologies et des mesures qui permettent de gagner le même confort en utilisant moins d'énergie. La troisième solution est le recours aux énergies renouvelables. Ce sont ces trois solutions, utilisées ensemble, qui permettront de réaliser cette révolution climatique et énergétique.

Il vous appartient aussi, en tant qu'élus, de dénoncer l'incohérence de certaines mesures. À titre d'exemple, le développement de la climatisation en France est ahurissant, d'autant plus que notre pays a un climat tempéré. Aujourd'hui, tous les magasins, les restaurants, etc. sont climatisés. Il faut lutter contre ces mesures et soulever les incohérences. On peut également demander au Gouvernement de prendre des mesures telles que l'interdiction des lampes à incandescence.

DANIELLE AUROI, déléguée à l'Europe, collège exécutif des Verts

On oublie toujours de citer une énergie fossile, en l'occurrence l'énergie nucléaire. Je ne comprends pas pourquoi on n'intègre pas cette logique selon laquelle le nucléaire est une énergie fossile et non une énergie renouvelable.

MORGANE CREACH

Le RAC a justement publié récemment un guide intitulé « **Le nucléaire n'est pas une réponse au changement climatique** ». Il comporte au moins vingt arguments sur ce sujet. Cela étant, il est très difficile d'exister face à un gouvernement et des médias qui font croire que l'énergie nucléaire est propre car elle ne produit pas de gaz à effet de serre.

JULIEN BERTHIER

J'ajoute que le développement du nucléaire va à l'encontre du « scénario mégawatt » que vous a exposé Morgane [développement des énergies renouvelables, efficacité énergétique, réduction des consommations].

DANIEL BEGUIN

Je voudrais intervenir sur le bois. Il s'agit d'une fausse bonne idée dans la mesure où c'est une énergie renouvelable qui n'est pas inépuisable. Dans ma région, l'intérêt pour le bois fait que la pression sur cette ressource est de plus en plus grande. Cela amène inévitablement une décapitalisation rapide de nos massifs forestiers. Nous avons besoin, notamment pour la sauvegarde de la biodiversité forestière et de certaines espèces, de maintenir une forêt mélangée et étagée. Or la pression sur les massifs forestiers, qui est constante toute l'année, engendre une surexploitation de la forêt française, en particulier domaniale.

JEAN-PIERRE GIROD, *vice-président du conseil régional de Haute-Normandie*

Si le changement climatique a de graves conséquences, il a tout de même un avantage pour nos forêts. Nous avons ainsi gagné trois mètres cubes de production au cours des dernières années. De plus, je signale que la région Haute Normandie ne soutient que les poêles ou les chaudières à haut rendement, qui limitent la consommation de bois tout en produisant beaucoup plus de chaleur que les chaudières classiques.

Par ailleurs, il faut prendre conscience que la sobriété énergétique est la seule marge de manœuvre dont nous disposons pour atteindre les objectifs affichés.

En ce qui concerne l'uranium, chacun a conscience que les réserves sur notre planète ne sont plus que de soixante ans. Ce ne peut donc pas être une filière pérenne.

MICHEL VAMPOUILLE, *vice-président du conseil régional Ile-de-France*

Je voudrais évoquer les émissions de méthane. N'y a-t-il pas des opérations qui doivent être mises en œuvre plus rapidement que l'ensemble de la rénovation du patrimoine bâti ? Je pense en particulier à la récupération du méthane qui peut s'échapper des décharges ou des activités d'élevage.

Par ailleurs, j'ai lu que l'émission de CO₂ due notamment aux pratiques agricoles intensives avait un impact très important, quasiment équivalent à celui de la circulation automobile. La modification de nos pratiques agricoles, non seulement pour mieux nourrir la planète mais aussi pour maintenir le carbone dans le sol, paraît un enjeu très important.

JULIEN BERTHIER

Des initiatives ont été lancées dans certaines régions afin de récupérer le biogaz issu des déchets. Je pense à des centrales de méthanisation. Je rappelle que le méthane a un pouvoir de réchauffement vingt fois supérieur à celui du CO₂.

DE LA SALLE

Je suis sidéré par l'absence de politique et d'action publique concernant la méthanisation des déjections animales. Pourtant, les technologies existent aujourd'hui. On recense 4 000 installations de méthanisation à la ferme en Allemagne, contre seulement 4 en France. Cela fait partie des domaines où, en tant qu'élus régionaux, nous pouvons peser. Il s'agit à la fois de réduire l'émission de méthanes en tant que gaz à effet de serre, mais aussi d'améliorer le bilan énergétique et donc économique d'un certain nombre d'exploitations.

MORGANE CREACH

Il n'existe aucune politique digne de ce nom en matière d'agriculture et de changement climatique, alors même que l'agriculture représente 19 % des émissions nationales de gaz à effet de serre (contre 21 % pour l'industrie).



Jean-Pierre GIRAULT et Michèle LOUP

PHILIPPE CHESNEAU, *vice-président du conseil régional de PACA*

J'ai lu que la lutte contre les pollutions atmosphériques entraînait un éclaircissement de l'atmosphère, une plus grande transparence au rayonnement solaire et donc une accélération du réchauffement climatique.

MORGANE CREACH

Il s'agit d'une rétroaction négative de plus. Nous parlions tout à l'heure de cercle vicieux. À titre d'exemple, le permafrost, qui contient beaucoup de méthane, fond à cause du changement climatique. Ce phénomène entraîne une émission importante de méthane, qui est un gaz à effet de serre. Je ne connais pas précisément le cas particulier que vous avez évoqué, mais on observe de la même manière plusieurs phénomènes qui accélèrent le réchauffement.

JULIEN BERTHIER

Ce matin, nous avons évoqué les enjeux internationaux des négociations sur le climat. **Mais il ne faut pas oublier les volets d'action locaux.** Je rappelle que les collectivités territoriales françaises sont responsables d'environ 15 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. Si l'on prend en compte les compétences des collectivités territoriales en matière d'orientation du territoire (transport, urbanisme, etc.), leur responsabilité atteint alors 50 %. Le Grenelle de l'Environnement met en évidence le rôle des régions en matière de fédération des initiatives infrarégionales dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation des territoires. À cet égard, il convient de rappeler qu'en 2010, l'ensemble des régions devront avoir mis en place



La déclaration de Lille

Les propositions pour une nouvelle

JEAN VINCENT PLACE, *Président du groupe Verts au conseil régional Ile-de-France*

La région Ile-de-France traite différents sujets en lien avec l'Europe. Le premier, de nature technique, est celui des fonds structurels européens. À cet égard, nous sommes l'un des rares pays européens dont les fonds structurels européens sont gérés par l'État (à l'exception de l'Alsace). Par ailleurs, la plupart des régions disposent d'un bureau à Bruxelles. En parallèle, les régions exercent une action directe avec Bruxelles à travers notamment le lobbying. Il existe aussi des structures européennes assez méconnues telles que l'Association des Régions Périphériques ou encore le Congrès des Pouvoirs Locaux Européens.

Pour autant, la région Ile-de-France n'a pas une très forte relation avec les questions européennes. Peu d'élus s'y intéressent vraiment. De plus, l'institution elle-même est peu intégrée au niveau européen. Notre idée est de profiter de la présidence française de l'Union Européenne pour faire avancer nos propositions dans ce domaine.

Nous nous sommes attelés à rédiger une déclaration. Nous disposons de quelques éléments d'orientation. Mais nous souhaitons ouvrir un débat très large avec vous pour identifier les types de propositions qui pourraient être mises en avant sur la thématique de l'Europe des régions. À cet effet, un groupe de travail sera réuni afin d'établir une déclaration des élus régionaux verts dans la perspective de la présidence française. L'objectif est de médiatiser cette déclaration à la fin juin.



Table ronde

Jean Vincent PLACE, membre du Comité des Régions d'Europe, président du Groupe Verts au conseil régional Ile-de-France

Danielle AUROI, déléguée aux Affaires européennes, collègue exécutif, Les Verts

Hélène FLAUTRE, députée européenne

Erwan LECŒUR, sociologue

Arnold CASSOLA, député italien, ex-secrétaire général du Parti Vert Européen

françaises e présidence

DANIELLE AUROI

Deux échéances nous intéressent en tant qu'élus verts : la présidence française de l'Union Européenne à partir de juillet ; les élections européennes en 2009. La semaine prochaine, le Conseil du Parti Vert Européen se réunira à Ljubljana. À cette occasion sera fixé le projet politique commun de tous les partis verts européens dans la perspective des prochaines élections européennes.

Le sujet le plus immédiat est la présidence française de l'Union Européenne. Dans cette perspective, des documents d'orientation ont été rédigés sur quatre sujets importants : le nucléaire, l'immigration, la politique agricole commune et la politique de l'emploi en Europe. De cette manière, les Verts sont les premiers à exprimer des positions concrètes sur des thèmes qui nous identifient fortement. Par ailleurs, le Gouvernement français a prévu de décliner de façon décentralisée toute une série de thèmes à travers la France. Ne pourront participer aux débats sur ces thématiques que les élus. Il vous appartient donc, en tant qu'élus locaux, d'apporter la contradiction dans les différentes instances.

Je vous donne le calendrier de ces réunions :

- * 29 mars à Paris, croissance et emploi ;
- * 12 avril à Metz, défense et sécurité ;
- * 25 avril à La Réunion, cohésion, solidarité humaine et territoriale ;
- * 7 mai à Lille, éducation, culture et jeunesse ;

- * 22 mai à Toulouse, énergie et environnement ;
- * 7 juin à Tours, agriculture et développement durable ;
- * 13 juin à Marseille, migration et développement ;
- * 22 et 23 août à Nantes, université d'été de synthèse sur le thème « démocratie et avenir de l'Europe ».

Outre les quatre documents rédigés, les Verts ont prévu une conférence le 24 juin sur le thème « quelle politique économique verte pour l'Europe ? ». Par ailleurs, nous avons prévu de focaliser les journées d'été des Verts sur les enjeux européens. De plus, des journées d'été européennes des Verts auront lieu du 28 au 31 août à Francfort-sur-Oder. En outre, il est prévu de mettre en place des euro-pétitions sur le thème de la fiscalité écologique. Enfin, le 6 mai se tiendra un forum de l'ensemble de la gauche et des écologistes sur l'Europe.

En octobre 2008, le groupe des Verts européens réfléchira collectivement sur son plan d'action.

ERWAN LECŒUR



Erwan LECŒUR

Je vais essayer de vous présenter, sous une forme très résumée, une partie de l'étude que je viens de terminer et qui portait sur les élus régionaux écologistes. L'objectif était d'une part de comprendre ce qu'est le mandat local régional et, d'autre part, la relation des élus régionaux à l'Europe, qui est l'objet de cette discussion. L'étude a été menée par un questionnaire, qui a été envoyé aux élus régionaux verts et par des entretiens individuels. La moitié des élus régionaux verts, soit une petite centaine, ont répondu au questionnaire en ligne. Les réponses à ces questions, numérotées de 33 à 39, donnent des indications sur le degré de connaissance, mais aussi sur les pratiques vis-à-vis de l'Europe. En voici les principaux résultats.

À la question numérotée 33 : **Les institutions européennes que les élus régionaux connaissent le mieux** sont, dans l'ordre décroissant, le Parlement Européen (31), la Commission Européenne et le Comité des Régions ; à noter, 10 personnes (sur 96) répondent qu'elles n'en connaissent aucune.

Quelles sont les institutions que vous connaissez le mieux, au niveau européen ? (classer de 1 à 3)

	Base : 96	1	2	3
le Parlement européen	63	36	21	6
la Commission européenne	51	15	26	10
le Comité des Régions	31	9	8	14
le Conseil européen	14	0	1	13
Aucun-e	10	10	0	0
le Comité économique et social	4	1	1	2
COREPER	0	0	0	0

Deuxième question (n° 34) : **quelles institutions vous semblent les mieux placées pour un travail commun ?** La première citée est le Parlement Européen (48), suivi dans l'ordre décroissant du Comité des Régions, de la Commission Européenne, du Comité Economique et Social et du Conseil Européen.

Quelles institutions vous semblent les mieux placées, les plus intéressantes, pour un travail en commun entre votre Région et l'Europe ? (classer, de 1 à 3)				
		1	2	3
le Parlement européen	48	21	18	9
le Comité des régions	48	21	15	12
La Commission européenne	36	17	12	7
le Comité économique et social	12	2	5	5
le Conseil européen	7	0	1	6
Aucun-e	6	6	0	0
COREPER	1	0	1	0

De ces résultats, on conclut que les élus ne connaissent pas beaucoup le Comité des Régions, mais pensent qu'ils pourraient bien travailler avec lui.

Question 35 : **Quels sont les thèmes de travail sur lesquels vous avez déjà eu des liens avec une institution européenne ?** Le premier thème est l'environnement (27). La deuxième réponse la plus citée est « aucun de ceux-là ». Viennent ensuite l'agriculture, la coopération Nord-Sud, l'énergie, les déplacements et le transport, le développement économique, la culture, l'eau, etc.
De même, quand on demande sur quels thèmes pensez-vous que l'Europe pourrait être un partenaire utile ? (Q 36) Le premier thème est l'environnement (59). Viennent ensuite l'agriculture, l'énergie, les déplacements et transports et l'eau.

Vous, personnellement, sur quels thèmes avez-vous déjà eu des liens avec une institution européenne dans l'exercice de votre activité d' élu/e régional ?			
L'environnement	27	L'habitat, l'urbanisme	7
aucun de ceux-là	17	Les politiques sociales	7
L'agriculture	13	la lutte contre les discriminations	5
La coopération Nord-Sud	13	les services publics	5
L'énergie	12	l'accueil et l'intégration des migrants	4
Les déplacements, les transports	11	La gestion des déchets	3
Le développement économique	10	la santé	3
La culture	10	la fiscalité	2
L'eau	7		

Sur quels thèmes pensez-vous que l'Europe pourrait être un partenaire utile pour votre région ? (classer de 1 à 5)

		1	2	3	4	5
L'environnement	59	38	6	4	4	7
L'agriculture	42	6	21	7	7	1
L'énergie	38	4	11	10	8	5
Les déplacements, les transports	35	11	7	6	8	3
L'eau	30	4	5	10	6	5
La coopération Nord-Sud	18	1	1	7	2	7
Les politiques sociales	16	0	5	3	2	6
Le développement économique	14	1	3	4	6	0
L'accueil et l'intégration des migrants	12	0	3	5	1	3
La lutte contre les discriminations	11	2	2	1	3	3
La santé	9	0	0	2	0	7
Les services publics	9	0	2	2	3	2
La culture	8	2	0	2	1	3
L'habitat, l'urbanisme	7	0	0	0	6	1
La fiscalité	7	1	2	2	1	1
La gestion des déchets	6	0	0	1	1	4
Aucun de ceux-là	0	0	0	0	0	0

Nous avons ensuite demandé aux élus s'ils avaient connaissance de projets, d'événements ou d'initiatives menés par ces partenaires européens (Q 37). Des réponses obtenues, on constate que les élus connaissent d'abord les initiatives des députés écologistes, puis celles de SINOPE, du Parti Vert Européen. 17 personnes indiquent qu'ils n'ont pas connaissance de projets d'aucun de ces partenaires.

Avez-vous connaissance de projets, d'événements ou d'initiatives politiques qui vous concernent, vous intéressent, élaborés et menés par... ?

Les députés écologistes au PE	3
Sinople	32
Le Parti Vert européen	29
Aucun	17
Des élus régionaux d'autres pays membres de l'Union Européenne	10
D'autres instances au niveau européen (à préciser)	8
Les autres partis verts européens	4
D'autres élus des pays membres de l'Union Européenne	2

Question suivante (n°38) **Avez-vous déjà travaillé avec ces partenaires européens :** les eurodéputés de votre région, SINOPE, le groupe Vert Européen, le Parti Vert Européen ? 42 personnes répondent qu'ils n'ont travaillé avec aucun de ces partenaires. Sont cités ensuite, par ordre décroissant, les eurodéputés de votre région, SINOPE, le groupe Vert et enfin le Parti Vert Européen (seulement 2 réponses).

Avez-vous déjà travaillé avec ces partenaires, pour monter des projets sur l'Europe ?		
	Aucun	42
	Les eurodéputés de votre région	10
	Sinople	8
	Le groupe Vert au PE	7
	Le parti Vert européen	2

Et quand on demande, pour conclure : **souhaiteriez-vous être informés et mis à contribution sur les possibilités de travail avec ces partenaires ?** Le groupe Vert Européen arrive largement en tête (44 réponses « oui »). Puis viennent les eurodéputés de votre région, le Parti Vert Européen, les élus d'autres régions d'Europe (23 réponses « oui »), SINOPE. 7 personnes répondent « non », arguant qu'ils ne disposent pas du temps suffisant pour se consacrer à ce domaine. (Question 39).

Souhaiteriez-vous être informé et mis à contribution sur les possibilités de travail avec ces partenaires ?		
	Le groupe Vert au PE	44
	Les eurodéputés de votre région	36
	Le parti Vert européen	30
	Des élus d'autres régions d'Europe	23
	Sinople	16
	NON	7

Si l'on fait ensuite une rapide synthèse des entretiens menés (vingt trois entretiens d'une heure et demie, dont une dizaine de questions relatives à l'Europe), il apparaît d'abord que **l'Europe n'est connue que de certains élus régionaux**, soit parce qu'ils ont un secteur en charge pour lequel l'Europe est un interlocuteur privilégié, voire obligatoire, soit parce qu'ils ont eu eux-mêmes un investissement parallèle dans l'Europe.

Deuxièmement, on note **le sentiment d'un manque de relations claires avec les eurodéputés**. Les élus régionaux ont l'impression que les eurodéputés passent avant tout par le niveau national. En outre, les contenus des actions menées par le Comité des Régions vous est quasiment inconnu.

Troisième point : **pour l'ensemble des élus régionaux écologiques, il existe un idéal qui s'appelle l'Europe des régions**. Vous considérez que l'Europe et les régions sont les deux échelons les plus importants et qu'ils devraient donc être plus complémentaires. L'Europe est perçue par ces élu/es comme un lieu où les enjeux écologiques sont souvent en avance. Cela n'empêche pas qu'ils trouvent l'Europe lointaine, tech-

nocratique, complexe et lente. Ils la voient avant tout comme une cagnotte, sachant que les seuls contacts avec l'Europe portent souvent sur les fonds européens.

Les élus régionaux reprochent à l'Europe qu'elle ne soit pas fédérale, qu'elle ne soit pas assez présente dans les régions, ni assez exigeante pour les États eux-mêmes. Ils regrettent qu'elle ne fasse pas concrètement appliquer ses décisions. Ils considèrent, enfin, que l'Europe est trop libérale et productiviste, voire inféodée aux « lobbies libéraux ».

L'Europe est jugée également comme mal utilisée en France parce que les élus français portent trop peu d'intérêt à l'institution européenne. Pourtant, expliquent certains, mieux connaître l'Europe permettrait de mieux utiliser ses capacités d'aide aux politiques régionales écologistes.

Quelles sont les demandes exprimées pour la prochaine présidence française de l'Union ? Les élus répondent généralement en rappelant des revendications qui sont dans le programme des Verts ; mais surtout, ils considèrent en majorité que la présidence française n'est pas une opportunité mais plutôt un « risque » pour l'Europe et les politiques écologistes.

Quelles demandes pourriez-vous adresser, en tant qu'écologistes, pour que la relation à l'Europe fonctionne mieux ? Les élus répondent d'abord que le contenu du programme des Verts est suffisant. Certains répondent « plus d'Europe des régions » (c'est-à-dire plus de liens directs avec les régions et entre les régions), « des solutions européennes et non plus des solutions nationales » et « l'application du droit européen en France ». Enfin, si l'on demande quelles sont les revendications que vous adresseriez à l'Europe au moment de la présidence française ? Là encore, vous reprenez avant tout les revendications des Verts.

Vous êtes donc, en tant qu'élus écologistes, très pro-européens et très pro-régionaux. Vous allez jusqu'à dire qu'il faut supprimer d'autres niveaux de décision en France (le département, mais aussi l'Etat). En définitive, vos reproches ne s'adressent pas à l'Europe en tant qu'idéal, mais plutôt à la façon dont l'Europe ne se fait pas.

HÉLÈNE FLAUTRE, députée européenne

Je retrouve dans cette étude des reproches adressés à l'Europe (technocratie, éloignement, complexité) qui ne me surprennent pas. Je suis sûr que des enquêtes pourraient montrer le même type de préoccupations à l'égard des institutions dans lesquelles vous siégez.

Forts de ce constat, les députés européens ont décidé de créer le SINOPE. Ce dernier permet de mutualiser les moyens des députés européens français. Il élabore des documents synthétiques sur des grands sujets. L'enquête présentée me renforce dans l'idée de poursuivre notre travail avec le SINOPE.

J'ai souvenir de la création d'une Commission Europe au sein d'un Conseil régional. Je ne sais pas si cette structure existe toujours. Mais cela me paraît une piste intéressante. Il s'agirait de promouvoir dans les Conseils régionaux des commissions *ad hoc* où les députés européens et les conseillers régionaux verts pourraient discuter des enjeux et des politiques européennes.



Hélène FLAUTRE

Parfois, on observe un regain d'intérêt pour des questions européennes. Nous avons tous en mémoire la question du référendum. Mais l'on peut aussi citer la directive Service, la directive Reach, le débat sur les OGM à l'Assemblée Nationale, etc. On note ainsi qu'une affaire européenne crée un moment politique mobilisateur pour les élus et les militants lorsqu'une proposition de législation européenne est directement lisible en termes d'impact, notamment dans la société civile et auprès des ONG. La mobilisation des ONG et des syndicats provoquent un moment politique intéressant dans lequel nous pouvons intervenir. Ainsi, nous devons essayer de faire de la présidence française un moment politique mobilisateur sur les questions européennes en France.

Il ne faut pas oublier que la présidence française sera marquée par un paquet législatif conséquent sur l'énergie et le climat.

Les enjeux sont majeurs. Nous pouvons construire un moment politique mobilisateur sur ce sujet, d'autant que la France s'inscrit dans la continuité du Grenelle de l'Environnement. Je rappelle que beaucoup de conclusions du Grenelle de l'Environnement appelaient des décisions européennes. La présidence française de l'Union est vrai-

ment le moment de les mettre en avant. Nous allons d'ailleurs pouvoir mettre en contradiction les propos de Nicolas Sarkozy et ses actes. Par ailleurs, la présidence française a annoncé un paquet « défense européenne-politique étrangère de l'Europe » à la veille de la mise en œuvre du traité de Lisbonne. C'est aussi un moment très intéressant. La présidence française a aussi annoncé un paquet « asile-immigration ». Là aussi, nous pouvons mobiliser et faire avancer nos propositions.

Il reste encore des points d'interrogation. La présidence française arrive après une présidence slovène très faible. On note donc à la fois une grosse attente, mais aussi un énorme soupçon à l'égard de Sarkozy. En effet, ce dernier a plutôt donné l'image d'un homme favorisant les intérêts franco-français, plutôt souverainiste, opportuniste et récupérateur (notamment à l'occasion de l'épisode des infirmières bulgares en Lybie). Il a déjà beaucoup agacé en Europe. La vente de centrales nucléaires à tous les pays de la Méditerranée est considérée comme une provocation insupportable. La décision unilatérale de la France d'aller renforcer les moyens de l'OTAN en Afghanistan est aussi un exemple d'acte qui ne rassure pas nos partenaires. Derrière les déclarations souverainistes de Sarkozy, inspirées de Guaino, le secrétaire d'État aux Affaires Européennes Jean-Pierre Jouyet essaye de renouer les liens avec nos partenaires de l'Union. À titre d'exemple, l'Union de la Méditerranée n'a plus rien à voir avec ce que proposait Sarkozy : elle est désormais pleinement intégrée dans la politique européenne du processus de Barcelone. Il existe donc au sein des autorités françaises deux perspectives européennes. Cette situation créera sans doute des perturbations.

Nous devons discuter de ces questions ensemble. J'insiste sur le mot « ensemble ». Or aujourd'hui les conseillers régionaux sont en train d'élaborer dix priorités pour la présidence française alors que les députés européens ne sont pas au courant. De leur côté, SINOPLE, les députés européens et les députés français travaillent sur un document reprenant les dix priorités de la présidence française et sur des documents thématiques fouillés. Le premier exercice consiste donc à travailler en complète coopération, afin que les documents soient issus d'une production commune, deviennent référents et servent pendant toute la présidence française. Je précise qu'il ne s'agit pas de résumer le projet des Verts pour l'Europe. Il s'agit de faire de ces six mois de présidence française un moment politique intéressant pour le mouvement des Verts et surtout pour les perspectives qu'ils portent.

Notre objectif est bien de renforcer la coopération et la réflexion en commun avec SINOPLE et les parlementaires européens.

ARNOLD CASSOLA, député italien

Actuellement, les grands pays de l'Union Européenne sont conduits par quatre dirigeants multilatéralistes (Zapatero, Prodi, Merkel et Tusk) et deux dirigeants souverainistes (Sarkozy, Brown). Mais le risque est grand que Monsieur Berlusconi devienne à nouveau premier ministre de l'Italie et que les forces s'équilibrent ainsi entre souverainistes et multilatéralistes. La responsabilité de ce retour de Berlusconi aux affaires tient notamment à l'arrogance du chef du nouveau parti démocrate italien, en l'occurrence Walter Veltroni. Ce nouveau parti regroupe des anciens chrétiens-démocrates et des ex-communistes. Il n'a pas réellement de caractère signifiant : il essaye de faire plaisir à la gauche et à la droite, au gré des opportunités. Malheureusement, ce parti a définitivement tué toutes les possibilités d'un rassemblement de centre-gauche en Italie, considérant qu'il était auto-suffisant. Je crois que ce type d'arrogance existe aussi en France. Les Verts connaissent l'attitude de certains grands partis qui se croient trop grands pour travailler avec les petits partis, sauf lorsqu'ils en ont besoin.

Dans ce contexte, Berlusconi et Veltroni s'unissent contre les petits partis et mettent en avant la théorie du vote utile. Toute la campagne électorale s'est ainsi axée sur la nécessité de voter pour les « grands » partis, de façon à assurer la stabilité politique du pays. On voit même Veltroni demander à ceux qui ne souhaitent pas voter pour lui de voter pour Berlusconi, et inversement.

Les Verts s'inscrivent dans un rassemblement avec des partis de gauche, qui s'appelle la Sinistra-Arcobaleno (Gauche Arc-en-ciel). Il s'agit probablement de l'unique coalition italienne qui soutienne vraiment des valeurs de gauche et écologistes.



Arnold CASSOLA

J'aimerais évoquer à présent la présidence française de l'Union Européenne. Je tiens à souligner qu'il y a vraiment de l'espace pour les Verts. Je mentionne deux exemples. La première est la question de l'Union de la Méditerranée. On peut s'interroger sur une présidence française de l'Union, assurée par Sarkozy, en charge d'élaborer une réglementation en matière d'immigration. S'ajoute le risque que Berlusconi accède au pouvoir et épaulé Sarkozy dans son dessein. S'imposerait alors une vision répressive et non humanitaire de l'immigration. Les Verts français et européens doivent travailler sur ce sujet et disposent d'un espace conséquent pour agir. Quand on parle d'immigration,

on ne peut pas mettre de côté la question de l'aide au développement. Une autre thématique importante pour les Verts est le changement climatique. Ce dernier devient une des premières motivations de l'émigration. Quelle est la position de Sarkozy sur l'aide au développement et la lutte contre le changement climatique ? La seule position que j'ai constatée de sa part est celle d'un homme d'affaires payé par le lobby nucléaire. Monsieur Sarkozy vend du nucléaire au Maroc, en Lybie, en Albanie, etc. Ce n'est pas raisonnable. Premièrement, nous connaissons très bien les problèmes engendrés par la production de déchets nucléaires. Deuxièmement, nous savons que les réserves d'uranium seront épuisées dans quarante ans. Troisièmement, l'Afrique dispose d'une source d'énergie considérable : le Sahara et la production d'énergie photovoltaïque. Il a

ainsi été démontré qu'avec seulement 1 % des déserts du monde, on pouvait produire toute l'énergie nécessaire sur la planète. C'est cet argument que nous pouvons mettre en avant dans le débat sur l'économie euro-méditerranéenne.

Pour conclure les Verts doivent se mobiliser pour proposer des solutions alternatives aux politiques que Monsieur Sarkozy proposera sous la présidence française de l'Union.



Jean-Vincent PLACÉ

DANIEL BEGUIN

Un dossier très important n'a pas été évoqué. Il s'agit de l'évaluation à mi-chemin de la politique agricole commune. On observe d'un côté l'augmentation, quasi-inéluctable, du prix des céréales et d'un autre la possibilité offerte de récupérer des crédits de la PAC et de les réorienter vers des modes d'agriculture plus respectueux de l'environnement. Cela devrait être une de nos priorités.

DE LA SALLE

Je suis étonnée que vous n'ayez pas parlé de la nouvelle programmation. Actuellement, chaque région construit ses projets opérationnels (PO). Or je pense qu'il existe une méconnaissance des élus sur ce thème.

Par ailleurs, vous avez oublié de mentionner un autre danger en matière de nucléaire : la tectonique des plaques. Je ne pense pas que l'implantation de centrales dans des zones méditerranéennes, où une forte activité sismique est enregistrée, soit une bonne idée.

ARNOLD CASSOLA

Vous avez raison. C'est un autre argument qui va à l'encontre du développement du nucléaire. Par ailleurs, je constate que le nucléaire bénéficie de subventions d'État. Donnons plutôt ces aides d'État à l'industrie photovoltaïque ou éolienne !

DE LA SALLE

L'Europe, ce n'est pas seulement l'environnement. C'est aussi l'Europe sociale. Nous pourrions profiter de la présidence française pour que les Verts promeuvent la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Cette charte s'adresse à toutes les collectivités territoriales. Une dizaine de régions françaises l'ont déjà signée. Dans les deux ans suivant la signature de la Charte, des plans d'action doivent être élaborés pour promouvoir cette égalité dans toutes les politiques. J'estime que notre parti ne prend pas assez en compte cette problématique. Or il n'y aura pas de démocratie sans participation commune des femmes et des hommes à la prise de décision.

DOMINIQUE RONGA, *vice-présidente du conseil régional de Lorraine*

La région Lorraine a trois frontières avec des voisins européens. Le travail transfrontalier est donc fondamental pour nous. Nous sommes d'ailleurs la seule région à s'être engagée à travers les EURES. Or ces mini-régions que sont les zones transfrontalières sont des laboratoires européens de tentative d'harmonisation de la législation sociale. Il serait pertinent qu'une réflexion sur ce thème soit engagée par les Verts. Je précise que les EURES sont une institution financée par la Commission Européenne pour les travailleurs transfrontaliers.

JACQUES COCHY, conseiller régional des Pays de la Loire

Je représente ma région dans deux organismes européens, en l'occurrence l'association des régions d'Europe sur les produits d'origine et sur la viticulture. Nous exerçons notamment une action de lobbying vis-à-vis de la Commission Européenne. Or je constate que ces organismes souffrent d'une faible participation des élus verts. À l'occasion des prochaines élections, il serait peut-être judicieux de renforcer notre participation dans ces organismes.

Par ailleurs, nous avons tous fait en sorte que nos régions adhèrent à la Charte de Florence sur les OGM. Toutefois, le danger serait qu'on en fasse une association composée uniquement d'élus écologistes. Il faut savoir aussi ouvrir ce type d'association à d'autres sensibilités.

PATRICK COTREL, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire

Je reviens sur le travail transfrontalier. Dans notre région, les conditions d'emploi de la main-d'œuvre étrangère sur un chantier défraient régulièrement la chronique. Des métallurgistes grecs sont actuellement en grève de la faim pour dénoncer leurs conditions de travail et surtout de rémunération.

JANICK MORRISSEAU

Notre niveau d'implication dépend aussi de celui des présidents de région et des sujets à traiter. Pour ma part, je consacre un cinquième de mon temps à des relations interrégionales. Il est un sujet qu'il me semblerait important de traiter : le sujet maritime. Un Livre Vert sur les politiques maritimes européennes vient d'être publié. Le Livre Bleu est en cours de rédaction. Ce sujet touche différentes thématiques comme le social (la majorité des travailleurs de la mer ont des conditions de travail bien inférieures à celles du droit commun), l'environnement, la biodiversité, la pêche, etc.

PHILIPPE HERVIEU, vice-président du conseil régional de Bourgogne

Nous n'avons pas beaucoup parlé d'économie. Or cela fait partie des sujets que nous devons porter. Nous devons travailler sur la question de l'indépendance de la banque centrale. Nous devons penser aussi à l'éco-fiscalité.

Par ailleurs, nous travaillons actuellement sur les sociétés d'intérêt général. Il faut savoir que la notion d'entreprise sociale n'est pas du tout reconnue au niveau européen. Cela va notamment poser un problème pour toutes les entreprises sociales en France (mutuelles, banques, etc.) qui, si les statuts de l'entreprise sociale tels qu'ils seraient définis en Europe sont adoptés, ne pourraient plus travailler qu'à l'échelle de la France.

DE LA SALLE

Je rappelle que l'ARF comporte une commission Europe. Or trop peu d'élus verts participent à cette commission.

Par ailleurs, je voudrais poser une question à notre invité italien. Avez-vous constaté dans votre pays la même omerta qu'en France sur le nucléaire ?

ARNOLD CASSOLA

Le lobby nucléaire est très puissant en Italie. Ainsi, le nouveau parti démocrate de Veltroni, qui est censé être de gauche, s'est déclaré en faveur du nucléaire.

JEAN VINCENT PLACE

Je suis un peu désolé que le Comité des Régions ait aussi peu d'écho. Cette institution, qui représente les régions auprès du Parlement Européen et de la Commission Européenne, existe seulement depuis 1994. Elle compte 344 membres, dont un seul élu vert : moi, en l'occurrence.

Pour conclure, j'invite tous les élus à s'investir dans les questions européennes. Il faut participer aux organismes, associations ou institutions européennes. Investissez-vous dans les questions européennes !





Ergonomie de

JEAN-FRANÇOIS CARON, *Président du groupe Les Verts du conseil régional Ile-de-France*

Beaucoup se sont interrogés à la lecture du titre de la table ronde, et en particulier à propos du terme « ergonomie ». J'en suis le premier responsable. J'ai un diplôme d'ergonome et j'ai toujours été intéressé par la question des conditions de travail et des conditions de la productivité. Le jour où l'on devient élu, la question de l'ergonomie de l'élu disparaît. Il va de soi que l'élu sera performant, épanoui, à l'aise, bien dans sa peau. Or cela ne coule pas de source. Un certain nombre de difficultés se posent. Quel est le travail de l'élu ? Vous constaterez que la réponse n'est pas si simple. Deuxième question : comment conduire ce travail d'élu ? Comment être efficient et efficace, sans souffrance ? Or de par mon expérience, je peux affirmer qu'il y a beaucoup de souffrance chez les élus, même s'il y a aussi beaucoup de plaisir, ce qui fait tout le paradoxe de la fonction.

Qu'est-ce qu'être un bon élu ? De prime abord, je dois avouer que nous n'avons pas la réponse. Nous sommes là pour essayer de poser des questions, de regarder comment on peut traiter le sujet. Nous avons des pistes de réponse. Mais avant tout, je suis fier que les Verts se posent cette question. C'est un signe de maturité.

Une des difficultés majeures est que nous sommes en situation d'élu mais voulons tous rester peu ou prou des militants. Comment d'un côté produire des politiques publiques, de l'autre être militant et comment articuler les deux ? Qu'est-ce qui va nous amener de l'idée au projet ? Comment passer du projet à la production de politiques publiques ? Pour répondre à ces questions, il n'existe malheureusement pas de modèle ni de référentiel. Nous voulons donc essayer, au cours de cette table ronde, de les traiter notamment à partir de vos réponses à l'enquête menée par Erwan Lecoeur.



Table ronde

Jean-François CARON

président du groupe Les Verts, conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Francine GUILLAUME

conseillère régionale Ile-de-France

Erwan LECŒUR

sociologue.

l'élu/e : acte 4

ERWAN LECŒUR

Beaucoup se sont interrogés à la lecture du titre de la table ronde, et en particulier à propos Il s'agit de la même étude que celle présentée tout à l'heure. Je rappelle qu'une étude sur les élus régionaux écologistes a déjà été menée en France en 1994-1995, qui a donné lieu à la publication d'un livre intitulé L'écologie au pouvoir. L'objectif que je m'étais fixé au départ était, d'une part, de refaire l'étude de 1992-95, et d'autre part, d'y ajouter des questions sur le ressenti vis-à-vis du mandat. À ce jour, nous avons reçu 85 réponses pour un total de 170 élus régionaux écologistes. L'étude a porté sur trois aspects principaux : l'élu et sa situation, la façon dont il perçoit son activité et les rapports à l'Europe (sujet évoqué précédemment). Je vais passer en revue rapidement quelques réponses au questionnaire général.

Sur 83 répondants, 30 exercent un autre mandat électif et 53 n'ont pas d'autre mandat électif. 37 ont exercé dans le passé un mandat électif (dont 24 anciens conseillers régionaux) ; une majorité des élus a conservé une activité professionnelle, en général à temps réduit.

Avez-vous conservé une activité professionnelle à côté ?

Oui

Non

50

31

Nb : 81 réponses

On note que seuls 3 répondants se déclarent être « hors de la majorité » ; 64 déclarent qu'ils sont « dans la majorité, mais critiques » à son égard.

Vous diriez de votre situation, en tant qu'élu/e que vous êtes plutôt... ?			
	Très proche de la majorité	Dans la majorité, mais critique	Hors de la majorité
	14	64	3

Pour vous, qu'est-ce qu'être élu ? À cette question, la première réponse est « la meilleure façon de changer les choses » [49]. La deuxième réponse est « une façon de poursuivre un engagement local ». La troisième réponse est « une opportunité qui s'est présentée » [39]. La quatrième réponse est « une nécessité pour des questions internes au parti » [32].

Pour vous, quand vous avez décidé de vous présenter, être élu/e régional, c'était surtout (classer, de 1 à 3) :					
	ordre de réponse:	total	1	2	3
La meilleure façon de changer les choses		49	21	22	6
Une façon de poursuivre un engagement local		48	12	21	15
Une opportunité qui s'est présentée		39	10	12	17
Une nécessité, pour des questions internes au parti		32	11	8	13
Une envie forte, depuis longtemps		21	8	6	7
Une idée de vos ami-es, qui vous l'ont proposé		18	10	3	5
Une possibilité, mais sans plus		11	3	1	7

Pour vous, aujourd'hui, c'est quoi être élu ? À cette question, la première réponse est « défendre une vision écologiste des politiques régionales », la deuxième réponse est « défendre le mandat confié par les militants [41], la troisième réponse est « défendre les projets contenus dans l'accord avec une majorité », la quatrième réponse est « défendre le programme du parti auquel on appartient » ; enfin, loin derrière, on trouve la réponse « défendre les intérêts de certaines catégories de personnes peu représentées » [19]. On note que la réponse « défendre la région et ses intérêts » recueille tout de même 28 citations.

Etre élu régional, c'est d'abord pour vous « une façon de faire vivre vos idées ». Vous considérez en outre que la région est « le meilleur niveau pour changer les choses » [48 réponses].

Être élu régional écologique, c'est surtout pour vous « un travail de groupe entre élus écologistes » [58], « un travail en lien avec des collaborateurs et des salariés » ; est cité en troisième position « un travail en lien avec les militants » et, en quatrième position, « un travail de groupe avec les autres élus de la majorité ». On note que pour 24 répondants, c'est « un travail solitaire ».

Pour vous, être élu régional, c'est surtout « faire connaître les idées des écologistes » [61], « un bon apprentissage sur le fond des dossiers [56], « un bon apprentissage de la vie politique » [52], « une bonne expérience sur le plan personnel ». Très peu répondent qu'il s'agit d'une « bonne expérience sur le plan professionnel ».

Pour vous, aujourd'hui, être élu/e régional, c'est d'abord...				
	total	1	2	3
Défendre une vision écologiste des politiques régionales	69	52	8	9
Défendre le mandat que vous ont confié les militants	41	5	19	17
Défendre les projets contenus dans l'accord avec une majorité	33	4	17	12
Défendre le programme du parti auquel vous appartenez	32	7	13	12
Défendre la région et ses intérêts	28	5	11	12
Défendre les intérêts de certaines catégories de personnes peu représentées	19	4	5	10

Votre activité vous fait percevoir aujourd'hui votre parti de façon « identique » pour la moitié des répondants, « meilleure » pour un quart et « moins bonne » pour un autre quart.

Sur quels points diriez-vous que votre mandat est le plus positif ? (Tableau 25) Les réponses données sont, dans l'ordre décroissant, « l'influence que vous avez eu sur la majorité et la politique de la région » [55], « le fait d'avoir porté et mené au bout des dossiers importants » [51], « le fait d'avoir construit un rapport de force » [36], « le fait d'avoir prouvé vos compétences en tant qu'élu » [27], « le fait d'être au courant de ce qui se fait dans la région » [25], « le fait d'avoir empêché d'aboutir des décisions contraires à vos idées » [23].

Sur quels points diriez-vous que votre mandat est le plus positif ? ...				
	total	1	2	3
L'influence que vous avez sur la majorité et la politique de la région	55	20	21	14
Le fait d'avoir porté et mené au bout des dossiers importants	51	26	17	8
Le fait d'avoir construit un rapport de force au niveau régional	36	14	7	15
Le fait d'avoir prouvé vos compétences en tant qu'élu/e	27	1	15	11
Le fait d'être au courant de ce que se fait dans la région	25	8	9	8
Le fait d'avoir empêché d'aboutir des décisions contraires à vos idées	23	6	3	14

Sur quels points diriez-vous que votre mandat est le plus décevant ? (Tableau 26) Les réponses données sont, dans l'ordre décroissant, « le fait de ne pas avoir empêché d'aboutir des décisions contraires à vos idées », « le fait de ne pas avoir construit un rapport de force », « l'influence que vous avez eu sur la majorité et la politique de la région » et enfin « le fait d'avoir prouvé vos compétences en tant qu'élu ».

Sur quels points diriez-vous que votre mandat est le plus décevant ?

	total	1	2	3
Le fait d'avoir empêché d'aboutir des décisions contraires à vos idées	41	19	11	11
Le fait d'avoir construit un rapport de force au niveau régional	34	15	8	11
L'influence que vous avez sur la majorité et la politique de la région	31	12	13	6
Le fait d'être au courant de ce qui se fait dans la région	27	8	8	11
Le fait d'avoir porté et mené au bout des dossiers importants	26	7	12	7
Le fait d'avoir prouvé vos compétences en tant qu' élu/e	16	2	8	6

Dans votre activité d' élu, par rapport à vos attentes, vous vous diriez plutôt aujourd'hui très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait, pas du tout satisfait ? Seules deux personnes répondent qu'elles ne sont pas du tout satisfaites : 17 personnes se déclarent « pas très satisfaites », 47 sont « assez satisfaites » et 10 « très satisfaites ». Cela étant, il apparaît aussi – par les entretiens individuels — que beaucoup plus d'élus ne sont pas satisfaits et vont même ne pas se représenter, pour des raisons personnelles.

Aujourd'hui, avec qui entretenez-vous les meilleures relations au sein du Conseil Régional ? La majorité (58) répond « avec les élus écologistes du Conseil ». Arrive ensuite la réponse « avec les salariés de la Région avec qui je travaille ». De l'analyse de ces réponses, j'arrive à la conclusion que vous voulez avant tout rester entre vous, avec vos collègues élus écologistes et les salariés. En effet, les réponses « avec les militants écologistes locaux », « avec les responsables d'association », « avec certains élus de la majorité du Conseil régional » sont beaucoup moins citées.

Aujourd'hui, vous diriez que le mandat de conseiller régional est une activité qui vous convient « très bien », « assez bien », « pas très bien » ou « pas du tout » ? Aucune personne ne répond « pas du tout ».

Aujourd'hui, vous diriez de vous, personnellement, que le mandat de conseiller régional, c'est plutôt une activité qui vous convient...

	Très bien	Assez bien	Pas très bien	Pas du tout
	29	40	5	0

J'en viens à quelques observations générales, issues de l'analyse des entretiens individuels réalisés. Premièrement, vous vous considérez avant tout comme des élus défenseurs et pionniers de la Région. À longueur d'entretien, vous dites que les autres élus ne sont pas présents, pas compétents, quasiment incapables de faire quoi que ce soit.

Deuxièmement, vous vivez votre mandat comme « une mission ». En effet, vous vous réclamez comme des élus militants. (« Assumer pleinement les fonctions d' élu et res-

ter totalement militant ») À cet égard, vous n'avez pas tout à fait pris vos distances avec le terrain. En outre, vous êtes des médiateurs et des porte-parole du terrain. Vous êtes « un coin avancé » écologiste au sein du Conseil Régional (« une caisse de résonance du milieu associatif »).

Vous définissez votre « mission » avant tout comme la modification des politiques publiques ; vous êtes là pour influencer directement et les politiques publiques et les partenaires. En d'autres termes, vous êtes « le village gaulois d'écologistes » au sein de l'institution, et vous allez influencer vos partenaires.

De façon très nette, vous considérez votre mandat comme une expérience très enrichissante. Premièrement, votre mandat vous a permis de faire un grand nombre de rencontres ; deuxièmement, votre mandat s'est traduit par un apprentissage ; troisièmement, votre mandat vous a permis d'avoir une influence durable sur les politiques publiques (« une formidable expérience personnelle », « ça donne la possibilité de rencontrer des gens super »).

Par ailleurs, lorsque vous évoquez des réussites dans votre mandat, elles sont en général collectives (« on n'aurait rien sans la force donnée par le groupe Vert des élus régionaux »). Par contre, à titre personnel, on a le sentiment que vous ne parvenez pas à mener à bout les dossiers. C'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle beaucoup d'entre vous veulent se représenter. Je note à cet égard une mise en porte-à faux vis-à-vis des autres élus, plus conventionnels. Vous avez le sentiment d'avoir pesé plus que d'autres sur le fond, mais il existe une difficulté à faire valoir cette action propre, à côté de celle que revendiqueront les présidents de région à la fin du mandat.

Vous soulignez que vous avez pu obtenir des réussites collectives grâce à votre capacité à trouver une solution technique. Vous estimez que la proportionnelle permet précisément de négocier et donc de faire passer les meilleures solutions, en l'occurrence les vôtres. Toutefois, vous considérez que les réussites sont plus complètes quand elles sont collectives (avec un groupe d'élus cohésif).



Patrick NAIZAIN

Vous évoquez à cet égard différentes difficultés : la première est la charge de travail importante au regard de faibles moyens. Vous êtes très présents et en charge de nombreux dossiers. De plus, en général, vous avez conservé une activité professionnelle. Enfin, vous manquez de moyens en termes de collaborateurs et de temps. La charge de travail est également importante parce qu'il s'agit d'un milieu complexe : vous avez une difficulté réelle à travailler dans un contexte hostile. De plus, elle est liée à la longueur des projets et à la machine complexe de la Région et de ses règles. Un autre point est la place importante des services techniques.

La deuxième difficulté est le fait d'être minoritaire dans une majorité.

La troisième difficulté est ce qu'un des répondants a appelé « la solitude du coureur de fond ». On note d'abord un sentiment d'abandon face à la machine au sein du Conseil régional. Dans certaines régions, les relations entre les élus écologistes ne sont pas forcément au beau fixe. Ainsi certains élus me répondent : « moi, j'ai surtout hâte que cela se termine... ». Enfin, certains élus ont l'impression de ne pas être soutenus par les militants ou le parti...

Tout cela aboutit à ce que j'appelle un manque de « reconnaissance ». Il s'agit d'abord d'un manque de connaissance de l'institution, de ce qu'on peut y faire ou pas. Il s'agit aussi d'un manque de reconnaissance par l'extérieur (public, militants, etc.). En effet, le revers de la médaille de « l'élu militant » est qu'il demande deux types de reconnaissance qui sont souvent incompatibles : celle de ses pairs et celle du terrain. En outre, le manque de reconnaissance est lié au fait que votre action s'effectue au sein du Conseil régional ; or le grand public ne connaît pas le Conseil régional. Vous êtes reconnus particulièrement par les autres élus socialistes, communistes voire de droite. Ils reconnaissent votre présence, votre activisme, parfois le fait que vous soyez « pénibles » (mais c'est aussi une forme de reconnaissance). Mais la population ne reconnaît pas vos efforts. Vous soulignez également un manque d'intérêt et d'utilisation des avancées de la part du parti lui-même.

Quelles sont vos attentes et vos conseils ? La première réponse est « le besoin de mutualisation et d'actions en commun ». La deuxième réponse est « le besoin de formations ». Que faut-il faire lorsqu'on engage son mandat d'élu ? Vous considérez qu'il faut d'abord constituer « un bon réseau et des soutiens ». Il convient également de « garder un contact permanent entre élus, avec les militants et le parti ».

Que faut-il faire lorsqu'on est élu ? Il faut d'abord « prendre du recul ». Beaucoup soulignent que la tâche est passionnante mais aussi éreintante. Il s'agit aussi de prendre du recul par rapport à la situation de « solitude du coureur de fond ».

Enfin, il faut « rendre lisible l'accord vert ». Cela semble être une question que vous ne vous posez pas ou que vous mettez de côté. J'observe également un « besoin de mutualisation et de mise en situation ». En termes de posture, vous ne savez pas comment les autres élus qui vous ont précédé ou des autres Conseils régionaux agissent, comment ils se mettent en situation pour être efficaces et ne pas s'isoler.

Concernant les formations, vous estimez qu'elles doivent concerner « le fonctionnement de l'institution », « la répartition des compétences territoriales », « la gestion de groupe », « l'organisation du travail » et « la communication écrite et orale ».

Les élus écologistes ont parfois la sensation qu'ils ne maîtrisent pas toujours les fondements de l'écologie politique. Cela peut aussi expliquer un sentiment de solitude. De plus, la question se pose de savoir qui posséderait la vérité en termes d'éthique écologiste.

Je voudrais finir mon intervention par des pistes.

- La première est un questionnement lié à l'auto-évaluation. Vous avez le sentiment d'être abandonné en cours de mission, par les militants, par le Parti... Mais avez-vous véritablement envie d'être aidé ?
- La deuxième piste est le passage à l'acte du militant. Il n'est pas si évident d'avoir cette posture qui consiste à garder un bon contact avec le terrain, tout en étant extrêmement efficace dans l'enceinte du Conseil régional. Vous avez besoin de reconnaissance, mais laquelle ? Celle de vos collègues élus, celle des militants, celle de votre famille, celle des têtes de réseau que vous rencontrez ?
- Troisième piste : on constate un rapport au pouvoir vécu comme une mission en terrain hostile. Dans ce contexte, il s'avère compliqué de dresser un bilan de votre action.
- Quatrièmement, vous demandez autant d'organisation que vous en refusez dans le concret. Vous demandez de l'efficacité, de la formation et une ligne directrice. Mais dans le même temps vous refusez que le parti, des groupes ou un organisme de formation viennent apprécier ce que vous faites concrètement.

Enfin, une dernière remarque générale : n'oubliez pas que cette étude n'est pas un audit, elle ne pose aucune vérité ; elle a pour objet de faire émerger des sentiments et des opinions. Elle permet de prendre conscience de certaines questions que peuvent se poser les élu/es, dans leur rapport à leur mandat. Elle doit être diffusée et commentée pour les élus, mais aussi pour les militants et les dirigeants, et les futur-es élu/es.

(note : Le rapport de l'étude complète est disponible auprès du Cédis).

FRANCINE GUILLAUME, conseillère régionale Ile-de-France



Francine GUILLAUME

Je suis une nouvelle élue, qui fait partie d'un grand groupe (les Verts du Conseil régional d'Ile-de-France), relativement organisé, qui a engagé une réflexion sur son rapport avec le parti des Verts. Pour en revenir à l'étude présentée par Erwan, j'estime qu'il faut se poser les questions individuellement mais aussi collectivement. Je pense par exemple à la mise en place d'ateliers sur les bonnes pratiques et notamment sur la façon dont est organisé notre groupe et le lien avec le parti.

JEAN-FRANÇOIS CARON

J'aimerais ajouter à la réflexion différents éléments issus de mon expérience. Je pense qu'une personne qui engage un mandat d'élue ne sait absolument pas produire une politique publique. Par exemple, elle ne sait pas construire une feuille de route hiérarchisée. Nous éprouvons des difficultés à hiérarchiser : nous voulons tout faire et parfois, au final, nous ne faisons rien. Avec qui valider la feuille de route ? Avec les militants ? Avec le Président de Région ? Avec le groupe ? C'est une difficulté. De même,

nous ne maîtrisons pas le rapport aux services. Sauf exception, nous n'avons pas de formation au management. Nous ne savons pas quel est le rôle de chacun dans les différents services. On peut citer aussi la problématique de la qualité de la commande. J'ai souvent entendu des élus pester contre les services. Mais j'ai aussi constaté que la commande politique n'était pas véritablement exprimée. De même, nous ne sommes pas forcément formés aux questions de tableaux de bord et d'évaluation.

Une autre question est la gestion des compromis. Comment être à la fois l'élue responsable, créatif, qui produit et l'élue qui ne s'est pas compromis et a gardé son militantisme. Une des difficultés de la fonction du maire est qu'il est l'élue au service de toute la population et non des seuls militants verts. Le risque du militantisme est de tomber dans l'incantation : l'élue veut tellement être pur et exigeant dans la politique qu'il souhaite mettre en œuvre qu'au final, il ne produit jamais cette politique. Le risque inverse consiste à basculer dans le syndrome gestionnaire. L'élue cède aux inerties du système et en oublie son engagement. De la même manière, certains se demandent s'ils sont là pour défendre les lobbys des personnes qui les ont élus ou s'ils sont des élus globaux. Doivent-ils défendre leur territoire ou la vision globale de la Région ? Pour information, les autres élus se posent moins cette question : ils viennent d'abord défendre leur territoire.

On n'aborde jamais la question personnelle. Pourtant, nous sommes avant tout des individus. Il est important de conserver des activités en dehors du mandat. C'est un principe élémentaire, mais qui n'est pas toujours mis en œuvre en pratique. Certains élus ne vivent plus que par leur mandat et courent ainsi le risque d'un « effondrement » personnel à tout moment. Comment améliorer nos aptitudes personnelles, par exemple à communiquer, à animer des réunions, etc. On reste pudique sur ce sujet. Pourtant,

beaucoup de gens sont tétanisés à l'idée de parler en public le jour où ils sont élus. Nous avons du mal à nous poser ces questions parce qu'elles touchent à la sphère intime et à la sphère collective. J'ajoute que nous sommes porteurs d'un parti qui nous a envoyés. Nous sommes donc porteurs de plus que notre simple bonne volonté. D'une certaine manière, nous savons que nous serons jugés, évalués. Cette situation peut entraîner beaucoup de difficultés humaines. Il est important d'en parler et de partager nos expériences sur le sujet.

YANNICK SOUBIEN, vice-président du conseil régional de Basse-Normandie

Je me suis assez bien retrouvé dans l'enquête menée par Erwan. Je me félicite que les Verts reconnaissent que le mandat est d'abord une expérience d'apprentissage. J'aurais de beaucoup de difficultés à être dans un parti qui se voudrait à la fois omniscient, omniprésent et omnipotent.

Je crois aussi que nous sommes capables d'expérience et d'innovation. Dans mon expérience d'élu régional, j'ai essayé de proposer d'autres pratiques. Je pense que nous avons cette capacité à interroger l'expérience, à prendre de la distance pour savoir ce qu'elle produit. Je vous cite un exemple. Je n'ai pas demandé l'avis à mon président, et encore moins à l'exécutif, quand j'ai décidé d'organiser les vœux des Services après les vœux du Président. J'estime qu'il m'appartenait de présenter le bilan et de mettre en perspective les orientations politiques. Cette initiative m'a aussi donné la possibilité de m'imposer non pas sur le plan technique, mais d'organiser de façon régulière une revue de dossiers avec ma directrice de service et tous les chefs de service. En effet, c'est à moi de donner les orientations politiques et de vérifier leur adéquation et leur cohérence au regard des moyens des services. C'est aussi prendre le risque de dire « je me suis trompé ».



Jean-Yves LE TURDU et Lionel ROUCAN

Comme vous l'avez dit, il faut à la fois mener la politique publique sans perdre pour autant le contact avec le terrain. Dans ma région, le groupe Vert organise des auditions afin de rencontrer les associations, les partenaires sociaux, etc.

JEAN-PIERRE GIROD

Je voudrais revenir sur la notion de rapport de force. Nous ne sommes pas forcément minoritaires dans les conseils régionaux. Mais dans la structure politique française, tous les pouvoirs sont concentrés dans les mains du président. Ce rapport de force est donc créé par nos propres institutions.

Par ailleurs, vous avez dit que les élus conservaient souvent une activité professionnelle. Il convient de préciser que nous percevons une indemnité d'élu, dont une partie (30 %) est reversée au parti. Pour certains, comme moi, le mandat occasionne une perte de salaire relativement conséquente. C'est pour cette raison que nous conservons une activité professionnelle.

Chaque individu a effectivement une histoire, des expériences, qu'elles soient professionnelles, personnelles, syndicales ou associatives. C'est cet ensemble qui nous

conduit, à un moment donné, à prendre ou non des responsabilités.

J'émet l'idée de mettre en place des bilans de compétence, non pas pour juger l'élu mais pour l'évaluer avec un regard extérieur. Par ailleurs, nous avons beaucoup travaillé sur le fond des sujets, mais nous n'avons pas assez travaillé sur les méthodes. Sur ce point, je rejoins totalement les conclusions d'Erwan. En outre, nous avons tous des compétences fortes dans certains domaines et insuffisantes dans d'autres. La question est de savoir comment on trouve une complémentarité au sein de l'équipe d'élus en place. Sur ce point, nous éprouvons des difficultés. Nous sommes trop souvent dans des antagonismes et non dans la recherche de complémentarité.

GÉRARD LERAS

Un sujet est peu évoqué dans l'enquête. **Il s'agit d'une difficulté qui apparaît dans la relation entre les vice-présidents et les autres élus du groupe**. Le vice-président, en recherche d'efficacité, peut se tourner vers le président de région. Ou bien, s'il est en recherche de pertinence politique, il peut se tourner plutôt vers son groupe et son parti. C'est une vraie contradiction, sans doute difficile à vivre pour les vice-présidents. Il s'agit en tout cas d'un vrai problème dans la vie des groupes.

Un deuxième sujet n'a pas été abordé dans l'enquête. Il s'agit de **la question de la sortie du mandat**. Des élus sont dans des situations d'ordre psychologique ou d'ordre matériel telles qu'ils n'envisagent pas d'autre décision que de postuler pour un nouveau mandat. Il s'agit donc de s'interroger sur la meilleure façon de préparer la vie après le mandat.

GINETTE VERBRUGGE, vice-présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

J'ai senti un peu d'ironie dans la présentation d'Erwan sur « les gentils verts dans une méchante majorité, qui sont bien entre eux ». Mais quand on est un élu vert au sein d'une majorité socialiste et communiste, on se sent effectivement dans un milieu hostile. C'est entre nous qu'on construit une politique publique de la manière la plus sereine possible. Ainsi, Jean-François, en tant que président du groupe des Verts du Nord-Pas-de-Calais, a mis en place des méthodes de travail dans ce sens. Lorsque nous avons des difficultés pour construire une politique dans un domaine donné, nous mettons en place des groupes projets. Puis, nous ouvrons ce groupe à des experts et nous confrontons nos idées aux acteurs de terrain. Nous aboutissons ainsi à une feuille de route. Par cette méthode, nous sommes en mesure de défendre notre projet face aux autres élus. Pour ma part, j'ai besoin d'être épaulé par les autres élus de mon groupe pour avancer et revenir aux fondamentaux lorsque cela s'avère nécessaire.

MARC LIPINSKI, vice-président du conseil régional Ile-de-France

J'ai senti la même teinte d'ironie dans la présentation d'Erwan. Il a fait des comparaisons entre la situation de 1992 et aujourd'hui. En revanche, il me manque des informations sur la réelle spécificité des Verts, si elle existe, dans leurs comportements en tant qu'élus régionaux. Je pense qu'il est naturel qu'un groupe politique ait tendance à travailler ensemble. Le contraire serait surprenant. Je pense que les autres groupes politiques fonctionnent de la même manière.

J'entends bien la spécificité sur le désir, souvent au-delà de nos forces, d'être à la fois des élus efficaces et de garder un pied sur le terrain et dans la militance. L'idée d'une spécialisation des élus, certains étant plus proches du travail institutionnel et d'autres plus tournés vers le terrain, me semble intéressante et mérite en tout cas d'être discu-

tée. Il convient également de s’interroger sur la façon dont nous pouvons capitaliser sur nos actions vis-à-vis de la population. Il est vrai que nous sommes souvent plus tournés vers l’efficacité, sans nous poser la question de faire notre propre communication.

JEAN-FRANÇOIS CARON

Je signale que dans notre région, le groupe socialiste ne se réunit qu’avant les plénières, à la différence de notre groupe qui se réunit toutes les semaines.

ERWAN LECOEUR

J’ai eu l’occasion de lire des études comparables effectuées pour les groupes socialistes et communistes. Cela étant, ce n’est pas mon rôle ici de vous présenter ce que contiennent ces études. Le mieux serait qu’un jour, une étude globale sur l’ensemble des élus soient réalisées, en différenciant les appartenances politiques.

Vous avez posé la question des ressources. Je l’appelle pour ma part la question de la « posture » ou des rôles sociaux. En tant qu’élus écologistes, vous semblez vouloir jouer à peu près tous les rôles sociaux que votre histoire personnelle et collective vous enjoindrait de jouer. En tant que sociologue, je vous dis que cela paraît très difficile, voire n’est pas possible. À un moment donné, il vous faudra choisir. C’est difficile ; sur un plan individuel, cela s’appelle la sortie de l’adolescence.

Pourquoi suis-je un peu ironique ? Parce que, d’une certaine façon, c’est un peu mon rôle social. Je suis ironique pour que vous réagissiez. Par exemple, la sortie de mandat n’était pas l’objet de mon étude. Mais j’insiste sur le fait que votre posture actuelle ne vous permet pas forcément une bonne sortie parce que je souhaite que vous entendiez mon propos et que vous agissiez dès maintenant. De même, l’entre-soi est normal, logique et salvateur. Vous être un groupe qui a besoin de l’entre-soi parce que vous avez une vision du monde particulière, en l’occurrence une idéologie. — En termes sociologiques, vous êtes un équivalent potentiel du fascisme dans l’écologie. Vous êtes même peut-être la seule idéologie face à l’idéologie fasciste. — Je reviens à mon propos : en milieu hostile, vous avez besoin d’être ensemble. Or dans beaucoup de régions, vous ne parvenez pas vraiment à être ensemble.

Je reviens sur la perte de salaire liée au mandat. D’une manière générale, vous êtes surdiplômés et sous-payés par rapport à la population française.

Revenu mensuel de votre foyer (avant le mandat)				
moins de 1500 €	de 1500 à 3000 €	de 3000 à 4000 €	de 4000 à 5000 €	plus de 5000 €
9	36	23	10	6

Diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?						
Niveau d’études (reconstitué)						
CAP	BAC	BAC+2	BAC+3	BAC+4	BAC+5	BAC+7
2	12	9	19	16	20	8

En tant qu'élu régional, vous perdez parfois un peu de salaire, mais sans doute moins que d'autres élus. En tout cas, c'est sans doute un problème que vous devez poser collectivement. Or, j'ai l'impression qu'aujourd'hui, chacun trouve dans son coin sa propre solution pour s'en sortir.

Concernant la complémentarité, j'ai évoqué la nécessité de répartir les rôles au sein du groupe. Par ailleurs, je suis favorable au bilan de compétences avec une évaluation externe. J'ajoute que cette démarche permettrait de surcroît d'éviter aux élus de s'écharper politiquement sur des sujets qui ne sont pas politiques.

PATRICK NAIZAIN, conseiller au cabinet du Président du conseil régional Pays de la Loire

Parmi tous les élus, est-ce que les conseillers régionaux sont les plus à plaindre ? Si vous mettez de côté les élus des grandes villes, la plupart de ceux qui ont des mandats envient le statut de conseiller régional. Est-ce que les élus régionaux ne sont pas finalement des enfants gâtés qui, au lieu de mesurer tous les moyens dont ils disposent et de se poser la question de ce qu'ils en font, se demandent ce qu'ils n'ont pas ?

Par ailleurs, je travaille avec des élus de différentes sensibilités. J'observe que tous les élus socialistes ont la préoccupation territoriale. Ils ont le souci d'être le conseiller régional de leur territoire. C'est à mon sens une vraie différence avec l'élu vert qui a tendance à être principalement un conseiller régional thématique.

JEAN-YVES LE TURDU

J'aimerais bien que soit dissocié dans votre étude les propos des vice-présidents, ceux des élus qui disposent d'une délégation avec un vrai dossier et ceux des élus polyvalents.

Historiquement, dans toute société, on distingue le sabre et le goupillon. Le sabre, ce sont les socialistes qui jouent le rôle de chef de guerre sur le territoire. Le goupillon, ce sont les écologistes porteurs de sens et de valeurs. Je précise que mon propos est volontairement provocateur. Mais cela pose la question de la distinction entre la mission et l'action. S'agit-il d'agir en gardant les mains propres ? S'agit-il d'exercer une mission avec la population ou seulement au service d'une idéologie ? Sommes-nous capables d'être élus sur des scrutins uninominaux ? Sommes-nous prêts à rencontrer les gens ? Est-ce que notre manque de visibilité nationale, malgré la grande pertinence de nos idées, ne tient-il pas au fait que nous ne savons pas propulser des personnes qui soient de vrais porte-paroles ? Je n'accuse pas nos porte-paroles actuels mais force est de constater que notre visibilité médiatique est quasi-nulle. Je pose toutes ces questions, sans apporter de réponses.

Au sein du Conseil régional de Poitou-Charentes, la plupart des élus sont référents d'un pays ou d'une communauté d'agglomération. Cela nous oblige, de manière transversale, à aller rencontrer la population. Cette initiative, mise en place par Ségolène Royal, me paraît pertinente.

JEAN VINCENT PLACE

L'élu doit être à la fois dans son institution, à l'extérieur dans la société et aussi dans le parti. Comme l'a dit Francine, au sein du Conseil régional d'Ile-de-France, nous avons essayé d'instaurer une relation forte avec le mouvement. Ainsi, le secrétaire régional adjoint chargé des élus au Conseil d'Administration Régionale (CAR) assiste aux réunions hebdomadaires de notre groupe. Réciproquement, nous essayons d'assister aux réunions organisées par le CAR.

Au départ, nous étions 22 nouveaux élus sur 29, avec cinq sensibilités différentes. À force de nous réunir, nous avons renforcé de notre cohésion et abouti à un groupe rassemblé et unitaire. On reproche aux élus écologistes d'être ensemble. Mais pour ma part, j'estime que c'est appréciable. En effet, nous n'essayons pas de réagir tout le temps aux autres. Nous prenons des initiatives. C'est le message que je souhaiterais faire porter. Il ne faut pas s'inscrire en réaction par rapport au PS ou au PC. Notre souci doit d'abord de trouver notre cohésion, nos idées.

Nous essayons de développer une vision parlementariste de l'assemblée régionale. J'estime en effet qu'on admet trop le fait que le Président, le cabinet et les Services soient tout puissants. Nous avons essayé de développer une vision avec les groupes. Par exemple, les désignations dans les différentes commissions se font entre les groupes. À la limite, le Président de Région n'a même pas son mot à dire. C'est peut-être spécifique à l'Ile-de-France et ses rapports de France, mais la démarche me semble pertinente. Par ailleurs, nous faisons en sorte de produire un grand nombre d'amendements. Il s'agit simplement d'afficher nos convictions et de faire en sorte que les assemblées régionales vivent et permettent le débat.

DE LA SALLE

Il est vrai qu'on a souvent cette impression que tout est ficelé. Pour ma part, j'ai apprécié l'ironie d'Erwan. J'aimerais formuler une question. Avez-vous étudié la question des élus retraités au sein des institutions régionales ?

PATRICK COTREL

L'enquête évoque des relations un peu complexes entre les militants et les élus régionaux. Il est vrai qu'en général, les verts sont plutôt régionalistes et ont tendance à considérer que la région est le bon niveau d'intervention pour modifier les politiques publiques. Cependant, l'immense majorité de la population sait à peine à quoi sert la région. Il en va de même pour les militants verts. Lorsque nous organisons une réunion pour les militants et nous retrouvons avec plus d'élus que de militants, cela pose indéniablement des questions. Ce décalage existe. Les militants verts ne savent pas vraiment à quoi sert la région. D'où ce sentiment d'isolement et cette recherche de cohérence d'un groupe. Pour ma part, le principal travail d'équipe que j'ai accompli, je l'ai fait avec mes collègues majoritaires, tous partis confondus, de la Commission à laquelle j'appartiens. C'est en ce lieu que nous avons avancé, sans beaucoup de soutien du groupe.



Jean-François CARON et Cécile DUFLOT

Il me semble que le mi-mandat est le bon moment pour dresser un bilan, mais aussi et surtout se poser des questions sur le prochain mandat. Comment allons-nous passer le relais ? Comment faire en sorte

que le prochain groupe vert fonctionne un peu mieux que celui dans lequel nous avons vécu ? En cessant de poser la question du cumul des mandats de façon idéologique, comment préparer des successions et des prises de relais ?

HÉLÈNE LIPIETZ, conseillère régionale Ile-de-France

Je fais partie de ceux qui sont déçus par le mandat au Conseil régional. Je me suis donc retrouvée dans les critiques que certains peuvent faire par rapport à leur rôle de conseiller régional. Cependant, je me « rattrape » à travers tous les mandats de représentation du Président du Conseil régional (dans les conseils d'administrations de lycée, les PLI, les conseils de discipline de la fonction publique territoriale, etc.). Toute cette partie du mandat d'élu est malheureusement très souvent méconnue.

JEAN-LUC BURGUNDER, vice-président du conseil régional du Centre

« **Je suis vice-président de la région Centre depuis 1998.** Je suis délégué à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Dans le mandat précédent, j'ai été le premier vert à saisir une telle délégation. Ma volonté était de construire un parti écologiste généraliste. Il nous fallait en effet sortir de notre pré carré vert et intervenir sur d'autres thèmes.

Il faut prendre garde dans les comparaisons entre les régions.

En effet, les régions ne sont pas identiques. Elles ne sont pas égales en géographie. De plus, je crois savoir que les moyens et les indemnités ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre.

Par ailleurs, j'estime qu'on ne peut pas comparer l'étude réalisée en 1992-95 et celle présentée ce jour. À l'époque, deux régions étaient à gauche et comportaient donc des élus écologistes dans la majorité : le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin. Tous nos autres collègues étaient dans l'opposition. Il est normal que dans ces conditions, un grand nombre d'élus aient quitté le mouvement car une expérience au sein de l'opposition est sans nul doute moins enrichissante sur le plan personnel qu'une expérience au sein de la majorité.

Contrairement à ce qui a été dit tout à l'heure, j'ai d'abord donné la priorité à ma méthode de travail avant d'aborder le fond du sujet. À mon sens, la méthode de travail est le facteur clé de réussite de nos actions.



Yannick SOUBIAN

ERWAN LECOEUR

Il existe évidemment des élus qui ont privilégié la méthode de travail. Il existe des vice-présidents qui disposent de suffisamment de moyens. Il existe des régions et des situations différentes. Cela étant, je suis contraint de procéder à une étude globale et de vous présenter en vingt minutes les grandes lignes de cette étude. J'ajoute que moins de la moitié des élus régionaux verts ont répondu à l'enquête (cela signifie que beaucoup de personnes dans la salle n'ont pas répondu à cette enquête). Je ne peux donc pas répondre à des questions très précises comme celle des vice-présidents, sachant que les vice-présidents ayant répondu à l'enquête sont en nombre relativement réduit. Je peux néanmoins affirmer que les vice-présidents ont en général un sentiment assez différent de ceux qui se décrivent eux-mêmes comme des « conseillers de base ». Ces derniers s'inscrivent vraiment dans ce que j'ai appelé « la solitude du coureur de fond ».

L'objectif de l'étude n'est pas seulement de vous la présenter aujourd'hui. Il est aussi d'utiliser ces données dans les années qui viennent.

Par ailleurs, j'ai recensé seulement trois ou quatre élus déclarant être retraités. Par contre, j'observe que vous êtes 54 à avoir plus de 51 ans et 32 à avoir moins de 51 ans. En 1992-95, la majorité des élus régionaux verts avaient moins de 40 ans.

Âge				
- de 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 ans & +
2	9	21	44	10

Il est vrai qu'en 1995, seules deux régions étaient à gauche. En ce sens, la génération d'élus régionaux de 2004 est tout à fait particulière. Aujourd'hui, vous êtes dans la majorité ; à l'époque, vous étiez plutôt dans l'opposition. Je dis « plutôt » car j'observe qu'un grand nombre d'élus verts de 1992-95 ont voté beaucoup de budgets, parfois présentés par des présidents de droite. De plus, les élus verts siégeaient dans des commissions et différentes instances.

Une élue d'Ile-de-France a évoqué des mandats de représentation. En fait, c'est ce que j'entendais notamment en parlant des rencontres. D'une certaine façon, c'est à travers ces mandats de représentation, notamment dans les lycées, que les élus rencontrent des personnes d'intérêt sur le terrain. J'ai aussi interviewé des élus qui m'ont expliqué que le Président les avait privés de toute forme de représentation au nom du Conseil régional.

La région est le bon niveau pour agir pour les élus écologistes, mais pas pour la population qui ne la connaît pas. Ce décalage est réel. Je vais même plus loin : il existe une forme de déception de votre part en tant que pionniers, sur la région et sur l'Europe. Vous êtes un peu déçu de voir que ce niveau ne donne pas tous les effets que vous pouviez en attendre. L'objet de mon étude n'était pas la préparation du passage du relais. Cela étant, si vous le faites, sachez que la « cuvée 2004 » des élus régionaux est particulière et que la prochaine génération sera peut-être différente. Un vrai processus de passage de relais sera donc à mettre en place.

FRANCINE GUILLAUME

Je voudrais réagir au débat. Un premier sujet qui n'a pas été abordé est celui de **la souffrance au travail**. Il faut le garder en mémoire, y compris pour trouver ensemble des solutions. En effet, ces souffrances sont intrinsèques à l'exercice d'une mission. Ce sujet n'a pas été évoqué, sauf sur deux aspects. Premièrement, un intervenant a estimé que les élus régionaux n'étaient peut-être pas les plus à plaindre. Deuxièmement, Erwan a parlé de la nécessité de « sortir de l'adolescence ». Pour ma part, j'estime qu'il faut d'abord faire l'effort d'écouter, même si l'on considère qu'on a affaire à des adolescents. Ce n'est pas en stigmatisant une supposée adolescence qu'on fera évoluer la personne.

Un sujet a par contre été évoqué à de multiples reprises. Il s'agit de la question de la fin de mandat. Une des caractéristiques de notre groupe est le lien avec le parti. Cela renvoie en fait au même problème du lien avec l'extérieur. Le point de départ est la

traduction. Si vous parlez à des personnes qui ne sont pas spécialistes, il faut simplifier votre expression ; il faut traduire, voire caricaturer. Nous avons besoin d'aller vers l'extérieur et de parler de ce que nous faisons. Je me demande même si parfois il ne serait pas nécessaire de sécher des réunions pour précisément favoriser les échanges avec l'extérieur. Transmettre est un travail. Il ne faut pas confier cette tâche aux uns et aux autres, individuellement. C'est un problème vraiment politique.

JEAN-FRANÇOIS CARON

Je pense que ce débat a été utile et qu'il peut devenir le point de départ d'une réflexion dans les mois qui viennent. Je vous remercie.

Atelier Santé

Coordination : Michel AUTÈS,

vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

L'organisation de la santé

L'organisation de la santé est particulièrement segmentée en France. D'un côté l'hôpital, de l'autre la médecine de ville. Depuis les ordonnances Juppé, les ARH (agences régionales de l'hospitalisation) ont la compétence en matière de planification hospitalière donc établissent des SROS (Schémas régionaux d'organisation sanitaire), avec des pouvoirs étendus du directeur de l'agence, étendus encore récemment par la dernière loi de financement de la sécurité sociale avec une autorité qui lui permet d'opérer les regroupements d'hôpitaux, sous la forme de groupements de coopération sanitaires, les GCS.

La médecine de ville est sous la responsabilité des URCAM essentiellement depuis la loi du 13 août 2004 sur l'assurance maladie, avec des missions qui regroupent sur leurs compétences communes les ARH et les URCAM, c'est-à-dire pour la permanence de soin, les réseaux, le FIQCS (fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins).

La médecine du travail dépend du Ministère du travail.

Ce que font aujourd'hui la plupart des régions dans le domaine de la santé

La prévention

La loi du 2 août 2004 permet aux Régions de définir des objectifs de santé publique, avec tout ce qui est prévention, promotion des politiques de santé. Jusqu'ici, les Régions qui intervenaient, le faisaient de façon purement volontariste. Un alinéa dans la loi 2004 stipule que « la Région peut se doter d'objectifs de santé publique à condition d'en informer le préfet ».

Un nouvel outil, le « groupement régional de santé publique » (GRSP) y est proposé, il réunit au niveau régional l'Etat, l'Assurance maladie, et des collectivités volontaires pour permettre un guichet unique à l'ensemble des opérateurs qui souhaitent développer un projet de santé. La quasi-totalité des Régions, qui ne développaient pas précédemment de politiques de santé, y sont entrées. Elles ont principalement développé des politiques en direction des jeunes, des lycéens, du handicap, en finançant des actions de prévention via des opérateurs locaux.

Par contre en Nord Pas de Calais, comme nous avons déjà une antériorité dans ce domaine, la Loi nous apparaissait comme une recentralisation, ce qu'il ne nous était pas possible d'accepter. De ce fait, nous avons créé, avec les deux Départements du Nord et du Pas de Calais, la charte « agir ensemble pour la santé des habitants ». Nous participons ainsi aux côtés (et non pas au sein) du GRPS, à la réalisation du plan régional de santé publique (PRSP).

Des aides pour soutenir la démographie médicale

Certaines Régions ont mis en place des systèmes de bourse, de contrat d'aide à la mobilité. Ici dans le Nord-Pas-de-Calais, nous avons un projet de cofinancement des postes d'assistant chef de clinique avec le CHU et les hôpitaux régionaux.

Equipement hospitalier

L'équipement hospitalier peut représenter un levier pour la démographie médicale : C'est en tous cas le pari que nous faisons ici, de proposer des plateaux techniques très performants pour inciter les jeunes internes à venir y travailler (ou y rester). Il y a une politique d'aide aux équipements hospitaliers dans beaucoup de régions. Nous l'avons stabilisée dans le Nord-Pas-

de-Calais puisque, exception française, nous avons signé une convention avec l'ARH dans le cadre de la loi du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales. Ainsi le conseil régional est membre de la Commission Exécutive avec **voix délibérative** depuis mai 2007. La politique d'aménagement sanitaire est ainsi discutée constamment avec l'ARH et les élus qui siègent à la commission exécutive.

Le développement de Maisons de santé

Les régions interviennent beaucoup sur le volet « offre de soins primaire », c'est-à-dire à travers les maisons de santé. Poitou Charente, Lorraine en sont des exemples. En Franche Comté, ça se passe sans intervention publique, les libéraux s'organisent entre eux, la Région ne les aide qu'au travers de la formation de leur personnel. Roselyne Bachelot a dit, lors d'une de ses dernières interventions, que l'Etat financerait à hauteur de 50 000 euros 100 maisons de santé. Pour vous illustrer l'aspect saupoudrage de cette mesure, en Nord Pas de Calais l'aide apportée par le Conseil régional à une maison de santé peut atteindre 300 000 euros par maison, selon le projet.

Les médecins sentent bien qu'autour d'eux le paysage devient de plus en plus compliqué donc ils se regroupent, spontanément, je l'ai constaté en assistant aux échanges qui ont lieu dans les EGOS (états généraux de l'offre de soins).

L'occasion est unique dans ce contexte-là de faire que ces regroupements soient les plus intelligents possibles, d'où le concept de maison de santé dont on a discuté à l'ARF, parce que la notion de « maison de santé » doit être précisée : il ne s'agit pas de seulement faciliter l'exercice de médecins libéraux regroupés, nous défendons des maisons où on trouve l'offre de soin primaire, pluridisciplinaire, avec des soignants, des paramédicaux et où l'on trouve aussi de la prévention, c'est-à-dire tout le domaine éducation à la santé, promotion, suivi des maladies chroniques, réseaux de santé aussi, que les réseaux territoriaux puissent y être ancrés dans les territoires avec également un lien fort, en aval, avec l'hôpital.

Concernant les formations paramédicales, nous n'en parlerons pas ici. C'est un sujet récurrent qui n'est pas traité dans la commission santé de l'ARF, mais dans la commission formation : il s'est créé une sous-commission qui traite exclusivement des problèmes de formation du paramédical.

Un contexte législatif qui évolue avec la perspective des agences régionales de santé

Ce qui se profile maintenant avec la **loi » hôpital, santé, patients territoires**», c'est la mise en place des agences régionales de santé (ARS).

Pour le **contexte politique**, on peut rappeler que les ARS sont une demande de la gauche. Nous n'avons jamais été opposés à une régionalisation de la gouvernance du système, ni à une espèce de rationalisation, vu du côté du patient et du parcours de soin, de manière à ce qu'il y ait plus de continuité entre soins de ville et soins hospitaliers. Notre idée des ARS était de rassembler dans une seule gouvernance, démocratique, tout ce qui touchait à l'organisation des soins, en mettant fin à cette coupure qui existe entre médecine de ville et médecine hospitalière. Cette coupure n'a pas que des effets en termes de gestion : outre les surcoûts qu'elle entraîne, dans sa fragmentation des coûts d'organisation notamment, elle a surtout des effets désastreux sur le parcours de soin du patient. Et les réseaux de santé ne parviennent à limiter cette coupure que partiellement.

Sur les ARS, Roselyne Bachelot a confié, un rapport de préfiguration au Préfet **Philippe Ritter** (ancien directeur d'Agence Régionale d'Hospitalisation), et à **Yves Bur** (parlementaire) un rapport sorti au mois de février. Ce dernier est le plus complet à mon avis, mais il n'a pas l'assentiment de la Ministre.. Il propose de distinguer *in fine* les ARS qui auraient une mission de planification, d'organisation et les DIRAM, des directions régionales d'assurance maladie, qui gar-

deraient l'ensemble des compétences en matière de choix de financement et d'organisation des soins.

Quelles missions pour les ARS ?

Les premières discussions incitaient à ce que les ARS soient des agences de mission, type ARH, c'est-à-dire une espèce d'administration de mission qui définit les orientations, qui applique des directives nationales, et non pas une administration de gestion, c'est-à-dire avec du personnel, des outils.

Le choix qui semble se profiler amène les ARS à être des administrations de gestion. Cela veut dire que les DDAS et les DRASS telles qu'on les connaît, n'existeront plus, elles seront incluses dans les ARS. Un certain nombre de services de l'assurance maladie vont être intégrés dans les ARS. La sécurité sanitaire devrait également, pour l'essentiel, intégrée dans l'ARS

Deuxième aspect : le périmètre.

Les ARS devraient regrouper ce qui était du domaine de compétence des ARH et ce qui était du domaine de l'URCAM et des MRS (missions régionales de santé : c'est-à-dire médecine hospitalière, médecine de ville), l'ensemble de l'organisation du système de soins. L'ARS aura également en charge la santé publique, via les actuels groupements régionaux de santé publique. Est-ce qu'ils seront au passage rénovés, revisités, toilettés ? Nous n'en savons rien.

Pour garantir la pérennité des faibles crédits consacrés à la prévention, le rapport Ritter a inventé le concept de « *fongibilité asymétrique des crédits* », ce qui veut dire que les crédits réservés à la santé publique ne pourront jamais être utilisés pour financer du soin, des hôpitaux. L'inverse par contre serait envisageable, c'est-à-dire que des crédits de soins pourraient être consacrés à des dépenses.

Le médico-social dans sa partie sanitaire ferait également partie du périmètre des ARS. Nous ne savons pas selon quel partage, quelles modalités de gouvernance. Nous sommes en plein sur les compétences des conseils généraux, or c'est le noir complet et le silence des conseils généraux... Il n'y a pas eu de position de l'ADF (association des départements de France) sur les ARS. Enfin, dans le rapport Ritter, les formations paramédicales rentreraient dans le champ des ARS. Voilà pour le périmètre.

J'avais suggéré qu'il fallait y ajouter la médecine du travail. C'est un vrai enjeu, c'est-à-dire de la sortir de ce machin voilé à travers les politiques de l'emploi, où les médecins du travail ne peuvent pas appliquer le décret de 2004 où ils sont censés passer un tiers de leur temps à faire de l'évaluation des risques etc... En fait, tout laisse à penser que la branche accident et maladie du travail reste le « terrain de jeu » qu'on laisse à l'assurance maladie, et c'est finalement tout ce qui restera du paritarisme.

Car au fond, tout le monde l'a compris, ce que nous venons de voir est en train de signer le bulletin de décès définitif du paritarisme dans la gestion du système de soins. Dans la vision de l'Etat, l'objectif est de prendre le pas sur l'assurance maladie, c'est-à-dire de mettre un terme à cette espèce de gestion faussement paritaire, que les ordonnances Juppé ont déjà fait éclater. C'est-à-dire de transformer l'assurance maladie en un simple système de gestion des équilibres financiers, des coûts du système de santé.

Quel type de gouvernance pour les ARS ?

Ce qui est prévu dans le rapport Ritter, c'est une gouvernance resserrée ou comme on le voit écrit « le pouvoir doit être en une seule main ». Donc un directeur d'ARS nommé en conseil des ministres et un directoire très resserré. C'est aux antipodes de ce que nous défendons, puisque pour nous l'organisation sanitaire ne doit pas échapper aux usagers et aux élus qui les représentent. Donc il faut que les élus régionaux et les parlementaires de gauche se proposent de porter cette question dans le débat parlementaire incitant les Régions à prendre leur place dans cette réforme en cours et à revendiquer leur place légitime dans la gouvernance des ARS, au nom de la compétence d'aménagement du territoire, et surtout au nom de la démocratie, pour

éviter que la gestion du système de santé ne se résume à un face à face entre les représentants de l'Etat nommés par l'administration centrale et les gestionnaires de l'assurance maladie qui ne sont que des gestionnaires. Usagers et élus doivent y avoir toute leur place.

C'est pourquoi, avec la mise en place des ARS, nous devons éviter deux pièges :

Le premier piège est une **mise en concurrence avec les Départements** puisque le médico-social est inclus dans le périmètre des ARS. Entre nous et nos collègues du département, l'accord ne sera pas parfait. Il sera légitime évidemment que les conseillers généraux, en fonction de leur politique en médico-social, soient représentés d'une manière ou d'une autre dans la gouvernance des ARS. Nous, nous le revendiquons au titre de nos compétences en aménagement du territoire. Depuis la loi de 2004, nous siégeons dans les commissions exécutives de l'ARH et heureusement aussi, il y a quand même l'expérience du Nord-Pas-de-Calais qui montre que les élus des régions sont prêts à participer aux discussions sur l'organisation territoriale de la santé.

Le premier piège est donc de nous mettre en concurrence. Il y aura une concurrence entre les élus locaux qui fera dire à l'Etat « écoutez, on ne peut pas mettre tout le monde d'accord, donc on va faire un conseil de surveillance » ou on va donner comme c'est le cas dans le rapport Ritter aux conférences régionales de santé une espèce de rôle consultatif. Nous serons dans un régime consultatif.

Le deuxième piège dans lequel nous aurons du mal à ne pas tomber, c'est **la défense de tout ce qui existe partout où ça existe**. Quand on ferme une maternité quelque part, tout de suite, les élus du territoire montent au créneau avec des arguments, quelquefois légitimes, quelquefois moins, pour refuser cette fermeture. Là, il va falloir une politique extrêmement responsable sur ces questions, compte-tenu de l'évolution de ce qu'est aujourd'hui le système de soins, on ne peut plus être dans la revendication de dire qu'à côté de chez soi on va trouver l'ensemble des services de soins. On est bien obligé, et c'est l'exercice qui est fait dans le SROS, d'avoir une organisation du système hospitalier. Nous devons trouver dans la proximité des recours courants, des services de suite, la psychiatrie doit être aussi dans la proximité. Mais quand il s'agira des spécialités, il faut que les hôpitaux publics acceptent de ne plus tout faire.

Ici, nous sommes dans une région particulière avec beaucoup de grands hôpitaux. Au lieu de vouloir tous être compétents en gastro, cardio, neurologie, cancéro, il faut que l'hôpital public accepte d'être le territoire pivot de référence pour un territoire et d'être l'hôpital de recours pour telle ou telle spécialité.

Il ne faut pas perdre de vue les réalités territoriales, géographiques de chaque région. Ce n'est pas pareil de fermer une maternité en Midi Pyrénées ou de la fermer dans le Nord-Pas-de-Calais où il suffit de faire 20 km de plus pour en trouver une autre.

Le schéma qui va se dessiner d'une région à l'autre sera sur les mêmes principes. Aujourd'hui plus de 60 % de la chirurgie obstétrique se fait dans le privé. Dans certaines régions, toute la cancéro se fait quasiment dans le privé. **Élus, nous devons défendre le service public, bien entendu**. Le maintien de la chirurgie dans le service public, c'est un enjeu, idem pour la cancérologie dans certains territoires. **Nous devons faire en sorte que l'usager du service public ait le choix** et éviter qu'on n'ait plus que des cliniques de secteur II et des dépassements d'honoraires. Parce que là, nous aurons un clivage entre d'un côté les cliniques qui vont faire du soin de qualité, cher, et de l'autre côté, des hôpitaux qui vont redevenir, en exagérant un peu, l'endroit où l'on va soigner les pauvres.

Donc les coopérations public privé, c'est l'orientation que nous allons être obligés de prendre.

Là aussi, le contexte doit être très différent d'une région à l'autre. Ici par exemple, nous sommes dans une région où toute la radiothérapie est privée, sauf pour le centre de lutte contre le cancer mais c'est du PSPH (participant au service public hospitalier), c'est-à-dire ni du privé, ni du public. 80 % des radiologues sont dans le privé. Dans ce cadre, la radiologie, l'utilisation des scanners, des IRM passent forcément par des coopérations public privé.

Notre politique doit veiller à ce que ces collaborations public privé soient les plus équitables possibles, c'est-à-dire que ça ne soit pas toujours à l'avantage du privé et jamais à l'avantage du public.

Les régions ont une place à prendre dans l'organisation de l'offre de soins

À l'ARF, Jean-Marie Le Guen (PS) a repris la formule que nous les Verts, nous avons initiée, « **il faut passer d'une politique de soins à une politique de santé** » et pour cela il est nécessaire de décentraliser l'organisation du système de santé. Ce discours de Le Guen et celui que nous portons, les élus de la commission santé de l'ARF, est peu entendu par les Présidents de Région. Les Présidents de Région n'ont qu'une crainte, c'est que si on revendique cela, on s'inscrive dans un régime de décentralisation totale et donc de décentralisation des financements. Il y a tout de suite un mouvement de recul, c'est-à-dire que l'on dit « la santé, c'est l'État », « la santé, ça coûte cher ». Il est clair que si on régionalise le financement de l'assurance maladie, c'est catastrophique en termes d'inégalité de territoire, **aussi je rappelle que la question de la décentralisation du financement n'est pas à l'ordre du jour.**

Pour exemple, je rappelle que le coût des dépenses d'assurance maladie en Nord Pas de Calais, c'est 9 milliards d'euros par an. L'argent que la Région met pour la participation à l'ARH, c'est 12 millions d'euros par. Ces 12 millions d'euros ont un effet levier considérable sur l'équipement des hôpitaux an (c'est à peine plus que ce que l'Etat met dans les Plans Hôpital 2007 et 2012). Le bénéfice politique, c'est que ces 12 millions nous permettent de siéger en COMEX avec voix délibérative, d'avoir un regard sur l'ensemble de l'organisation du système hospitalier dans la région. D'ailleurs c'est très clairement ce que l'assurance maladie nous reproche : nous avons autant de voix avec ces 12 millions qu'eux avec leurs 9 milliards. Mais je rappelle que les 9 milliards de l'assurance maladie, ce n'est pas l'argent de l'assurance maladie, c'est l'argent du peuple, de ceux qui cotisent et qui ont créée une solidarité entre les malades et les bien portants, c'est le cœur de notre compromis social.

Ce n'est pas avec l'État mais avec l'assurance maladie que j'ai les polémiques les plus acerbes. Parce que l'assurance maladie s'est enfermée dans une politique de gestionnaire, nous reprochant par exemple de mettre des IRM plutôt que de la radiologie classique dans les hôpitaux « parce que ça coûte plus cher »....Et alors, si c'est mieux pour le patient !!! Pourtant je rappelle qu'au départ, le paritarisme devait servir à représenter les intérêts des usagers à l'intérieur de la sécurité sociale. Ils sont sortis de cette logique. Ce sont des gens qui n'ont plus été élus depuis 25 ans. Ils se sont renouvelés comme ça, on ne sait pas comment... Du coup, notre légitimité d'élus leur fait peur...

À partir de là, il y a un débat important qui est en cours. Il faut convaincre nos partenaires dans les Régions qu'il y a des enjeux considérables. Il faut que nous les Verts on s'en saisisse encore une fois

Je suis persuadé que les questions de santé et d'organisation de la santé vont devenir dans les futures élections, et pas seulement régionales, des questions centrales. L'objectif de rendre les citoyens acteurs de leur santé ne doit pas nous échapper. On va nous demander des comptes en tant qu'élus du territoire, à tous les niveaux. Nous ne pouvons pas continuer à gérer la question de l'accès aux soins, la santé, etc. uniquement à travers un prisme gestionnaire, c'est-à-dire « comment fait-on pour maîtriser les dépenses ». Des choix politiques vont devoir être faits. Les propositions qu'on fait sur la prévention, sur l'organisation de l'offre primaire, etc., sont quand même de nature à faire en sorte qu'à termes le système soit un peu moins dispendieux. Nos propositions seront génératrices d'économies pour le système. L'organisation du système de soins est une composante de l'aménagement du territoire, les élus régionaux sont donc tout à fait légitimes pour prendre part aux débats la concernant.

Le Nord-Pas-de-Calais l'a fait, tout le monde peut le faire. L'enjeu est un enjeu de gouvernance, de démocratie, de représentation des élus et des citoyens dans l'organisation de la santé.

Atelier Economie

Coordination : Jean-François CARON,

Président du groupe Les Verts du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Cet atelier sur l'économie sera pour l'essentiel consacré à une réflexion sur notre référentiel en la matière, car il semble que ce soit là notre premier point de faiblesse. Puis nous reprendrons le débat sur la grille proposée à Rouen.

Qu'est ce qu'un référentiel, qu'est ce qu'une politique publique ? Une politique publique, c'est un cadre général d'actions, un objectif à atteindre, un ensemble de mesures concrètes et une dimension coercitive et un public cible.

Concevoir une politique publique, c'est d'abord répondre à un problème socialement et politiquement construit. La science politique a à dire à cet endroit qu'il n'y a pas de problèmes politiques ou sociaux en soi, ce sont des constructions sociales, c'est-à-dire que les banlieues deviennent à un moment donné un problème alors qu'elles ne l'étaient pas cinq ou dix ans plus tôt, de même pour des questions alimentaires ou sanitaires. L'idée est donc d'essayer de voir à chaque fois que l'on a une question à traiter, une thématique, lorsque l'on prend une délégation, l'idée est de voir ce qui fait problème, c'est-à-dire ce qui a été historiquement, socialement, politiquement construit comme faisant problème ? L'idée est évidemment ensuite d'élaborer une politique publique pour le résoudre. J'ai essayé de détailler un peu ce qu'il faut retenir d'essentiel : sont constituées en problème les questions qui à un moment donné permettent à des acteurs politiques de réaffirmer leur identité dans le champ politique, c'est-à-dire de discuter des définitions sur le monde, qui sont articulées avec leurs propres valeurs, celles défendues par leur parti, leur mouvement. C'est à cet endroit que cela fait conflit, que cela fait lutte et c'est ainsi que se constituent les problèmes.

Pour que les problèmes émergent, il faut des acteurs constructeurs. Les acteurs constructeurs sont notamment les groupes d'intérêt, nous sommes en l'occurrence assez faibles, les associations, nous sommes plutôt forts, des élites, je crois que 7 élites sont répertoriées au sens où le champ politique l'entends chez les Verts. Les élites en France sont essentiellement des personnes issues des grands corps et rentrent en général dans les administrations, la haute fonction publique, et elles constituent évidemment les premiers créateurs de politiques publiques. Lorsque l'on est assez faible dans cette structure, cela fait une espèce de chaînon manquant quand on essaie de fabriquer des politiques publiques, en tout cas, nationales.

Les leaders d'opinion sont les journalistes, les responsables associatifs, tous les gens qui, à un moment donné, pèsent quelque chose dans l'espace social pour dire les chances à propos d'un problème, des professionnels de la politique (au sens strict, qui, selon la définition de Max Weber sont des personnes qui vivent de leur politique et pour la politique). Le critère essentiel de cette classification est qu'ils tirent leur revenu principal de la politique. Nous, Verts, sommes plutôt spécialisés dans la semi-professionnalisation, nous ne devons avoir qu'une petite vingtaine de vrais professionnels.

Enfin, les médias

Une fois que nous avons des acteurs constructeurs qui portent une thématique en disant que cette thématique fait problème, évidemment l'idée, l'enjeu de la construction est d'imposer, de légitimer sa propre définition du problème dans un espace conflictuel, un espace de lutte. Chacun a sa définition du problème, évidemment de la façon dont il faudrait le résoudre.

Le point suivant sur lequel je reviendrai est la mise sur agenda. Il ne suffit pas de dire que quelque chose fait problème et que ce soit des acteurs légitimes qui le disent, encore faut-il que ce soit mis à l'ordre du jour. Vous sentez derrière cela des commentaires que nous faisons souvent chez nous, nous découvrons maintenant les choses que nous disions il y a quinze ans. Oui, nous pouvons dire, nous pouvons faire des choses, militer sans que cela n'arrive dans l'ordre du jour politique, dans l'ordre du jour des institutions et des partis politiques. La mise sur agenda est donc un moment clé qui fait que si l'on n'arrive pas à faire cela, tout le travail que l'on a fait avant, tout le travail de terrain ne fonctionne pas.

Enfin, la place du politique. Il faut être capable d'articuler problème social et politique publique. De nombreuses questions sont constituées comme des problèmes sociaux et ne donnent pas lieu à des politiques publiques ou ont en tout cas du mal à s'imposer en tant que politique publique au sens strict. L'idée est donc, une fois cela mis sur agenda, de dire à l'intérieur des institutions « Je porte maintenant cette question en tant qu'élue et je vais fabriquer une politique publique correspondant au problème tel que je l'ai construit avec les acteurs ».

Nous sommes un peu dans l'obligation de construire des politiques publiques sans se poser la totalité des questions. Il n'est pas vrai que nous arrivons dans un espace totalement hors contrainte lorsque nous prenons une délégation en disant « Je prends une délégation X et j'ai envie de tout pouvoir imaginer ». Ceci est faux. Vous ne pouvez déjà pas tout imaginer parce que vous avez un budget contraint et ensuite des croyances chez vous, dans les services administratifs, chez les acteurs avec lesquels vous allez travailler dans l'institution dans son ensemble, font que vos choix sont de toute façon contraints. De plus, lorsque l'on arrive dans une institution, il faut quelques mois avant de comprendre les règles véritables régissant le jeu et qui ne sont évidemment pas dans le règlement intérieur, mais ceci est vrai dans toutes les organisations, politiques ou pas. Il existe donc des rapports de force, de stratégie, de positionnements évolutifs.

Enfin, les communautés de politiques publiques.

On appelle communautés de politiques publiques les lieux où sont élaborés des matrices cognitives et normatives des politiques publiques, c'est-à-dire justement tous ces lieux de réflexion notamment trustés par les hauts fonctionnaires, c'est pour cette raison qu'il est parfois dommage de ne pas en avoir ou en tout cas qu'ils n'y siègent pas, et qui font, en fait, la définition légitime de ce qu'est une vraie politique publique. Cela change à peu près tous les quinze ou vingt ans et vous voyez que si l'on n'est pas dedans au premier coup, il faut attendre longtemps pour que cela revienne.

On fait tout cela en fonction d'un référentiel, et c'est le cœur du sujet. Un référentiel en politique publique, j'ai essayé de traduire l'argot en quelque chose d'acceptable, c'est une vision du monde constituée à partir d'une opération cognitive de décodage du réel et recodage. Les valeurs et normes en conflit sont organisées en fonction d'un système hiérarchisé. Le référentiel est fait sans forcément le rationaliser, l'écrire ou le repenser à chaque fois, c'est-à-dire que l'on a des visions du monde sur une thématique, plusieurs acteurs interviennent et chacun donne sa définition de ce qu'est le problème et de ce qu'il faudrait faire pour le régler, ensuite, le travail de l'élue est de décoder cela, d'essayer de voir quels sont les jeux de pouvoir, de conflits, de coopération entre des acteurs qui participent de cette définition du problème et d'essayer de construire à partir de là, de recoder le réel, il faut évidemment recoder avec un recodage acceptable pour l'élue, c'est-à-dire qui soit en accord avec le référentiel de son parti politique ou en tout cas de la vision qu'il a, lui, du problème politique.

Du coup, cela équivaut à finalement hiérarchiser des normes, des valeurs en fonction de valeurs supérieures, presque transcendantes. Surtout lorsque c'est Vert, c'est transcendantal et c'est

pour cela que des problèmes de mise en œuvre se posent. L'idée est finalement de hiérarchiser pour toujours avoir une valeur supérieure permettant de savoir s'il faut ou pas lever la main pour développer un dossier.

Pour éviter que cela ne tourne pas complètement sur des débats philosophiques, on essaie de construire dans les référentiels des choses qui deviendront des prescriptions. Si je prends l'exemple régional, c'est au minimum pour une mandature. Revenir sur une politique cadre fabriquée en début de mandature, c'est déjà très compliqué. Donc, à un moment donné, on clôt la discussion du point de vue de l'institution pour un peu moins d'une dizaine d'années.

Ces référentiels sont réalisés par ce que l'on appelle des médiateurs de changement, c'est-à-dire des personnes présentes pour agiter les définitions et Eugène Enriquez* disait que le médiateur de changement, les constructeurs d'Histoire étaient des personnes qui avaient décidé d'entreprendre un conflit là où tous les autres avaient essayé de l'éviter. En effet, à un moment donné, pour construire du sens social, il faut rentrer en conflit, s'affronter dans un champ intellectuel de définition de programme, de dispositifs, de moyens à mettre en œuvre, etc., pour que cela donne quelque chose qui change concrètement le réel.

Le référentiel est donc à la fois une prise de parole au sens de produire du sens dans le domaine public, dans le champ politique et une prise de pouvoir puisque évidemment, à un moment donné, lorsque la fin de la partie est sifflée, on structure le champ de lutte et on le structure durablement.

Pour finir, la place des élu/es dans tout cela

Je donne juste une petite piste, il me semble que les élu/es Verts sont très proches d'un nouveau modèle qui est en train d'émerger quant au métier de l'élu. Pour faire très rapide, au lieu d'avoir des notables s'intéressant beaucoup aux référentiels mais pas tellement à la mise en œuvre technique des politiques qui font et qui sont plutôt dans l'idée de construire des réseaux et des fiefs territoriaux, depuis quelques années, sur les grosses agglomérations, les grosses villes, nous avons une nouvelle sorte d'élus qui fait le métier politique d'une façon différente, qui s'appuie en général très fort sur des réseaux d'experts ou est lui-même expert de la politique qu'il traite et qui, par des démarches participatives arrive à construire une légitimité depuis l'extérieur de l'institution en mouillant vraiment sa chemise sur la fabrication des politiques publiques en rentrant dans le détail, en ne disant pas seulement « Je veux construire une politique publique de X, débrouillez-vous les services et je mettrai le visa à la fin ou je ne le mettrai pas si cela ne me convient pas ».

Il semble que les élu/es Verts historiquement sur cette figure d'élu et la vraie question est en ce moment, et je terminerai là-dessus, c'est cela va-t-il complètement transformer le métier d'élu, y compris la façon dont ils sont recrutés, puisque vous voyez que le principe de sélection de l'élu n'est évidemment pas le même si l'on a des élus techniques ou des élus technocrates au sens grand corps de l'État, ce n'est pas la même filière, pas les mêmes profils, ce ne sont pas les mêmes types de carrière.

L'idée, une fois que l'on a un petit peu tout cela en tête est de construire des outils d'aide à la décision et c'est ce que nous avons essayé de faire avec le schéma en étoile, des outils d'aide à la décision pour essayer de traduire concrètement le référentiel en critère de politique publique afin que l'on puisse ne pas avoir à chaque fois à redonner un discours théorique taxé d'idéologique, etc., quand on fait des interventions de politique publique. L'idée était de construire huit critères qui soient pour les politiques de développement économiques les critères qui seraient le pendant exact au niveau pratique des référentiels Verts d'économie.

La grille, c'est une toile d'araignée, il n'y a *a priori* pas de branche prioritaires mais nous savons bien que ce n'est pas vrai. De fait, nous avons tous un petit peu dans nos têtes une espèce de hiérarchie. Les notations de zéro à 7, nous sommes là-dessus aussi aujourd'hui dans le flou le plus complet, mais peu importe, le cœur de l'histoire n'est pas là, il est de se demander si nous pouvons nous en servir et ce que cela peut nous permettre pour avancer.

Le but est d'aider à clarifier les questions à se poser, voire pour ceux qui ont de l'impact au sens VP par exemple, est-ce qu'ils peuvent introduire une grille de questionnement. On regarde si soit on met en paquet cadeau pour la génération suivante des conseils régionaux, cet outil qu'on aura testé, ou à l'inverse on dit que ça ne marche pas et il faut que l'on prenne la question autrement. Si cette grille était acceptée dans les différentes régions, ça serait phénoménal. Cela signifierait qu'on se poserait systématiquement les huit questions. On en est loin.

Notre objectif pourrait être de reprendre ce qui existe, sur chacune des questions, de rassembler tout ce qui se fait sur ces 8 questions dans les différentes régions et effectivement se fabriquer une espèce de guide pour avancer sur comment on mesure.

Conclusion

Il faut à la fois tenir la poursuite des travaux conceptuels qui nous permettent de nous former, d'identifier les chercheurs, des gens qui peuvent nous aider à franchir des crans pour structurer notre pensée là-dessus. Et en même temps, il faut du pragmatisme parce que le gap est tellement gigantesque qu'en pratique on se retrouve en difficulté pour des tas de décisions. Il faut tenir les deux.

Il est demandé de nous faire passer les grilles là où elles existent, Rhône-Alpes, Auvergne, etc, parce que ça peut apporter des éléments pratiques. Cela pourrait être utilisé pour aller plus loin.

La question qui n'a pas été traitée, c'est « est-ce qu'on continue ? ». Nous étions sur le principe d'une réunion tous les quatre mois où on se déplacer dans une région pour aller faire le point. Si on continue, comment on organise le travail ? Est-ce que les gens ont envie ? Est-ce qu'il y a un besoin ? Ou au contraire, on estime qu'on est en fin de course et qu'on en reste là ?

L'ensemble des échanges et les synthèses des ateliers
seront disponibles sur le site du Cedis www.cedis-formation.org



ACTION M



MILITANTE





Table ronde

Cécile DUFLLOT, secrétaire nationale des Verts

Jean-François CARON, président du groupe Les Verts,
conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Véronique BEREGOVY, présidente du groupe Verts du conseil régional
de Haute-Normandie, coordination des élus régionaux

Isabelle DURANT, sénatrice belge,
ancienne vice-première ministre de Belgique

Plénière de

VÉRONIQUE BEREGOVY, Présidente du groupe Vert du conseil régional de Haute-Normandie



Véronique BEREGOVY

Nous vous avons distribué une synthèse des ateliers. Je vous laisse en prendre connaissance. Je vais plutôt axer mon intervention sur la déclaration de Lille. Il est bien évident que ce que je vais vous présenter est une ébauche qui sera enrichie et sûrement amendée avec nos députés européens et SINOPLE. Au mois de juin, ce travail sera abouti et sera remis officiellement au Président de la République.

Le premier point concerne l'adoption du premier climat continental, afin d'obtenir le respect d'un certain nombre de règles que l'on annonce depuis déjà longtemps. Il s'agit du respect par les pays de l'Union de l'engagement de réduction de

20 % des gaz à effet de serre à l'horizon 2020, de la mise en place d'un plan prévisionnel d'investissement européen pour prévenir et agir contre les dérèglements climatiques, du traitement nucléaire comme une énergie non renouvelable et hautement polluante, du respect de l'engagement de l'objectif de 20 % de production d'énergie renouvelable d'ici à 2020.

Le deuxième axe porte sur le plan de protection des ressources naturelles. Il s'agit notamment de doter d'un financement plus conséquent le programme Natura 2000.



clôture

Le troisième axe est la réaffirmation de la construction d'une Europe sans nucléaire, avec la suppression d'Euratom et la création d'une agence européenne de l'énergie. L'idéal pour nous serait une sortie du nucléaire d'ici à 2050 en favorisant le développement des énergies renouvelables et la réduction de la consommation énergétique. Le quatrième axe porte sur la politique des transports. Il s'agit de mettre fin aux investissements pour les autoroutes et de réorienter les crédits européens vers les transports les moins polluants. Cela suppose notamment la mise en place d'une taxe carbone européenne.

Le cinquième point est une remise à plat de la politique agricole commune, avec la conditionnalité des aides au respect des clauses environnementales et sociales, ainsi que la demande d'un moratoire européen sur les OGM.

Le sixième point est la mise en place d'un programme global de relocalisation de l'économie. L'idée est de développer une économie de proximité.

Le septième point est la réforme de la politique fiscale au service d'une ambition sociale et environnementale, avec notamment une mise à niveau par le haut des droits sociaux et l'adoption de nouveaux droits européens.

Le huitième point porte sur les relations entre les régions et l'Europe. Il s'agit de prôner un rapport plus étroit et plus privilégié entre les régions d'Europe et l'Union Européenne, avec plus de responsabilités au niveau des régions.

Le neuvième point est la création d'une agence européenne pour la diversité linguistique et l'apprentissage des langues.

Le dernier point est la volonté de développer une politique étrangère commune, renforcée au service d'un développement durable européen.

ISABELLE DURANT, sénatrice en Belgique

En France comme en Belgique, les élus locaux sont parfois un peu mis de côté. Du point, on sépare la « grande politique », celle des grands enjeux et de la grande idéologie, et la politique menée par ceux qui sont sur le terrain. Or je pense qu'il faut parfois retourner la pyramide et prendre conscience que ce sont les élus locaux et régionaux qui permettent d'agir et changer le quotidien de nos concitoyens.

Je suis co-présidente d'Ecolo, le parti vert francophone. J'ai été par ailleurs vice-première ministre et ministre en charge des transports et de la mobilité entre 1999 et 2003, notamment pendant la présidence belge de l'Europe. J'ai eu le plaisir de découvrir l'intérêt de pouvoir s'investir sur une série de dossiers à l'occasion d'une présidence de l'Union Européenne. Je vous appelle d'ailleurs vraiment à faire pression sur vos édiles, et pas seulement sur celui qui vous sert de Président de la République, mais aussi sur tous ceux qui vont agir à l'échelle de la présidence française et qui sont nombreux.

La France a connu récemment des élections municipales. Je salue le succès enregistré par les élus locaux écologistes. La Belgique repose sur un système quasiment à 100 % proportionnel, ce qui est une grande chance pour les petits partis. Certains chez nous, surtout les libéraux, souhaiteraient imposer le système majoritaire en arguant qu'en France, la droite et la gauche se félicitent de ce système. Pour ma part, je ne suis pas sûr que tout le monde soit content en France du système majoritaire. J'ai plutôt le sentiment qu'indépendamment des contingences politiques, la France est marquée par une crise de société sans doute plus importante que dans des pays où la démocratie est plus proportionnelle.

J'ai observé que l'après-élection en France avait parfois été plus difficile. Dans quelques villes, le comportement de certains partenaires a entraîné des déceptions. Il n'est pas toujours simple de bâtir des alliances avant des élections ou de les faire respecter par la suite. Je fais une petite digression sur ce point. En Belgique, dans le souci d'afficher plus clairement nos valeurs de gauche et de panser les blessures d'une participation à un gouvernement fédéral, les verts belges ont fait le choix de bâtir des convergences de gauche. Nous avons établi une plate-forme programmatique avec le parti socialiste francophone. Je ne renie rien quant au contenu de cette plate-forme, mais elle a surtout eu pour effet de nous empêcher d'être critique à l'égard du parti socialiste, ce qui **in fine** nous a fait perdre les élections.

Je retiens de cette période trois points forts. Le premier est l'autonomie. Il convient, autant que faire se peut, d'être un parti autonome, un parti qui porte d'abord et avant tout sa bannière verte. Dans l'opinion publique, la conscience ou la prise de conscience qu'il faut agir pour la planète est immense. Ainsi toutes ces voix doivent nous revenir. On peut même se demander comment, dans un climat comme celui-là, les verts ne gagnent pas. Cela devrait être le cas si nous parvenons à porter sans complexe une bannière verte. Le deuxième point est que l'on ne gagne jamais qu'ensemble. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons tous nous rassembler. Mon propos est sans doute un peu trivial, mais il me semble important d'insister sur cette nécessité de rassembler les forces vertes. Le troisième point est que nous devons développer, y compris à l'échelle

locale et régionale, des personnalités, des personnes qui vont incarner et « donner de la chair » à notre politique. Il s'agit d'identifier des leaders locaux, des personnes qui sont sur le terrain, qui parlent avec la population et savent écouter. Nous avons besoin d'incarner l'écologie politique dans des visages et des personnes engagées sur le terrain. Je crois également qu'il revient aux écologistes, surtout en dehors des périodes électorales, d'aller chercher ce que j'appelle « les orphelins politiques » : les personnes qui ne s'y retrouvent plus, qui sont un peu dégoutés, ceux qui en ont marre de la gauche parce qu'elle est « casse-pied », ceux qui en ont marre de la droite parce qu'elle est arrogante, ceux qui ne se retrouvent pas dans les clivages habituels. Pour intéresser ces personnes, il faut non pas de l'idéologie mais des projets concrets.



Isabelle DURANT

Les socialistes belges ont développé la notion d'écologie sociale. Ils comprennent par là que les verts s'occupent de « l'écologie des riches » (les arbres, les oiseaux, etc.) et qu'eux s'intéressent à « l'écologie des pauvres ». Cela n'a évidemment aucun sens parce que l'écologie est par définition sociale. L'attention la plus grande aux questions environnementales doit être chez les gens les moins nantis parce qu'ils sont financièrement les plus faibles, parce que leur santé est plus fragile. C'est là qu'il faut développer des politiques environnementales car les désastres écologiques ou les problèmes énergétiques frappent d'abord et toujours les plus pauvres.

Le deuxième complexe dont il faut s'extirper est celui qui consiste à se dire que l'écologie a aujourd'hui moins de place parce que la population en est consciente, parce qu'il existe des ministres de l'environnement qui ne sont pas verts, des réglementations nationales, européennes, etc. C'est ce que j'appelle le « premier paquet » de l'écologie, celui qui était indispensable et nécessaire. Mais le « deuxième paquet », qui est l'écologie de demain, c'est nous qui en détenons les clés. Si les autres jouent en deuxième division,

à nous de jouer en première division. Nous devons être les meilleurs dans ce domaine de l'écologie.

J'ai eu énormément de plaisir et d'intérêt à travailler sur des dossiers concrets où l'on fait le lien entre le niveau local régional et le niveau européen. Evidemment, pour moi qui suis bruxelloise, il m'est aisé d'avoir accès aux instances européennes. Mais je ne peux que vous inviter à chercher des personnes relais, qui pourront vous faire prendre goût au lien entre le régional et l'europpéen. À titre d'exemple, c'est la présence de cinq ministres verts au Conseil Européen de l'Environnement et d'un Belge dans un gouvernement qui assurait la présidence de l'Union qui a permis de sauver le protocole de Kyoto. Nous avons eu la chance d'avoir une commissaire européenne, à l'époque, qui n'était pas verte mais était assez sensible à la question. Nous avons construit des alliances, en allant même jusqu'en Inde, en Chine et en Afrique. Quand nous avons des verts dans un gouvernement, c'est évidemment un plus à l'échelle européenne.

Pour terminer, je voudrais simplement vous encourager à cultiver ce rapport aux questions européennes au niveau local et régional. Je vous invite à tirer profit du savoir-faire de notre parti vert européen. Nos candidats doivent porter le lien entre les questions européennes et la vie quotidienne des gens, leur pouvoir d'achat, la question du changement climatique. À cet égard, un intervenant a parlé d'une diminution de 20 % des émissions de gaz à effet de serre. J'estime que cet objectif est vraiment le **minimum minimorum**. Si nous voulons assurer la transition écologique, il faudra réduire nos émissions d'au moins 30 %, 40 % voire 50 %. Autrement dit, nous accusons un retard phénoménal qu'il convient de rattraper.

En Belgique, nous avons la chance d'avoir une loi de sortie du nucléaire, qui a été adoptée grâce à la présence des Verts au gouvernement. Cependant, un socialiste occupe aujourd'hui le siège de ministre de l'environnement et il commence déjà à dire qu'il n'est pas un « dogmatique borné » et déclare qu'il n'est pas opposé à un report de la sortie du nucléaire. Or ce n'est pas du dogmatisme. Nous savons simplement que si l'on ne fixe pas une échéance claire, on n'obtiendra jamais l'effet massif d'investissement dans les énergies renouvelables. Malheureusement, les socialistes sont désormais les premiers à vouloir détricoter ce qu'ils avaient construit avec nous, tout simplement parce qu'ils sont beaucoup plus perméables que nous au lobbying d'Electrabel Suez-Gaz de France. À force de ne pas décider, on ne donne pas les moyens suffisants aux filières vertes et aux énergies renouvelables pour qu'elles se développent.

CÉCILE DUFLLOT, *Secrétaire nationale des Verts*

Merci beaucoup Isabelle. Je pense que de nombreux éléments de ton intervention résonnent avec un certain nombre de nos préoccupations.

Pour conclure et afin de ne pas être trop longue, je souhaiterais me rappeler avec vous des premières rencontres organisées à Dijon en 2004. Personne ne savait alors si ces rencontres allaient se poursuivre, malgré l'affluence constatée. Quatre ans plus tard, l'affluence est toujours aussi importante et les participants aussi motivés. Comme l'affirmait Jean-François Caron au dernier Conseil national, il n'est pas interdit de se faire du bien, et donc de se féliciter de ce succès. Ces rencontres réunissent autant d'hommes que de femmes, peut-être plus de femmes même. Je sais, pour avoir discuté avec nombre d'entre vous, que l'intensité de travail dans les ateliers est toujours aussi importante. Pour certains, en particulier les nouveaux élus, il y a eu un travail d'apprentissage les premières années afin de mieux appréhender les politiques techniques, leurs contraintes et l'articulation entre les collectivités locales. Désormais, ces connaissances techniques, notamment grâce aux formations organisées, ont été acquises. Les élus que vous êtes sont ainsi en capacité de peser, de manière plus politique, sur les décisions.



La capacité de discussion interrégionale que vous démontrez me paraît également une dimension très intéressante. J'étais intervenue dans le deuxième atelier des rencontres de Dijon sur la question de la politique des transports et la vision des usagers. A cet égard, nous devons éviter la formation de « petits blocs de politiques tarifaires », et être porteurs d'une vision interrégionale. Ce travail de l'ensemble des élus régionaux, toutes régions confondues, sur les mêmes thématiques me paraît particulièrement intéressant. Je n'y suis pour rien, les Verts en tant que tels non plus. Vous y êtes en revanche pour beaucoup ; ceux qui ont organisé ces rencontres également. Je voudrais à cet égard, au nom des Verts, remercier tous ceux qui contribuent au succès de ces rencontres. Vous y êtes pour beaucoup, car sans la mobilisation des élus, cette dynamique ne pourrait fonctionner.

Je me rappelle également de la première manifestation que nous avons organisée, et je constate que le lien entre les élus et les militants que nous interrogeons en permanence existe particulièrement bien lors de ces rencontres. Nous observons qu'il est devenu, en quelque sorte, une seconde nature. Dans la mobilisation sur la question des OGM, dont Véronique a parlé, il faut conserver cette capacité de travail afin, tant de proposer des politiques de soutien à la filière protéines dans les différentes régions que d'expliquer, avec des mots simples, l'importance de la mobilisation dans le cadre

du débat qui se déroule à l'Assemblée nationale, grâce notamment à la distribution de pommes bio.

Il est très important aussi d'articuler ces rencontres avec le moment politique que nous vivons. J'ai écouté avec attention les propos d'Isabelle sur l'affirmation de l'identité verte ou sur la question de l'écologie politique. Cela dit, il ne faut pas oublier que la France a connu un événement quelque peu particulier que n'a pas vécu la Belgique. Je ne veux pas parler du « mari de la femme du Président de la République », mais du Grenelle de l'Environnement.

De nombreux débats ont eu lieu au sein du parti pour déterminer notre positionnement. Nous pouvons évidemment nous satisfaire de cette immense victoire des Verts et des écologistes, en ce sens que la crise écologique est à tel point reconnue que même le Gouvernement de Nicolas Sarkozy, les plus productivistes vendus aux lobbys, est obligé au moins de « faire de l'affichage ». Cependant, deux mois après, nous constatons de toutes parts des trahisons sur des engagements importants. Je pense au soutien à des projets routiers, à l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, mais aussi à l'abdication totale sur les crédits nécessaires pour la réalisation des quelques promesses qui avaient été prises. Sur ce point, nous avons une responsabilité particulière. En France, – et je pense que c'est un des éléments qui explique ce qu'il s'est passé au moment des élections municipales –, les Verts sont reconnus comme les garants des politiques écologistes au sein de l'exécutif. Nous avons la chance que la région soit une des rares collectivités locales dans laquelle la proportionnelle s'exprime relativement bien. En même temps, il s'agit d'une vraie responsabilité. « Brandir sa bannière verte » est important, mais ce n'est pas suffisant.

Lors du Grenelle de l'environnement, des personnes « proches et lointaines » de notre parti se sont ralliées aux préoccupations écologiques et à l'idée selon laquelle tout le monde peut s'occuper de l'écologie et qu'elle ne doit pas être l'apanage de verts dogmatiques. Nicolas Hulot en est l'exemple le plus emblématique. Ses dernières déclarations montrent une évolution de sa réflexion sur le sujet. Je pense qu'il n'est pas le seul. Tu as eu raison de pointer cette nécessité d'ouverture à tous ceux qui nous sont proches, mais qui doivent maintenant avoir la conviction qu'il faut franchir le pas du politique. Ceci ne veut pas dire prendre sa carte, mais considérer, assumer et revendiquer la nécessité de l'écologie politique comme projet différent en rupture avec les vieux productivistes, qu'ils soient de gauche ou de droite, en rupture avec ces politiques consommatrices de ressources, prédatrices mêmes. Ceci signifie également développer une vision européenne et mondiale différente de la vie en société et du développement. Ces questions doivent être au cœur du projet politique et ne pas seulement se limiter à un rôle complémentaire à d'autres politiques.

Je pense à cet égard que les élus régionaux ont un rôle particulier à jouer. Ces personnes dont la réflexion évolue se situent en effet à de multiples endroits de la société, et notamment dans les services des Conseils régionaux. Marie-Christine Blandin a par exemple pu constater une évolution des mentalités dans l'ensemble de ses services au fil de son mandat à la tête du Conseil régional. On l'observe également dans des collectivités locales telles que les communes : la réalisation d'un bilan énergétique des bâtiments communaux est devenue presque naturelle pour certaines nouvelles recrues des services municipaux. Il faut à la fois appuyer cette évolution et considérer ces contacts comme essentiels pour faire passer l'écologie politique à un autre stade, à un troisième temps qui ne serait pas seulement celui où l'on parle d'écologie et où l'on participe à un certain nombre d'exécutifs avec des délégations quelque peu marginales, mais celui où l'écologie s'inscrirait au cœur des politiques publiques. Je pense que vous avez ces contacts.

Outre les services, il y a aussi tous ceux qui travaillent dans le secteur de l'environnement, notamment les associations environnementales, qui sont parfois critiques, mais qui font souvent appel aux élus verts pour défendre leurs préoccupations. Il faut d'ailleurs inciter ces dernières à passer de cette position critique à un stade plus constructif. Sous quelle forme ? Rien n'est exclu de ce point de vue. Il ne s'agit pas nécessairement de prendre sa carte, mais d'ouvrir véritablement l'espace de l'écologie politique. Si ce mouvement doit évidemment se traduire en résultats électoraux, nous devons avoir cette capacité de rassemblement, et nous ouvrir aux différentes associations et organismes qui évoluent dans le champ de l'environnement, mais aussi à ceux qui travaillent sur les questions de formation professionnelle, de transport, et de développement économique. Un certain nombre d'élus verts, et notamment d'élus régionaux – puisque c'est une compétence très significative des Conseils régionaux –, ont interrogé la manière traditionnelle de penser le développement économique dans laquelle chacune des collectivités territoriales est au centre de la carte de France, de l'Europe, et même du monde. Il y a désormais une réelle volonté de revisiter la question du développement économique, mais aussi celle de la concurrence entre les territoires. Sur ce point, en faisant évoluer les perceptions, nous permettons aussi de poser les perspectives de développement écologique comme une autre façon d'envisager les relations entre les territoires, mais aussi avec les entreprises. Ainsi, les implantations des entreprises doivent-elles être maintenues, si l'on veut envisager un rapprochement de la production et de la consommation.

Nous avons évoqué l'ensemble de ces sujets, car dans le Nord-Pas de Calais, ont été lancées deux expérimentations dans des hypermarchés pour mettre en place des étiquettes qui afficheront également les émissions de CO₂. Les clients, qui ont à cette occasion été interrogés, ont déclaré comprendre la démarche. Certains ont cependant relevé la nécessité de pouvoir disposer de produits différents afin de diminuer l'impact écologique. Ceci se passe effectivement à différents niveaux. La culpabilisation des consommateurs ne résoudra pas l'ensemble des problèmes : le politique doit intervenir, notamment en régulant ce type de production. Ce n'est en effet pas seulement par les consommations individuelles que l'on résoudra les problématiques du réchauffement climatique et de la crise écologique mondiale, mais bien grâce à une autre façon d'envisager le développement et l'économie à l'échelle de la planète.

Je ne reviendrai pas sur tes propos concernant le lien nécessaire à établir au niveau européen, lien qui me semble d'une évidence absolue et qui, je l'espère, se renforcera dans le cadre de la préparation du débat sur les échéances européennes dans laquelle nous aurons un discours à porter. C'est cependant un discours difficile d'expliquer à quel point l'échelle européenne est pertinente. Tu évoquais Jean-Claude Gayssot qui a ouvert la porte à une vraie dérégulation du transport ferroviaire. C'est surréaliste au regard des motions des communistes dénonçant le scandale de la privatisation par Bruxelles et la fermeture des gares de fret. Le double discours est dévastateur. Nous devons quant à nous nous obliger à tenir un discours de responsabilité.

Il est également important d'être en capacité collectivement d'envisager la suite. Je notais, à la lecture de l'interview de Marie-Christine Blandin, le bilan qu'elle tirait de sa présidence : « contents d'avoir osés ». Je constate également – mais cela a été dit hier matin –, à quel point une équipe verte au travail à la tête d'une région a pu faire évoluer les mentalités. Nous devons en ce sens ouvrir des perspectives – deux rencontres des élus régionaux sont encore prévues – dès à présent, et développer un projet à mettre en œuvre. Les municipales nous ont en effet permis de tirer quelques enseignements sur cette capacité de gestion commune et de portage d'un projet différent. Nous devons être en capacité d'oser, également au niveau régional. Qui aurait

dit qu'on gèrerait autant de mairies – et de grandes mairies – vertes aujourd'hui ? La prochaine mandature pourrait être celle des régions vertes, puisque nous savons à quel point les politiques régionales peuvent faire évoluer les mentalités.

Pourquoi, dans ce contexte, se montrer modeste ? Personne n'a la science infuse bien sûr ; personne n'a la solution sur la manière de mettre en œuvre cette réflexion. Je crois cependant qu'il faudrait se convaincre, au vu des urgences et de la trahison des engagements des uns et des autres sur les politiques écologistes, de la nécessité de ne pas se montrer modeste. Nous devons certes être conscients de nos limites et de la réalité actuelle de nos forces. Néanmoins, si nous croyons à la gravité de la crise écologique et à la nécessité d'y apporter des solutions radicales, non par principe, mais par réalisme, alors il faut un courage collectif, une énergie et une ambition élevés. C'est, je crois, ce message qui doit ressortir de vos actions. Je suis d'ailleurs très fière que les Verts soient les seuls à réunir l'ensemble de ses élus régionaux – même si nous en avons moins que d'autres partis – et développer cette volonté de travailler au niveau interrégional, en observant les expériences de chacun, en les reprenant et en tirant le bilan de certains échecs – ceci est également important. Il ne faut pas se limiter à dresser un compte-rendu de mandat ayant vocation à être rangé dans une bibliothèque, mais il faut établir au contraire un bilan dynamique qui soit un terreau pour construire l'avenir. En ce sens, ce n'est pas une clôture, mais une ouverture pour les prochaines années. Peut-être y aura-t-il une, deux voire trois régions vertes ; peut-être seront-elles toutes « verdies » de l'intérieur... Je crois, en tout état de cause, qu'il ne faut pas se montrer modeste, au moment où s'ouvre la dernière partie de ce mandat. Il faut être réaliste, mais avant tout ambitieux, non pour nous, mais pour construire l'avenir.

Enfin, je crois que nous pourrions organiser un jour des rencontres des élus régionaux avec les autres pays européens. Comme nous avons été en capacité de construire le premier parti vert européen, je pense que ce travail de mise en commun des réflexions est primordial. Je sais que les élus des grandes villes le font déjà sur des problématiques très particulières. Je pense que l'on peut élargir cette démarche. Ce n'est pas seulement pour nous montrer plus inventifs que les autres, mais par conviction que les enjeux sont si importants que nous ne devons pas adopter une vision fermée de chacun de nos territoires, mais au contraire une vision fédéraliste et ouverte, notamment à l'échelle européenne.

Si chacun et chacune d'entre vous porte cette dynamique d'ouverture et de construction de l'avenir, alors nous avons toutes les raisons d'être optimistes. En tout cas, moi, je le suis : pour reprendre une nouvelle fois les propos de Jean-François Caron, il n'y a pas de mal à se faire du bien...

VÉRONIQUE BEREGOVY

Je voudrais me rappeler avec vous des premières rencontres qui ont eu lieu à Dijon en 2004. Je constate que quatre ans après, ces rencontres ont toujours du succès. Je sais que l'intensité de travail dans les ateliers est toujours aussi importante. Je me félicite donc de cette forte motivation que vous démontrez. Je tiens également à souligner une autre dimension qui me semble très intéressante, en l'occurrence cette capacité de discussion interrégionale. Tous les élus régionaux, toutes régions confondues, ont su travailler ensemble sur des thématiques précises. Je note aussi que le lien entre les élus et les militants vit bien lors de ces rencontres.

J'ai écouté avec attention les propos d'Isabelle sur l'affirmation de l'identité verte ou sur la question de l'écologie politique. Cela dit, il ne faut pas oublier que la France a connu un évènement un peu particulier : le Grenelle de l'Environnement. De nombreux débats ont eu lieu au sein du parti pour déterminer notre positionnement. On peut évidemment se satisfaire de cette immense victoire des verts : la crise écologique est tellement reconnue que même le gouvernement de Nicolas Sarkozy est contraint au moins de « faire de l'affichage ». Quelques mois après, on constate tout de même les trahisons sur des engagements importants et de surcroît l'abdication totale sur les crédits nécessaires à la réalisation des quelques promesses qui avaient été prises. Sur ce point, nous avons une responsabilité particulière. Les élus verts sont en effet les garants des politiques écologistes au sein de l'exécutif. À cet égard, le fait de brandir la bannière verte n'est pas suffisant. Beaucoup de personnes avec qui nous travaillons se sont ralliées à l'idée selon laquelle tout le monde peut s'occuper de l'écologie et qu'elle ne doit pas être l'apanage de verts dogmatiques. Il est très important d'aller vers ces personnes afin qu'ils aient la conviction qu'il faut franchir le pas du politique, qu'ils assument et revendiquent la nécessité de l'écologie politique comme projet différent. Les élus régionaux ont un rôle particulier à jouer en la matière, à travers tous leurs contacts avec le terrain. Ces contacts sont essentiels pour faire passer l'écologie politique à un autre stade, celui où elle devient le chapeau général des politiques publiques. Nous devons avoir, comme tu l'as dit, cette capacité de rassemblement. Mais dans le même temps, il faut faire preuve d'ouverture à toutes les associations ou organismes qui évoluent dans le champ de l'environnement, mais aussi à ceux qui travaillent sur les questions de formation professionnelle, de transport, de développement économique, etc.

Il est important de penser dès maintenant à la préparation de la prochaine mandature. Il faut l'appréhender en tant que projet. Au vu des urgences et au vu de la trahison des engagements des uns et des autres sur les politiques écologistes, nous ne devons pas être modestes. Nous devons certes être réalistes, mais surtout ambitieux. Nous devons avoir cette volonté de travailler de manière interrégionale, de reprendre ce qui a fonctionné dans telle région, de pouvoir faire aussi le bilan de certains échecs. Ce bilan ne doit pas être juste un compte rendu de mandat, qui aura vocation à être rangé dans une bibliothèque. Il doit être dynamique et constituer un terreau fertile pour construire l'avenir. Si chacun d'entre vous porte cette dynamique, nous avons alors toutes les raisons d'être optimistes.

JEAN-FRANÇOIS CARON

La table ronde d'hier soir sur l'ergonomie de l' élu/e a déclenché, de façon étonnante, de nombreux questionnements. Beaucoup de personnes sont venues m'en parler spontanément. Souvent, nous n'abordons pas ces sujets par pudeur ou pour d'autres raisons. Pourtant, ils sont stratégiques dans la façon d'être soi-même et ensemble. La politique est une machine impitoyable, un espace de rapports de force et de tensions. Si les écologistes pouvaient s'engager dans cette dynamique qui consiste à rendre la politique plus humaine, cela serait aussi une façon de conserver des personnes chez nous, dans notre parti.

Je suis très heureux que progressivement, à travers ces rencontres, nous ayons réussi à organiser un espace de travail, de discussion et d'échanges. Cette démarche est confortée par la forte participation des élus. Cela démontre que ces journées correspondent à un besoin.

Quelles suites donner à ces rencontres ? Hier soir, la coordination s'est réunie. Nous avons identifié plusieurs points. Premièrement, un sujet est revenu comme un **leitmotiv** :



Jean-François CARON

la question de la lisibilité de nos actions. Je pense que les municipales de Paris ont marqué tout le monde. Nous sommes face à un problème : les socialistes se prévalent des projets qui ont réussi et jettent la pierre sur les verts pour ceux qui ont échoué. C'est tout de même un écueil qui nous menace tous. Comment exister en tant que verts aux côtés du PS ? Quelle communication spécifique mettre en œuvre ? Comment assurer la lisibilité de nos actions et faire valoir notre différence ? Il faut réfléchir à une plus grande identification des politiques vertes.

Deuxièmement, sommes-nous capables de sortir un corpus commun de ce que nous avons porté pendant ces six années, afin d'assurer un meilleur passage de relais avec les équipes qui suivront ? Nous devons mettre en route ce chantier de la mutualisation et du passage de relais.

Le dernier point concerne les actions que nous allons engager dans l'immédiat. Nous allons d'abord dire à l'ARF que nous ne sommes pas contents. Nous avons en effet le sentiment que l'ARF ne sert pas à grand-chose. Nous sommes confrontés à un Président, Alain Rousset, qui souhaite faire de l'ARF une assemblée institutionnelle très lisse, alors même que les régions pourraient porter un projet alternatif à la politique de Sarkozy. Pour les rencontres de l'an prochain, nous n'avons pas encore décidé du lieu où nous nous réunirons. Nous avons plusieurs pistes et notamment une proposition du Poitou-Charentes.

Pour conclure, je remercie tous les organisateurs de ces rencontres, ainsi que le Cédis.





A BIENTOT





A NANTES

Annuaire des

Conseillers mandature



s élu/es Verts

régionaux
2004-2010





Groupe Vert au conseil régional d'Alsace

BP 91006 / 1 place du Wacken 67070 Strasbourg cedex
cr-alsace-verts@wanadoo.fr
www.lesverts-conseilregionalalsace.org/

Elu/es



BUCHMANN ANDRÉE

Compétences : Culture et Bilinguisme, Agriculture Biologique, Qualité Environnementale et Eco entreprises, Relations Internationales
Tél. : 03 88 15 65 69
Fax : 03 88 15 65 98
Andree.buchmann@wanadoo.fr



CARBIENER PHILIPPE

Compétences : Agriculture biologique, Energie, Lutte contre les inondations et restauration des écosystèmes fluviaux, Recherche citoyenne
Tél. : 03 88 15 65 69
Fax : 03 88 15 65 98
philippe.carbiener@cr-alsace.fr



FERNIQUE JACQUES

Président du groupe

Compétences : Lycée et Formation professionnelle, Transport et Aménagement du territoire - Education à l'Environnement, Espaces naturels et Politique de l'eau
Tél. : 03 88 15 65 69 - 06 72 2 26 41
Fax : 03 88 15 65 98
Jacques.fernique@cr-alsace.fr



SONZOGNI DJAMILA

Compétences : Économie sociale et solidaire, Aide aux entreprises Politiques urbaines et des jeunes, Multiculturalisme
Tél. : 03 88 15 65 69 / 06 24 84 61 32 - Fax : 03 88 15 65 98
djamila.sonzogni@cr-alsace.fr

Collaborateurs

KAH MARIE, secrétaire

Tél. : 03 88 15 65 72 - Fax : 03 88 15 65 98 - secretariat.psvert@wanadoo.fr

STOLL MÉLODIE, attachée du groupe Verts

Tél. : 03 88 15 65.68 - Fax : 03 88 15 65 98 - cr-alsace-verts@wanadoo.fr



Groupe Vert au conseil régional d'Aquitaine

14 rue François de Sourdis 33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 57 80 95 - Fax : 05 57 57 84 18

Elu/es



DAVERAT MICHEL

Président du groupe
Compétences : Environnement, associations, littoral, transports des voyageurs (TER)
Tél. : 06 24 10 61 00
micheldaverat@free.fr



DE MARCO MONIQUE

Compétences : Technologie de l'Information
et de la Communication, culture, achats publics, démocratie participative
Tél. : 06 09 46 92 53
m.de.marco@wanadoo.fr



DUFOUR JEAN-PIERRE

Vice-président en charge de la Formation Professionnelle
Compétences : Lycées, apprentissage, formation professionnelle, recherche, effet de serre
Tél. : 06 09 05 84 71
jpierdufour@gmail.com



LE LANN-GUYET CLAIRE

Compétences : SME, énergies renouvelables (éolien), HQE, sport
Tel : 05 57 57 80 95
claire.lelann@free.fr



LISSAR JEAN

Vice-président Economie sociale et solidaire Citoyenneté et démocratie participative
Compétences : Economie sociale et solidaire, emplois associatifs, démocratie participative
Tél. : 05 57 57 80 95
Fax : 05 57 57 84 18



MAYEREAU LOUISE

Compétences : Transports, Infrastructures, Intermodalité ; Montagne
Tél. : 05 57 57 80 95
groupe.vert@verts.aquitaine.fr

Groupe Vert au conseil régional d'Aquitaine



PAPON JACQUES

Compétences : Education, énergie solaire et bois, Bâtiment, Industrie, Europe-International

Tél. : 05 57 57 80 95

jacques.papon@gmail.com



SCHMITT ROSE-MARIE

Vice-présidente chargée du Développement Durable - Compétences : Agenda 21 régional, énergies renouvelables, Plan de gestion des déchets industriels

Tél. : 05 57 57 80 95

rm.schmitt@orange.fr



VINCENT BÉRÉNICE

Compétences : agriculture bio, OGM, vélos et liaisons douces

Tél. : 06 88 02 20 77

berenice.v@wanadoo.fr

Collaborateurs

BIDON LAURE, secrétaire du groupe

Tél : 05 57 57 80 95 - Groupe.Vert@Verts.aquitaine.fr

NAUD ALEXANDRA, secrétaire générale

Tél. : 05 57 57 80 93 - Alexandra.Naud@verts.aquitaine.fr

NICOLAS DOMINIQUE, chargé de mission

Tél : 05 57 57 80 95

dominique.nicolas@verts.aquitaine.fr

CAMINO FRÉDÉRIC, secrétaire

Tél. : 05 57 57 80 94

frederic.camino@verts.aquitaine.fr



Groupe Vert au conseil régional d'Auvergne

Centre Delille – Rue Urbain II 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.31.84.94 / Fax : 04.73.31.84.86

GroupeVert@cr-auvergne.fr

Elu/es



MOLLON AGNÈS

Compétences : OGM – aménagement du territoire - formation

Tél. : 06 18 63 76 76

agnes.mollon@orange.fr

Délégations principales : Vice-présidente du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, chargée de l'environnement



POMMAREL PIERRE

Président du Groupe

Compétences : transport – santé – environnement - énergies

Tél. : 04 73 31 84 94

pommarel.pierre@voila.fr



ROUAIRE NICOLE

Présidente de la Commission consultative sur le Développement durable

Compétences : éducation formation – développement durable et Agenda 21 - agriculture

Tél. : 04 70 56 64 56

nrouaire@club-internet.fr



ROUCAN LIONEL

Vice Président chargé de l'Environnement et des Energies

Compétences : eau - agriculture – parcs naturels - économie

Tél. 06 83 43 29 42

L.roucan@wanadoo.fr

Collaborateurs

POMMARET Ludovic, assistant

Tél. : 04 73 31 84 94

L.pommaret@cr-auvergne.fr

PASTOREK Catherine, secrétaire

Tél. : 04 73 31 84 94

c.pastorek@cr-auvergne.fr



Elus Verts au conseil régional de Basse-Normandie

Tél. : 02 31 06 96 81 / Fax : 02 31 06 96 26

claud.guerin@crbn.fr

3 Elus Verts membres du Groupe RCV Radicaux de Gauche,
Citoyens, Verts qui comptent 7 élus

Elu/es



BOSQUET DANIEL

Compétences : Aménagement du Territoire, Transports, parcs naturels régionaux, Eau, Eolien

Tel : 06 76 87 45 51

daniel.phibeas@wanadoo.fr



LOWY JOSIANE

Compétences : Emploi, Education, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Economie Sociale et Solidaire

Tel : 06 22 88 46 71

josiane.lowy@laposte.net



SOUBIEN YANNICK, Vice-Président du Conseil régional

Compétences : Formation tout au Long de la Vie, démocratie participative, Eco Citoyenneté

Tél. : 02 31 06 96 80 / 06 15 61 11 10

yannick.soubien@crbn.fr

L'ORPHELIN RUDY, attaché de groupe

rudyloorphelin@free.fr

02 31 06 96 81

DUVERNE FABIENNE, secrétariat

06 99 61 69 74



Groupe Vert au conseil régional de Bourgogne

5 avenue Garibaldi 21000 Dijon
03 80 30 07 12 / Fax 03 803082 54
lesverts@cr-bourgogne.fr

Elu/es



COLIN-CORDIER MARIE-CLAUDE

Compétences : Lycées, Enseignement supérieur, Apiculture
Tél. : 03 80 30 07 12 / 06 76 23 51 87
colin.cordier@wanadoo.fr



CORDIER ALAIN

Vice président en charge de l'évaluation et de l'orientation des politiques du CRB en matière de développement durable
Tél. : 03 80 30 07 12 / 06 84 14 05 85
Acordier@cr-bourgogne.fr



HERVIEU PHILIPPE

Membre du conseil supérieur national de l'économie sociale
Vice président en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion
Tél. : 03 80 30 07 12 / 06 82 83 55 48
hervieupc@wanadoo.fr



MODDE STÉPHANIE

Présidente du groupe
Compétences : Formation professionnelle, insertion, apprentissage, OGM
Tél. : 03 80 30 07 12 / 06 18 57 56 17
s.modde@wanadoo.fr



PESQUET BERNARD

Compétences : formation, handicaps, associations. Président de la commission transports
Tél. : 03 80 30 07 12 / 06 81 85 39 08
bernard.pesquet@wanadoo.fr



SEJEAU WILFRID

Compétences : Marchés publics, Eau, Métiers du livre
Tél. : 03 80 30 07 12 / 06 16 15 65 45
wsejeau@club-internet.fr

Collaborateur

COSTILHES ARNAULT

Tél. : 03 80 30 07 12 / 06 15 89 05 62
acostilhes@cr-bourgogne.fr / lesverts@cr-bourgogne.fr



Groupe des élu/es Verts au conseil régional de Bretagne Strollad ar re C'hlas er C'huzul Rannvro Breizh

13 C rue Franz Heller 35700 Rennes
Tél. : 02.23.21.36.70 / Fax : 02.23.20.67.46

Elu/es



BALBOT MICHEL

Membre de l'exécutif, délégué à la mise en place de l'établissement public foncier
Compétences : Institutions, Aménagement du territoire, Foncier
Tél. : 02.99.27.14.20 / 06.88.38.09.24
famille.cornec@free.fr



CAIRON YANNICK

Compétences : Santé, Logement,
Achats éco-responsables
Tél. : 06.85.90.15.15
yannick.cairon@region-bretagne.fr



LE GUEN HAUDE

Compétences : Energies
Tél : 06.07.08.70.69
haude.vannes@wanadoo.fr



METAYER ISABELLE

Compétences : Economie, Aides aux entreprises, Agriculture
Tel : 06.85.90.08.18
isabelle.metayer@wanadoo.fr



MORICEAU JANICK

Vice-présidente chargée de la mer
Membre de la commission permanente du Conseil national du Littoral
Compétences : Mer, Littoral
Tél. : 02.99.27.13.05 / 06.07.69.54.28
j.moriceau@region-bretagne.fr

Groupe des élu/es Verts au conseil régional de Bretagne



ROUGER MARIE-PIERRE

Présidente du groupe

Présidente de la commission Formation

Membre de l'exécutif, déléguée à la vie lycéenne.

Compétences : Formation, Lycées, Restauration collective, Déchets

Tél. : 02.99.27.13.05 / 06.07.69.45.15

marie-pierre.rouger@wanadoo.fr

Collaborateurs

KERGOSIEN Christophe

Tél. : 02.23.21.36.72 / 06.85.90.20.30

christophe.kergosien@lesverts-crb.org

RAMARD Dominique

Tél. : 02.23.21.36.73 / 06.07.75.73.60

dominique.ramard@lesverts-crb.org



Groupe Vert au conseil régional du Centre

6 rue Jeanne d'Arc
45000 Orléans
Tél. : 02 38 70 34 77
Fax : 02 38 70 34 66

Elu/es



BRETEAUX GÉRARD

Compétences : Environnement, Eau, Transports
Tél. : 06 31 10 72 33
gerard.breteaux@free.fr



BURGUNDER JEAN-LUC

Vice-président - Formation professionnelle
Compétences : Formation Professionnelle Continue et Apprentissage
Tél. : 06 86 26 02 83
jean-luc.burgunder@libertysurf.fr



CROSNIER MOÏSETTE

Compétences : Aménagement du territoire
Tél: 06 66 91 63 09
moïsette.crosnier@elus.regioncentre.fr



DELAVERGNE JEAN

Vice-président (sans délégation)
Compétences : Economie sociale et solidaire, agriculture
Tél. : 06 76 33 63 63 - Fax : 02 54 35 79 14
jean.delavergne@wanadoo.fr



FOURMOND CATHERINE

Compétences : Recherche et enseignement supérieur, déplacement doux et PDE (Plan Déplacement Entreprise)
Tél. : 02 54 78 08 00
fourmond@free.fr



LAANAYA KARIM

Président de groupe
Compétences : Education, culture
Tél. : 06 64 13 05 72
Karim.laanaya@wanadoo.fr

Groupe Vert au conseil régional du Centre



ROSSIGNOL CHRISTOPHE

Compétences : Relations internationales
Tél. : 06 07 49 88 21
rossignol.christophe@gmail.com



THIBAL AGNÈS

Vice-présidente développement durable
Compétences : Environnement, développement durable et Loire
Tél. : 06 74 79 56 78
agnesthibal@aol.com

Collaborateurs

CASTELL-LLEVOT BÉATRICE

Assistante
Tél. : 02 38 70 34 77
Fax : 02 38 70 34 66
beatrice.castell-llevot@grp.regioncentre.fr
grverts@grp.regioncentre.fr

GOYENECHÉ OLIVIER

Conseiller au cabinet du président chargé de l'environnement, développement durable et Loire
Tél. : 02 38 70 30 09
Olivier.goyeneche@regioncentre.fr

HERCULIN FLAVIEN

Conseiller au cabinet du président chargé de la formation professionnelle, continue et de l'apprentissage
Tél. : 02 38 70 33 95
flavien.herculin@regioncentre.fr

LE COROLLER GAËL

Assistant
Tél. : 02 38 70 27 54
gael.le-coroller@grp.regioncentre.fr
grverts@grp.regioncentre.fr



Groupe Vert au conseil régional de Franche-Comté

4 square Castan
25031 Besançon cedex
Tél. : 03 81 61 62 26 / Fax : 03 81 61 62 28

Elu/es



BORNECK MARC

Président du groupe

Président de la commission territoriale voies navigables de France

Membre de la commission nationale pour l'attribution du label de pôle d'excellence rurale -

Compétences : voies navigables, parcs régionaux, tourisme

Tél. : 03 81 61 62 26 / 06 60 11 83 65

marc.borneck@elus.franche-comte.fr



BOURGON DANIELLE

Compétences : transports

Tél. : 06 30 63 56 07

Fax : 03 81 61 62 28

danielle.bourgon@elus.franche-comte.fr



DURAND ERIC

Président commission environnement

Président du CERCOOP (Centre de Ressources pour la COOPération internationale en Franche-Comté)

Compétences : agriculture, réserves naturelles régionales, ea

Tél. : 06 81 40 23 21

Fax : 03 81 61 62 28

eric.durand@elus.franche-comte.fr



FOUSSERET ALAIN

Vice-Président Education (Lycées), apprentissage, Technologie de l'information et de la communication

Président de PALME Association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités (les ZAC)

Compétences : lycées

Tél. : 06 84 98 06 01

Fax 03 81 61 62 28

alain.fousseret@elus.franche-comte.fr

Groupe Vert au conseil régional de Franche-Comté



GILLET ANTOINETTE

Vice-présidente Recherche, innovation, université, énergie - Présidente d'EFFINERGIE-France
Conseil administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée

Compétences : eau, énergie

Tél. : 06 81 02 71 23

Fax : 03 81 61 62 28

antoinette.gillet@elus.franche-comte.fr



MEYER SYLVIE

Présidente commission transports

Compétences : culture

Tél. : 06 65 71 07 07

Fax : 03 81 61 62 28

sylvie.meyer@elus.franche-comte.fr

Collaborateurs

GUILLEMET NICOLAS

Conseiller en développement durable au cabinet du président

nicolas.guillemet@franche-comte.fr

03 81 61 64 02

NOUVELLON ISABELLE

Attachée

Tél. : 03 81 61 62 26

Fax : 03 81 61 62 28

groupe.lesverts@franche-comte.fr

MORGEN ERIC

Attaché

Tél. : 03 81 61 55 31

emorgen.lesverts@franche-comte.fr



Groupe des Elu/es Verts au conseil régional de Haute-Normandie

12, avenue Aristide Briand - 76000 Rouen
Tél : 02.35.89.01.75 - Fax : 02.35.70.98.02
verts.crhn@wanadoo.fr - <http://hncrverts.free.fr/>

Elu/es



TALEB CLAUDE

Vice-président à l'ESS et à la coopération décentralisée
Président de l'Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire en Haute-Normandie (Adress)
Compétences : ESS, coopération N/S, commerce équitable
Tél. : 02 35 52 23 26
mail : claudetaleb@cr-haute-normandie.fr



BÉRÉGOVOY VÉRONIQUE

Présidente de groupe
Compétences : enseignement, politique de la ville, logement
Tél. : 02 35 89 01 75
veronique.beregozovoy@cr-haute-normandie.fr



COLETTA MICHEL

Président de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN)
Compétences : Marchés publics, HQE, Energies renouvelables, Eco-responsabilité
Tél. : 02 35 52 23 26
michel.coletta@univ-lehavre.fr



GIROD JEAN-PIERRE

Vice-Président délégué au développement durable (aménagement du territoire, environnement)
Président du Parc naturel régional des Boucles de Seine Normande
compétences : développement durable, environnement, aménagement du territoire, eau, énergie, transports
Tél. : 02 35 52 23 26
jean-pierre.girod@cr-haute-normandie.fr



GUYOMARCH JEAN-YVES

Président de la commission développement durable
Tél. : 02 35 89 01 75 / 06 12 07 44 71
mail : jeanguyo@tele2.fr

Groupe Vert au conseil régional de Haute-Normandie



JULIEN VÉRONIQUE

Compétences : Patrimoine, Formation Professionnelle, relations Nord-Sud

Tél. : 02 35 89 01 75

vejullien@wanadoo.fr



CORMAND DAVID

Vice-président de la commission culture, sports, santé, jeunesse

tel : 02 35 89 01 75

david.cormand@wanadoo.fr

Collaborateurs

MABILLE MARIE

Tél. : 02.35.89.01.75

lelien.verts@wanadoo.fr

MOREAU CYRILLE

Tél. : 02 35 52 21 78

cyrille.moreau@cr-haute-normandie.fr

CABANTOUS STÉPHANIE

Tél. : 02 35 89 01 75

mail : verts.crhn@wanadoo.fr

Groupe les Verts au conseil régional d'Ile-de-France

57 rue de Babylone 75007 Paris

Tél. : 01 53 85 69 45

Fax : 01 53 85 69 49

Elu/es



ABEILLE LAURENCE

Compétences : lycées et politiques éducatives – développement social, économie solidaire, santé et handicap
abeille.laurence@wanadoo.fr



AMEDRO ALAIN

Vice-Président du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France)
Compétences : transports et circulation - actions internationales - communication
alain.amedro@wanadoo.fr



BAVAY FRANCINE

Vice-présidente Développement Social, de l'Economie solidaire, de la Santé et du Handicap
Tél. : 01 53 85 63 90
Fax : 01 47 05 67 66
francine.bavay@iledefrance.fr



BERNARD JEAN-FÉLIX

Président de la Commission des actions internationales et des affaires européennes
Compétences : pollution de l'air – marchés publics
jean-felix.bernard@wanadoo.fr



BONNEAU GUY

Compétences : aménagement du territoire - logement et action foncière
Premier vice-président de l'EPFIF (Établissement public foncier Ile-de-France)
guy.bonneau@magic.fr



BOURDIN HERVÉ

Président de commission de la culture, nouvelles technologies et communication
Tél. : 01 53 85 69 03
Fax : 01 53 85 69 49
herve.bourdin@wanadoo.fr

Groupe les Verts au conseil régional d'Ile-de-France



BRULE JEAN-MARC

Président de la Commission du développement économique et emploi
Compétences : Eco filières – actions internationales (Asie)

Tél. : 01 53 85 69 08

Fax : 01 53 85 69 49

jean.marc.brule@elus.iledefrance.fr



CANDELIER CATHERINE

Vice-Présidente du Port autonome de Paris

Mission : Eco responsabilité de l'administration régionale - Compétences : aménagement du territoire - transports et circulation -

transports fluviaux - actions internationales et des affaires européennes

catherine.candelier@free.fr



CATTELAÏN DANIEL

Compétences : formation professionnelle et apprentissage

daniel.cattelain@free.fr



DIGARD MARIE-PIERRE

Présidente de l'ARENE (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Technologies)

Compétences : environnement, développement durable et éco-région -

Enseignement supérieur, recherche et innovation scientifique et technique

marie-pierre.digard@wanadoo.fr



DUFFRENE SYLVIE

Mission : Tourisme durable au CRT (comité régional du tourisme)

Compétences : lycées et politiques éducatives - sports, loisirs et tourisme

sylvie.duffrene@wanadoo.fr



FERRI MIREILLE

Vice-présidente Aménagement du Territoire, égalité territoriale,
contrats régionaux et ruraux

Tél. : 01 53 85 64 10

Fax : 01 53 85 64 28

mireille.ferri@iledefrance.fr



FERRIER LUCIEN

Vice-Président de l'AEV (Agence des Espaces verts de la Région Ile-de-France)

Compétences : environnement (eau) - développement durable et éco-région -
politique de la Ville et de la sécurité

lucien.ferrier@siaap.fr

Groupe les Verts au conseil régional d'Ile-de-France



FREMION YVES

Compétences : Culture, nouvelles technologies et communication
Président MOTIF (centre de ressources de l'écrit et du livre)
yves.fremion@wanadoo.fr



GASPALOU MICHÈLE

Compétences : formation professionnelle et apprentissage -
démocratie régionale et jeunesse
michele.gaspalou@wanadoo.fr



GIRAULT JEAN-PIERRE

Administrateur du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France)
Président de la Commission des transports et de la circulation
Tél. : 01 53 85 69 12 - Fax : 01 53 85 69 49
jean-pierre.girault@wanadoo.fr



GUILLAUME FRANCINE

Compétences : développement économique et emploi -
développement social, économie solidaire, santé et handicap
francine-guillaume@gmail.com



LIPIETZ HÉLÈNE

Compétences : finances - droit des collectivités - politique de la Ville
et de la sécurité
helene@lipietz.net



LIPINSKI MARC

Vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche,
de l'innovation scientifique et technique
Tél. : 01 53 85 53 85
Fax : 01 53 85 72 45
marc.lipinski@iledefrance.fr
lipinski@free.fr



LOUP MICHÈLE

Mission : Problématiques de genre dans les politiques régionales d'Ile-de-France -
Compétences : formation professionnelle et apprentissage, logement
Tél. : 01 53 85 69 12
Fax : 01 53 85 69 49
micheleloup@wanadoo.fr

Groupe les Verts au conseil régional d'Ile-de-France



MAROTTE PASCAL

Président de bruitparif

Compétences : lycées et politiques éducatives - aménagement du territoire - environnement, développement durable et éco-région - sports, loisirs et tourisme

pascal.marotte@wanadoo.fr



M'JATI ZINE-EDDINE

Président du Conseil régional de l'Egalité - Compétences : sports, loisirs et tourisme - démocratie régionale et jeunesse

zinedinem@yahoo.fr



PAYS LILIANE

Compétences : Formation professionnelle, démocratie régionale

liliane-pays@wanadoo.fr



PLACÉ JEAN-VINCENT

Président du groupe - Représentant des élus Verts au sein de l'ARF

Compétences : budget - finances - enseignement supérieur, recherche et innovation scientifique et technique

jean-vincent.place@wanadoo.fr



POURSINOFF ANNY

Compétences : développement économique et emploi -

OGM - Missions agriculture BIO

anny.poursinoff@wanadoo.fr



RUFET CORINNE

Présidente de la commission du film d'Ile-de-France

Compétences : culture, nouvelles technologies et communication - enseignement supérieur, recherche et innovation scientifique et technique

corinne.rufet@laposte.net



SOUYRIS ANNE

Présidente de la commission démocratie régionale et jeunesse

Compétence : santé

Tél. : 01 53 85 63 70

Fax : 01 53 85 63 49

a.souyris@gmail.fr



VAMPOUILLE MICHEL

Vice-président à l'Environnement, développement durable et éco région

Tél. : 01 53 85 63 70

Fax : 01 53 85 63 79

michel.vampouille@iledefrance.fr

Groupe les Verts au conseil régional d'Ile-de-France

Collaborateurs du Groupe Vert

DUSSART DOMINIQUE

Directrice de Cabinet
Suivi des thématiques : finances - actions internationales
Tél. : 01 53 85 69 16
Fax : 01 53 85 69 49
ddussart2@wanadoo.fr

LECHATELLIER LAURE

Secrétaire générale
Suivi des thématiques : politique de la ville et sécurité – développement social, santé et handicap
Tél. : 01 53 85 69 54
Fax : 01 53 85 69 49
l.lechatellier@wanadoo.fr

ROMANET DAMIEN

Suivi des thématiques : formation professionnelle et apprentissage – enseignement supérieur, recherche et innovation scientifique et technique – démocratie régionale – développement économique et emploi
Tél. : 01 53 85 67 12
Fax : 01 53 85 69 49
damien-romanet@orange.fr

EYMARD CARINE

Suivi des thématiques : transports et circulation – culture, nouvelles technologies et communication – aménagement du territoire – environnement, développement durable et éco région
Tél. : 01 53 85 69 26
Fax : 01 53 85 69 49
carine.eymard@wanadoo.fr

BENKEMOUN PATRICK

Suivi des thématiques : lycées et politiques éducatives – sports, loisirs et tourisme
Tél. : 01 53 85 69 22
Fax : 01 53 85 69 49
benkemoun.patrick@wanadoo.fr

BOUGUEN JEAN-MARIE

Responsable de la communication
Suivi des thématiques : logement
Tél. : 01 53 85 69 71
Fax : 01 53 85 69 49
jean-marie.bouguen@wanadoo.fr

Groupe les Verts au conseil régional d'Ile-de-France

Collaborateurs des vice-président/es Vert/es

KHAN RACHEL

Chargée de mission de Mireille Ferri, Vice-Présidente chargée de l'Aménagement du Territoire, égalité territoriale, contrats régionaux et ruraux

Tél. : 01 53 85 64 27

Fax : 01 53 85 64 28

rachel.khan@iledefrance.fr

MOSSER MICHEL

Chargé de mission auprès de Mireille Ferri, vice-présidente chargée de l'Aménagement du Territoire, égalité territoriale, contrats régionaux et ruraux

Tél. : 01 53 85 64 27

michel.mosser@iledefrance.fr

LAPP KARIM

Chargé de mission de Michel Vampouille, Vice-Président chargé de l'environnement, développement durable et éco région

Tél. : 01 53 85 63 73

Fax : 01 53 85 63 79

karim.lapp@iledefrance.fr

BAUDINO CLAUDIE

Chargée de mission de Marc Lipinski, Vice-Président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation scientifique et technique

Tél. : 01 53 85 69 15

Fax : 01 53 85 72 45

claudie.baudino@iledefrance.fr

DESJARDINS ANNE-LAURE

Chargée de mission de Francine Bavay, Vice-Présidente chargée du développement social, économie sociale et solidaire, santé et handicap

Tél. : 01 53 85 74 35

Fax : 01 47 05 67 66

anne-laure.desjardins@iledefrance.fr

HUGUES LAURENCE

Chargée de mission de Francine Bavay, Vice-Présidente chargée du développement social, économie sociale et solidaire, santé et handicap

Tél. : 01 53 85 63 93

Fax : 01 47 05 67 66

laurence.hugues@iledefrance.fr



Les élu/es Verts au Conseil régional de Languedoc-Roussillon

201 av. Pompignane
34064 Montpellier cedex 2

Elu/es



COMPS MICHÈLE

Déléguée au service public et à l'accueil des nouveaux arrivants en milieu rural -
Compétences : aménagement du territoire, ruralité, agriculture, viticulture, productions méditerranéennes, prévention des risques naturels
Tél. : 04 67 22 93 60 - Fax : 04 67 22 81 45
mi.comps@wanadoo.fr



PASTOR SILVAIN

Compétences : culture, patrimoine, septimanie, cultures occitane et catalane, finances
Tél : 06 13 19 77 21
s.h.pastor@wanadoo.fr



Groupe Vert au conseil régional du Limousin

27, boulevard de la Corderie 87031 LIMOGES Cedex
05 55 45 17 22
gjp@solilang.net

Elu/es



JEANNOT-PAGES GHILAINE

Présidente du groupe Vert
Compétences : économie sociale et solidaire
Tél. : 05.55.45.17.23 / 06.26.80.43.92
gjp@solilang.net



PADOVANI-LORION MURRIEL

Compétences : eau, agriculture
Tél. : 05.55.45.54.20 / 06.89.11.72.31
murriel.padovani@laposte.net



DAMIENS JEAN-BERNARD

Vice-président au Développement durable, environnement et à la santé
Compétences : agenda21, éolien, eau
Tél. : 05.55.45.17.68 / 06.07.30.43.45
jb-damien@cr-limousin.fr

Collaborateurs

DANO YANN

Tél. : 05 55 45 00 64
yanndano@gmail.com

GUERINEAU JEAN-LUC

Tél. : 05.55.45.17.21
jl-guerineau@cr-limousin.fr

WOJCICKI GISELE

Tél. : 05.55.45.17.22
g-wojcicki@cr-limousin.fr

Groupe des élu/es Verts au conseil régional de Lorraine

Place Gabriel Hocquard
BP 81004 - 57036 METZ cedex 1
Tél : 03.87.33.61.96/61.80 / Fax : 03.87.33.61.24

Elu/es



BÉGUIN DANIEL

Vice-président délégué à l'Environnement, au Développement Durable, aux Energies Renouvelables, aux Ressources Naturelles et risques majeurs
Délégué au Massif Vosgien et à l'EPAMA, Administrateur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Compétences : Environnement, Développement Durable, Energie
Tél : 03.87.33.62.49 / 06.03.83.77.10
daniel.beguin@lorraine.eu



DUCAMIN SOLANGE

Déléguée aux Fonds Européens auprès du VP
Compétences : Crédits européens, Culture, Immigration, Intégration, Vie Associative
Tél : 03.83.96.41.70 / 06.64.90.71.05
solange.ducamin@lorraine.eu



FLECK JEAN-FRANÇOIS

Président de la commission Développement des Territoires, Environnement et Développement Durable
Membre du bureau du Parc Naturel des Ballons des Vosges
Compétences : Infrastructures et Transports, Agriculture et Aménagement du Territoire
Tél : 03.29.24.32.82 / 06.23.53.54.99
jf.fleck@lorraine.eu



MADELAINE JOSIANE

Présidente du Groupe, membre de l'Exécutif
Déléguée à la Carte des Formations auprès de la VP
Présidente de l'Association Lorraine pour la Qualité de l'Air (ALQA)
Vice-présidente du CRT
Compétences : Education, Formation, Insertion, Tourisme
Tél : 03.82.84.25.87 / 06.13.78.28.65
josiane.madelaine@lorraine.eu



RONGA DOMINIQUE

Vice-présidente déléguée au développement des initiatives favorisant les Relations des Grandes Régions Voisines (France et Europe) et les Coopérations Décentralisées
Présidente du CRD EURES
Compétences : Coopérations Décentralisées, Relations Interrégionales en France, certains Fonds Européens
Tél : 03.29.84.12.28 / 06.84.97.91.44
dominique.ronga@lorraine.eu

Groupe les Verts au conseil régional de Lorraine

Collaborateurs

FAIVRE MARIE-HELENE

3 jours par semaine

Tél : 03.87.33.61.80 (pas de répondeur)

collaborateursverts@lorraine.eu

VOGIN FRANCIS

Toute la semaine

Tél : 03.87.33.61.96 (pas de répondeur)

collaborateursverts@lorraine.eu



Groupe des Élu/es Verts au conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Siège de Région - 151 avenue Hoover - 59555 LILLE cedex
Tél. : 03.28.82.55.90 - Fax : 03.28.82.59.35

Elu/es



CARON JEAN-FRANÇOIS

Président du groupe

Délégué au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT)
Mission sur les finalités de l'intervention publique dans le domaine de l'économie dans le cadre de la mise en place du SRDE.

Tél. : 03.28.82.50.46 - Fax : 03.28.82.59.35

jeanf.caron@wanadoo.fr



AUTES MICHEL

Vice-président chargé de la prévention et de la santé

Compétences : Santé, Lycées, schéma régional des formations, université, recherche

Tél. : 03.28.82.50.14

Fax : 03.28.82.59.14

m.autes@nordpasdecalais.fr



CAU EMMANUEL

Vice-président chargé du Développement durable et de l'Environnement

Compétences : RNR - biodiversité - communication.

Tél. : 03.28.82.50.08

Fax : 03.28.82.59.08

e.cau@nordpasdecalais.fr



VERBRUGGHE GINETTE

Vice-présidente chargée des relations internationales, des partenariats associatifs et de l'économie solidaire - Compétences : relations internationales, économie solidaire, aménagement du territoire et politique de la ville

Tél. : 03.28.82.50.02 - Fax : 03.28.82.59.02

g.verbrugghe@nordpasdecalais.fr



BOURGEOIS CATHERINE

Compétences : Véloroutes et voies vertes, formations sanitaires et sociales, réfugiés.

Tél. : 03.28.82.56.77

Fax : 03.28.82.59.35

catherine.bourgeois@wanadoo.fr

Groupe les Verts au conseil régional Nord-Pas-de-Calais



CAU MYRIAM

Compétences : Culture, Démocratie Participative, Economie, Urbanisme.

Tél. : 03.28.82.56.76

Fax : 03.28.82.59.35

myriam.cau@numericable.fr



LECOQ FLORENCE

Présidente de la commission formation professionnelle et apprentissage

Compétences : formation professionnelle, apprentissage

Tél. : 03.28.82.50.47 - Fax : 03.28.82.59.47

florence.lecocq@nordpasdecals.fr



PLANCKE DOMINIQUE

Président de la commission Transports et infrastructures

Compétences : Démocratie participative, Transports

Tél. : 03.28.82.50.26

Fax : 03.28.82.59.26

d.plancke@nordpasdecals.fr

Collaborateurs

COUPIN LUDOVIC

Assistant du groupe

Tél. : 03.28.82.55.89

Fax : 03.28.82.59.35

l.coupin@wanadoo.fr

DEGRUGILLIER-STIEVENARD CHRISTINE

Assistante du groupe

Tél. : 03.28.82.55.88

Fax : 03.28.82.59.35

chr.stievenard@wanadoo.fr

VAILLANT CLAIRE

Assistante de Ginette VERBRUGGHE

Tél. : 03.28.82.56.02

Fax : 03.28.82.59.02

c.vaillant@nordpasdecals.fr

Groupe les Verts au conseil régional Nord-Pas-de-Calais

BLANC CATHERINE

Assistante de Michel AUTES

Tél. : 03.28.82.56.14

Fax : 03.28.82.59.14

c.blanc@nordpasdecals.fr

PRADAL CYRILLE

Assistant d'Emmanuel CAU

Tél. : 03.28.82.56.08

Fax : 03.28.82.59.08

c.pradal@nordpasdecals.fr

TOSTAIN PHILIPPE

Assistant de Dominique PLANCKE

Tél. : 03.28.82.56.26

Fax : 03.28.82.59.26

p.tostain@nordpasdecals.fr

RIGAUD MARIE-HÉLÈNE

Assistante de Florence LECOQ

Tél. : 03.28.82.56.47

Fax : 03.28.82.59.47

mh.rigaud@nordpasdecals.fr



Groupe Vert au conseil régional des Pays de la Loire

1 rue de la Loire
44966 Nantes cedex 9
Tél. : 02 28 20 61 28 / Fax : 02 28 20 50 36

Elu/es



BOUCHAUD EMMANUELLE

Compétences : Environnement,
cadre de vie, énergies
Tél. : 02 28 20 61 28
emmanuelle.bouchaud@paysdelaloire.fr



BULARD OLIVIER

Compétences : Lycées, enseignement supérieur
Tél. : 02 28 20 61 28
olivier.bulard@paysdelaloire.fr



COCHY JACQUES

Compétences agriculture biologique, biodiversité
Tél. : 02 28 20 61 28
jacques.cochy@paysdelaloire.fr



COIRIER MADO

Compétences : formation professionnelle,
politique de l'emploi, sanitaire et social
Tél. : 02 28 20 61 28
mado.coirier@paysdelaloire.fr



COTREL PATRICK

Vice-président de la Région à la formation professionnelle
Président de la Commission
Compétences : formation professionnelle apprentissage politique de l'emploi
Tél. : 02 28 20 64 56
Fax : 02 28 20 50 39
patrick.cotrel@paysdelaloire.fr



GAVALLET JEAN-CHRISTOPHE

Compétences : environnement, déchets industriels, espaces naturels
Tél. : 02 28 20 61 28
jean-christophe.gavallet@paysdelaloire.fr

Groupe Vert au conseil régional des Pays de la Loire



GOICHON CLAUDINE

Compétences : solidarités, handicap
Tél. : 02 28 20 61 28
claudine.goichon@paysdelaloire.fr



HELARY YANN

Vice-président de la Région
Président du groupe
Compétences : Innovation numérique, développement technologique et des réseaux européens, recherche
Tél. : 02 28 20 64 72 - Fax : 02 28 20 50 39
yann.helary@paysdelaloire.fr



LANGLET ROMAIN

Compétences : transports, déplacements, pôles d'échanges multimodaux
Tél. : 02 28 20 61 28
romain.langlet@paysdelaloire.fr



MARCHAND FRANÇOISE

Vice-présidente de la Région
Compétences : politique régionale de l'eau, eau et agriculture
Tél. : 02 28 20 61 28
francoise.marchand@paysdelaloire.fr



MEELDIJK COLETTE

Compétences : sensibilisation des salariés au développement durable
Tél. : 02 28 20 61 28
colette.meeldijk@paysdelaloire.fr



MOTREUIL MARIE-LAURE

Compétences : éthique dans les marchés publics
Tél. : 02 28 20 61 28 - Fax : 02 28 20 50 36
marie-laure.motreuil@paysdelaloire.fr



NORVAL DOMINIQUE

Compétences : culture, spectacle vivant
Tél. : 02 28 20 61 28
Fax : 02 28 20 50 36
dominique.norval@paysdelaloire.fr

Groupe Vert au conseil régional des Pays de la Loire

Collaborateurs

Adresse mél du groupe que reçoivent les quatre collaborateurs :
groupe.verts@paysdelaloire.fr

NARIOO MICHEL

Attaché coordonnateur
Tél. : 02 28 20 61 23 / 06 77 41 23 77
Michel.Narioo@paysdelaloire.fr

SERS CLOTILDE

Attachée
Tél. : 02 28 20 61 34
Clotilde.Sers@paysdelaloire.fr

AUBRON GÉRARD

Attaché
Tél. : 02 28 20 61 24
Gerard.Aubron@paysdelaloire.fr



Groupe Verts-PRG du conseil régional de Picardie

61, mail Albert 1^{er} - BP 2616 - 80026 Amiens Cedex 1

Tél. : 03 22 97 37 50 • Fax : 03 22 97 35 70

vertsprg@picardie.fr

Membres Verts uniquement (6 sur 8)

Elu/es



CAHU MICHÈLE

Vice-présidente (Coopération décentralisée, Europe)

Compétences : culture, santé, formation, éducation, environnement.

Tél. : 03 22 97 35 86 / 06 88 03 46 66

Fax : 03 22 97 35 35

mcahu@cr-picardie.fr



CARON ARNAUD

Vice-président (Finances et planification)

Compétences : économie, finances, énergies, coopération décentralisée, transports

Tél. : 03 22 97 37 25 / 06 76 28 80 78

Fax : 03 22 97 35 35

acaron@cr-picardie.fr



DACHEUX PASCAL

Vice-président (Agriculture et environnement)

Compétences : agriculture, agribio, PAC, énergies renouvelables, écoconstruction, environnement, cynégétique, PNR

Tél. : 03 22 97 38 41 / 06 88 03 47 94 / Fax : 03 22 09 42 41

pdacheux@cr-picardie.fr



DELATTRE FRANCK

Président de la commission Aménagement du territoire. Compétences : logement, droits sociaux (harcèlement moral au travail), transports, développement durable

03 22 97 38 72 / 06 08 88 45 31

Fax : 03 22 97 39 56

fdelattre@cr-picardie.fr



MAUPIN ISABELLE

Présidente du groupe Verts-PRG

Compétences : santé, culture, PNR

Tél. : 03 22 97 35 36 / 06 08 88 45 53

Fax : 03 22 97 35 70

imaupin@cr-picardie.fr



POTIN-VINCHON MARIE-JEANNE

Présidente de la commission Éducation, Formation tout au long de la vie, apprentissage, lycées, insertion, lutte contre les discriminations, enseignement supérieur, recherche

Tél. : 03 22 97 35 36 / 06 08 88 46 19

Fax : 03 22 97 35 70

mpotin@cr-picardie.fr

Groupe Verts-PRG du conseil régional de Picardie

Collaborateurs

DELACÔTE LUC

Attaché de groupe
03 22 97 37 50 / 06 08 88 42 17
Fax : 03 22 97 35 70
ldelacote@cr-picardie.fr

MÉNAGER-LEMAIRE MAUD

Assistante de groupe
03 22 97 35 36 / 06 08 88 46 82
Fax : 03 22 97 35 70
mlemaire@cr-picardie.fr



Conseil régional Poitou-Charentes

15 rue de l'Ancienne Comédie
BP 575
86021 Poitiers

Elu/es



BRION YVES

Compétences : transports, culture
Tél. : 06 89 15 98 45
Fax : 05 49 55 76 88
elusverts.po@wanadoo.fr
BRION.YVES@wanadoo.fr



CAP CORINNE

Compétences : Pêche, littoral, santé
Tél. : 05 49 55 76 86 / 06 77 32 94 46
c.cap@hotmail.fr



LARIBLE PATRICK

Vice-président de la commission Santé, handicap, famille, adolescents en charge du handicap
Autres délégations : Tourisme, port de la Rochelle
Tél. : 05 49 55 76 86
larible@club-internet.fr



LE TURDU JEAN-YVES

Compétences : Formation professionnelle, coopération décentralisée, économie sociale et solidaire
Tél. : 05 49 55 76 86 / 06 32 18 37 24
jy.le.turdu@wanadoo.fr



LEGRAND MARIE

Vice-présidente - Présidente du groupe
Présidente de la commission : Environnement eau tourisme.
Compétences : Environnement, eau, déchets, air (Présidente du CREN : Conservatoire régional des espaces naturels)
Tél. : 05 49 55 76 86 / 06 15 18 10 45
m.legrand@cr-poitou-charentes.fr

Conseil régional Poitou-Charentes



MORIN SERGE

Vice-président

Vic-président de la commission Environnement tourisme, eau

Compétences : Environnement, agriculture, eau

(Conseiller d'administration au syndicat mixte du PAC interrégional du Marais Poitevin)

Tél. : 06 71 48 89 24

famille.morin5@wanadoo.fr



STUPAR GEORGES

Vice-président de la commission Infrastructures, équipements, services publics, énergie, transports, TIC

Compétences : Transports, énergies renouvelables

Tel : 05 49 55 76 86

elusverts.po@wanadoo.fr

Collaborateurs

POUZET Nathalie

Assistante

Tél. : 05 49 55 76 86

Fax : 05 49 55 76 88

elusverts.po@wanadoo.fr

CHATON Joëlle

Assistante

Tél. 05 49 55 76 87

Fax : 05 49 55 76 88

elusverts.po@wanadoo.fr



Groupe des élu/es Verts et apparentés au conseil régional PACA

27 place Jules Guesdes
13481 Marseille

Elu/es



OLIVIER JACQUES

Président du Groupe

Président de la Commission Agriculture, Forêt, Mer

Compétences : Agriculture biologique, OGM, développement local, finances solidaires

Tél. : 06 82 98 41 39

jolivier@regionpaca.fr



BOUCHEZ MARIE

Vic-présidente du Groupe - Représentant des élus Verts au sein de l'ARF

Compétences : Développement local, montagne, coopération décentralisée, transports

Tél. : 06 23 81 57 23

mbouchez@regionpaca.fr



DELHAYE ANNICK

Vice-Présidente Ecologie, Environnement et Développement durable - Compétences :

Energie, environnement, Agenda 21, Développement durable

Tél. : 06 08 10 24 66

adelhayé@regionpaca.fr



CHESNEAU PHILIPPE

Vice-Président Emploi et Politiques Territoriales - Compétences : Emploi, ESS, politiques territoriales, économie

Tél. : 06 73 48 13 10

pchesneau@regionpaca.fr



SANDEL CHRISTINE

Déléguée au littoral - Compétences : Mer, littoral, espaces naturels

Tél. : 06 88 30 16 94

csandel@regionpaca.fr

Groupe des élu/es Verts et apparentés au conseil régional PACA

Collaborateurs

BARLES SÉBASTIEN

Secrétaire Général du Groupe
Tél. : 04 91 57 52 09 / 06 75 00 63 31
sbarles@regionpaca.fr

FRANZ KARINE

Secrétaire « administrative » du Groupe
Tél. : 04 91 57 50 72
kfranz@regionpaca.fr

BOULAY FLORA

Chargée de mission Philippe Chesneau
Tél. : 04 91 57 55 63
fboulay@regionpaca.fr

ALBERIGO JEAN-CLAUDE

Chargé de mission Philippe Chesneau
Tél. : 04 91 57 55 63
jcalberigo@regionpaca.fr

KHOURI GRAZIELLA

Secrétaire Philippe Chesneau
Tél. : 04 91 57 55 63

GARRIGUES BENOÎT

Chargé de mission auprès d'Annick Delhayé
04 91 57 55 67 - Fax 04 91 57 50 50
bgarrigues@regionpaca.fr

CAILHOL VALÉRIE

Secrétaire Annick Delhayé
Tél. : 04 94 57 55 67

FARGIER LAURENCE

Secrétaire Délégation Ecologie / Annick Delhayé
Tél. : 04 91 57 55 67

Conseil régional de Rhône-Alpes

BP 19

78 route de Paris - 69 751 Charbonnières-les-Bains cedex

Elu/es



ARNOU ERIC

Compétences : développement rural et agriculture, coopération décentralisée

Tél. : 04 72 59 44 27

Fax : 04 72 59 44 68

eric/arnou2@laposte.net



BAYON JEAN-PHILIPPE

Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes, délégué à la solidarité internationale et à la coopération décentralisée

Tél. : 04 72 59 52 46

Fax : 04 72 59 48 03

jpbayon@rhonealpes.fr



BLANCHARD HÉLÈNE

Vice-Présidente déléguée à l'Environnement et à la Prévention des risques

Tél : 04 72 59 53 45

Fax : 04 72 59 48 06

hblanchard@rhonealpes.fr



CHICHEREAU-DINGUIRARD MARGUERITE-MARIE

Compétences : énergies, solidarités et santé, technologie de l'information et de la communication

Tél. : 06 70 17 09 05

mchichereau@rhonealeps.fr



COULOMBEL ALAIN

Compétences : formations initiales et lycées, tourisme et montagne

Tél. : 04 72 59 44 27

Fax : 04 72 59 44 68

dominique.texier-coulombel@wanadoo.fr



HERBERTZ CATHERINE

Compétences : sport, jeunesse et vie associative, formations continues, culture

Tél. : 04 72 59 44 27

Fax : 04 72 59 44 68

c.herbertz@free.fr

Conseil régional de Rhône-Alpes



JANIAUD BÉATRICE

Compétences : formations initiales et lycées, enseignement supérieur et recherche
Tél. : 04 72 59 44 27
Fax : 04 72 59 44 68
beatrice.janiaud@wanadoo.fr



JOUE DIDIER

Vice-président Aménagement du territoire et développement durable
Organisation générale, finances et démocratie participative
Tourisme et montagne
Tél. : 04 72 59 47 69 / 53 40 - Fax : 04 72 59 48 02
djouve@rhonealpes.fr



KOHLHAAS JEAN-CHARLES

Compétences : transports, aménagement et animation du territoire, développement durable
Tél. : 04 72 59 44 27
Fax : 04 72 59 44 68
jkohlhaas@rhonealpes.fr



LECLAIR BENOIT

Transports, déplacements et technologies de l'information et de la communication
aménagement et animation du territoire, développement durable
énergie
Tél. : 04 72 59 44 27 - fax : 04 72 59 44 68
matseguin@wanadoo.fr



LECULIER JEAN-MARC

Compétences : économie, emploi, économie sociale et solidaire
Tél. : 04 72 59 44 27
Fax : 04 72 59 44 68
jean-marc.leculier@wanadoo.fr



LERAS GÉRARD

Président du groupe
Compétences : transports, déplacements
développement rural et agriculture
solidarités et santé
Tél. : 04 72 59 44 27 - Fax : 04 72 59 44 68
ebaume@rhonealpes.fr



MOREIRA VÉRONIQUE

Compétences : formations initiales et lycées, enseignement supérieur et recherche politique
de la ville et logement
Tél. : 04 72 59 44 27 - Fax : 04 72 59 44 68
moreirav@numericable.fr

Conseil régional de Rhône-Alpes



NOVELLI MARIE-ODILE

Vice-Présidente Solidarité, politique de la ville, habitat et foncier

Tél. : 04 72 59 47 58

Fax : 04 72 59 44 68

monovelli@club-internet.fr



POUSSARD RENÉE

Compétences : Formations continues, environnement et prévention des risques

Solidarités et santé

Tel 04 72 59 44 27 - Fax : 04 72 59 44 68

renee.poussard@wanadoo.fr



ROBERT WYSS BERNADETTE

Compétences : culture, environnement et prévention des risques

sport, jeunesse et vie associative

Tél. : 04 72 59 44 27 - Fax : 04 72 59 44 68

brobertwyss@rhonealpes.fr



SCHLOTTER VÉRONIQUE

Compétences : économie, emploi, économie sociale et solidaire

développement rural et agriculture, technologie de l'information et de la communication

Tél. : 04 72 59 44 27 - Fax : 04 72 59 44 68

vschlotter@rhonealpes.fr



SCHEPLER JOSIANE

Compétences : organisation générale, finances et démocratie participative, politique de la ville et logement, culture

Tél. : 04 72 59 44 27 - Fax : 04 72 59 44 68

jschepler@rhonealpes.fr



SOUDAN GENEVIÈVE

Compétences : environnement et prévention des risques

politique de la ville et logement, activités internationales, coopération décentralisée et commerce équitable

Tél. : 04 72 59 44 27

Fax 04 72 59 44 68

genevieve.soudan@wanadoo.fr



TETE ETIENNE

Compétences : Economie, emploi, économie sociale et solidaire

activités internationales, coopération décentralisée

Tél. : 04 72 59 44 27

Fax : 04 72 59 44 68

etienne.tete@mairie-lyon.fr

Conseil régional de Rhône-Alpes



VIALON CÉCILE

Compétences : formation continue, sport, jeunesse et vie associative, technologie de l'information et de la communication

Tél. : 04 72 59 44 27

Fax : 04 72 59 44 68

cecileviallon@wanadoo.fr

Collaborateurs

BAUME EMELINE

Compétences : Chargée de la communication, enseignement Supérieur et Recherche, Agriculture, Technologie de l'information et de la communication

Tél. : 04 72 59 44 37 - Fax 04 72 59 44 68

ebaumel@rhone-alpes.fr

BOTTINELLI SYLVIE

Secrétaire

Tél. : 04 72 59 59 58

sbottinelli@rhone-alpes.fr

CHARRON CARINE

Secrétaire

Tél. : 04 72 59 44 27 - fax : 04 72 59 44 68

ccharron@rhonealpes.fr

GINESTE ELODIE

Compétences : Transports, tourisme, aménagement du territoire

Tél. : 04 72 59 40 86 - Fax : 04 72 59 44 68

egineste@rhone-alpes.fr

LEGRAND ZOHRA

Compétences : Culture, environnement, santé, énergies, politique de la Ville

Tél. : 04 72 59 45 52 - Fax 04 72 59 44 68

zlegrand@rhonealpes.fr

MASSET JEAN-LOUIS

Compétences : Economie, formations initiales et continues, coopération décentralisée

Tél. : 04 72 59 59 57 - fax : 04 72 59 44 68

jmasset@rhonealpes.fr

CHARRON CARINE

Compétences : Associations, Sports, Jeunesse

Secrétaire



Conseil régional de la Réunion

Avenue René Cassin - Moufia

BP 7190

97719 Saint-Denis Messag Cedex 9

EluE



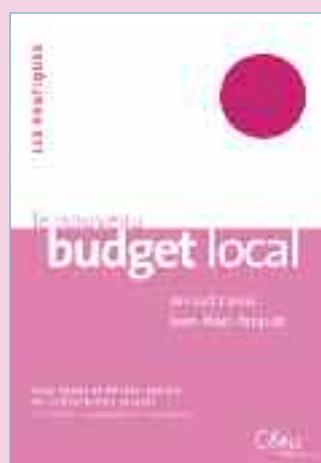
DENES VÉRONIQUE

Compétences : transports, déchets et énergie

Tél. : 06 92 09 70 49

veronique.denes@wanadoo.fr

Rééditions 2008



Nouveautés 2008



Publications du Cédis

LES ACTES DE FORMATION



LES ETUDES





LES RENCONTRES ELU.E.S



LES GUIDES PRATIQUES





Graphisme, maquette
Jean-Luc Hinsinger

Réalisation
Cicero